

Grand-Orly Val-de-Bievre Seine-Amont

Ablon-sur-Seine, Arcueil, Athis-Mons, Cachan, Chevilly-Larue,
Choisy-le-Roi, Fresnes, Gentilly, L'Haÿ-les-Roses,
Ivry-sur-Seine, Juvisy-sur-Orge, Kremlin-Bicêtre, Morangis,
Orly, Paray-Vieille-Poste, Rungis, Savigny-sur-Orge,
Thiais, Valenton, Villejuif, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-
Georges, Viry-Chatillon, Vitry-sur-Seine

Séminaire
1^{er} juillet 2016

Un développement du territoire nord/sud

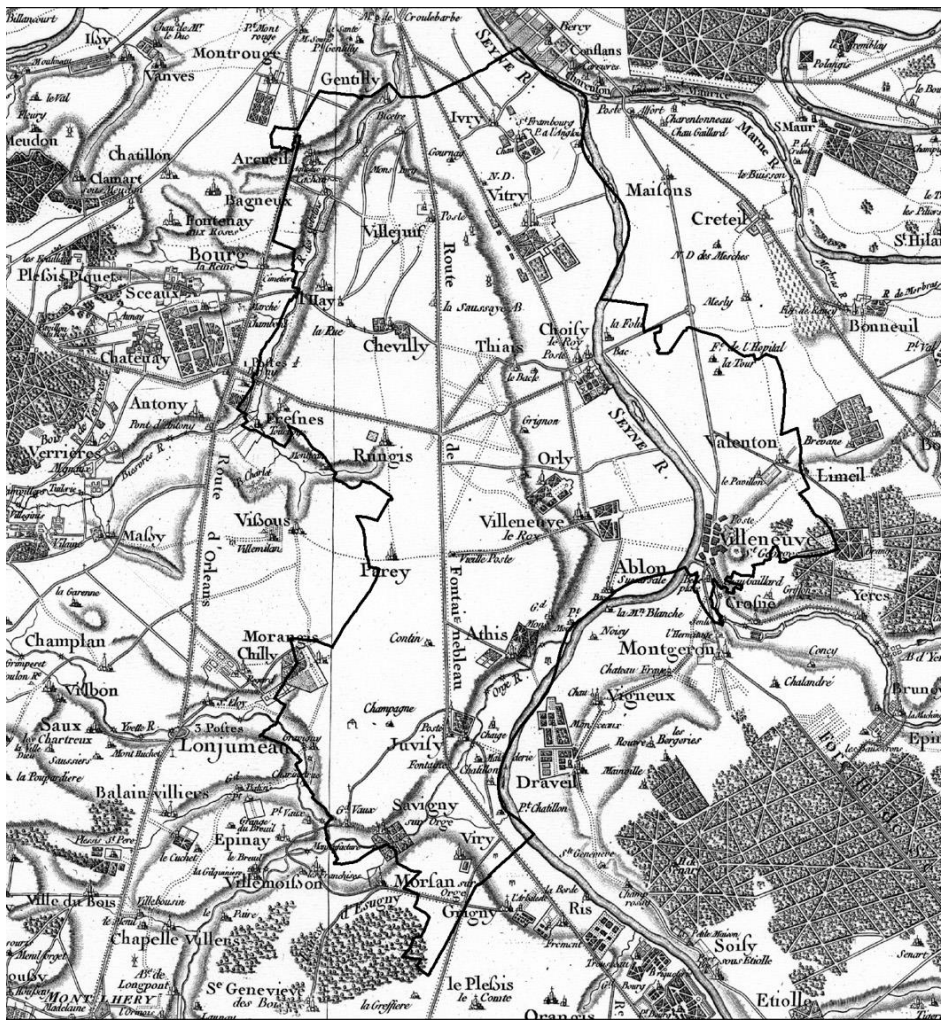
Les grandes routes convergent vers Paris. La route Orléans - Paris est pavée dès 1577.

La Seine et la Bièvre coulent du sud vers le nord. 4 bacs traversent la Seine : Port à l'Anglais, Choisy, Ablon, Juvisy

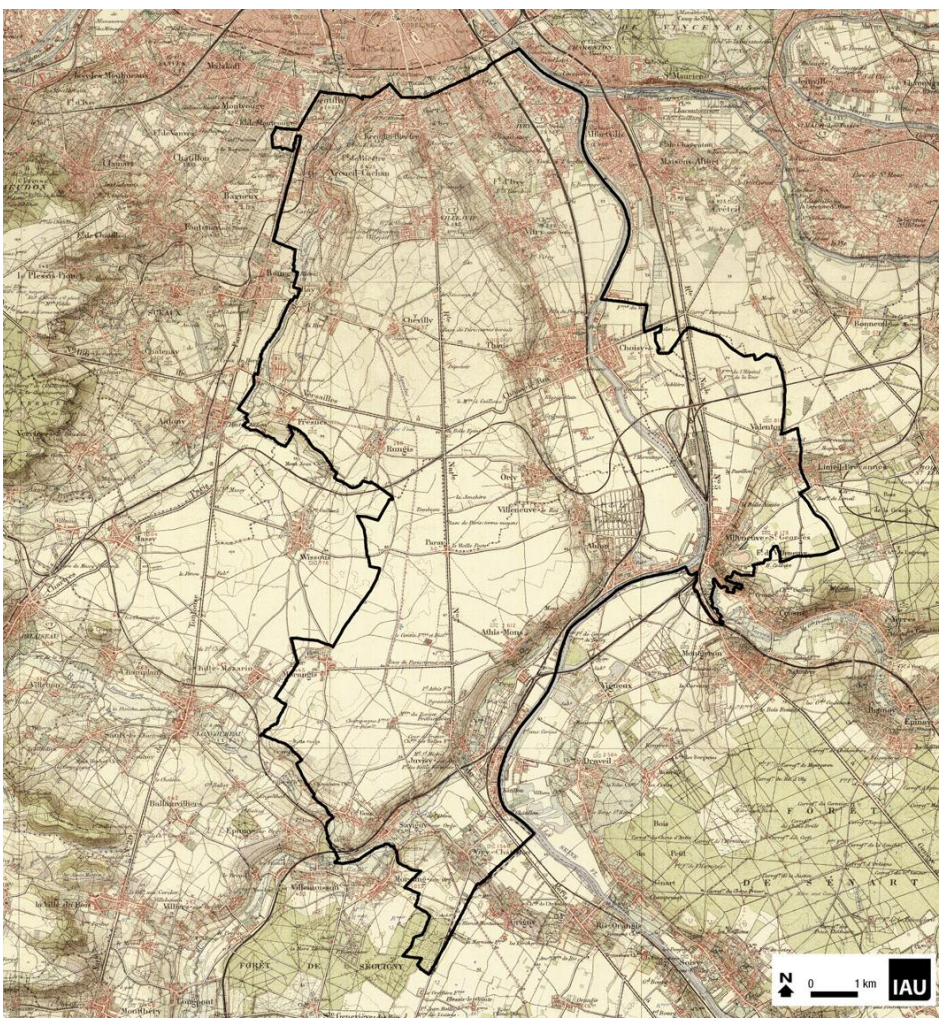
La seule grande route est/ouest traverse Choisy-le-Roi où un pont est bâti en 1811.

La première ligne de chemin de fer arrive dès 1840.

Carte de Cassini 1747



Carte d'état major 1900



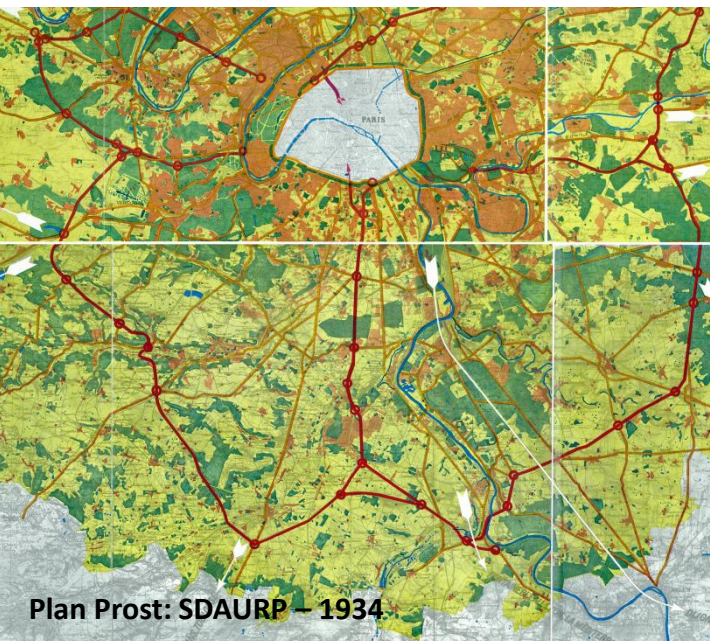
Un territoire d'accueil des infrastructures et des grands services urbains

Les chemins de fer suivent la vallée de la Seine et renforcent le développement nord /sud. Les usines s'implantent en bord de Seine et à côté des gares de triage dès les années 1920.

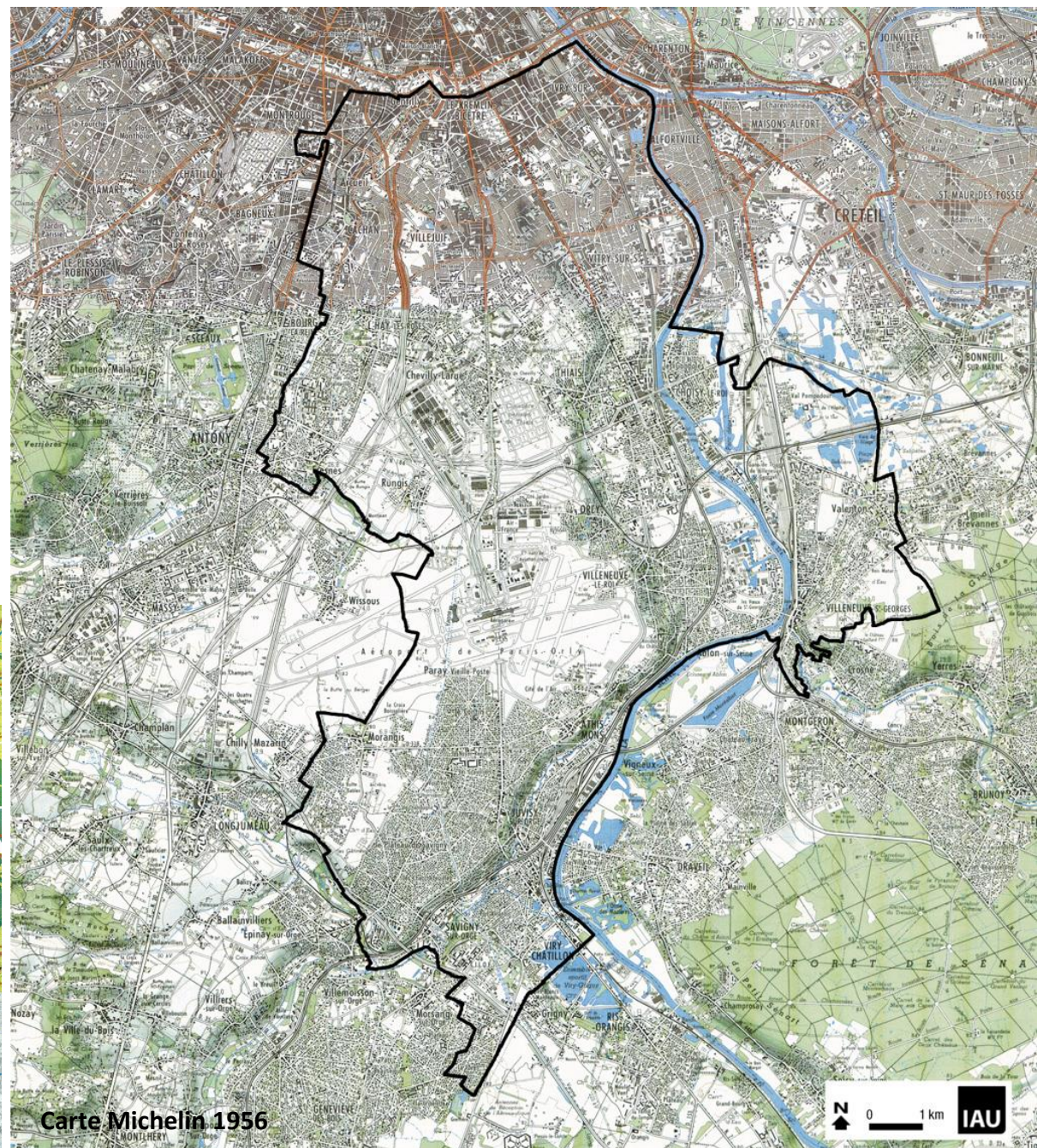
Le 1^{er} schéma directeur régional en 1934 trace l'autoroute du sud. L'A6 traversera le plateau.

Le PADOG en 1960 y ajoute l'A86 qui le coupera d'est en ouest .

L'aéroport d'Orly , inauguré en 1961 et le MIN en 1969, sont installés en limite du département de la Seine .



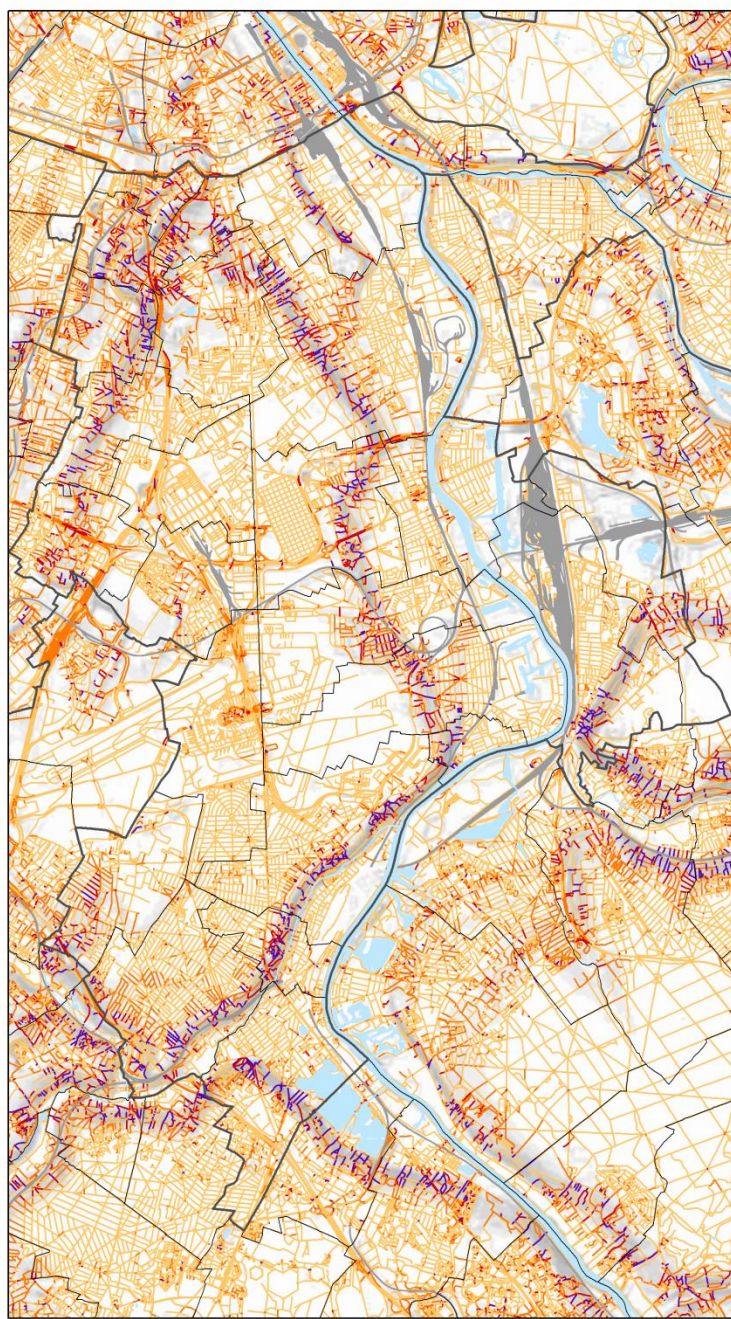
Plan Prost: SDAURP – 1934



Carte Michelin 1956



Une géographie et un patrimoine à révéler...



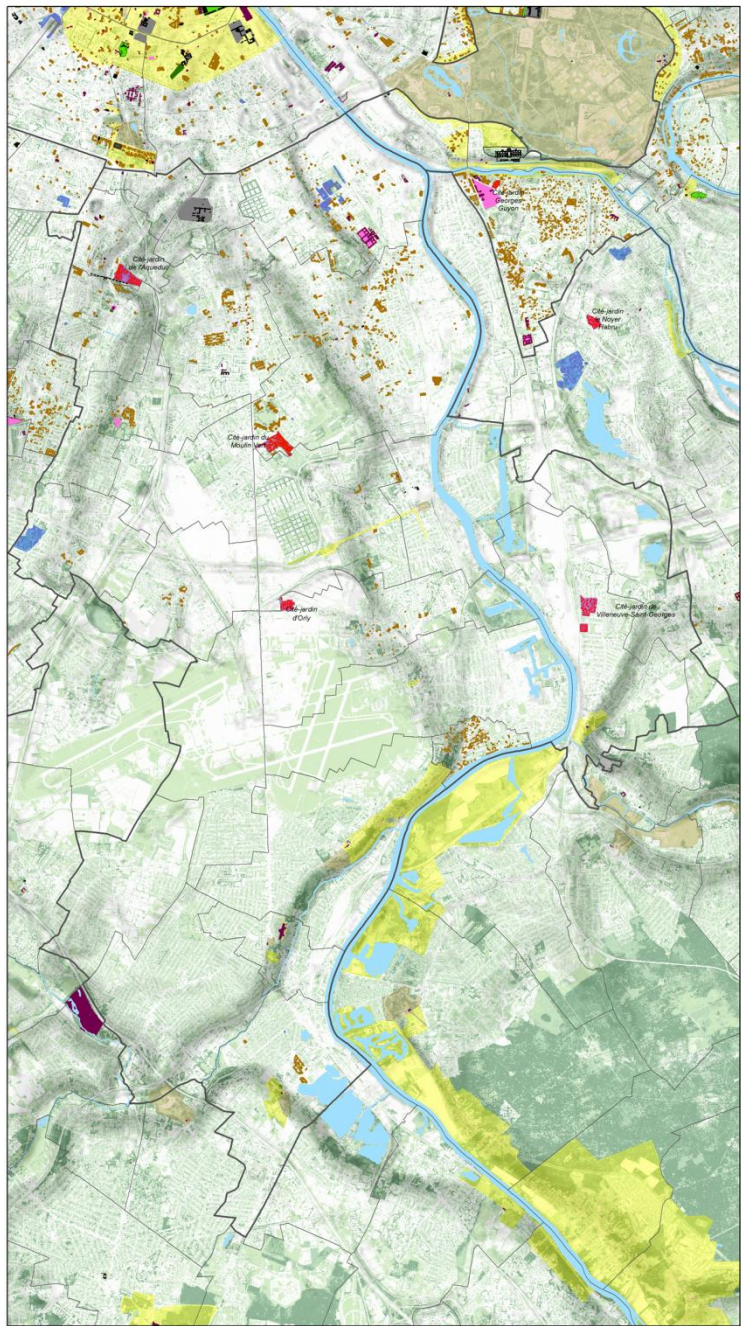
LES PENTES DES RUES

En pourcentage :

- moins de 1,5
- de 1,5 à 4
- de 4 à 6
- plus de 6

Sources : APUR, MNT - 2012 (c) InterAtlas

0 1 Km



PATRIMOINE IMMEUBLES PROTÉGÉS

Immeuble protégé (Monument Historique)
Hiérarchie de protection (MH), Type d'immeuble (MH)

- Autre - Classé
- Autre - Inscrit
- Bati - Classé
- Bâti - Inscrit
- Jardin - Classé
- Jardin - Inscrit

Protection communales PLU

- Bâtiment isolé ou Ensemble

Périmètre des sites protégés MEDDE

- Site Inscrit
- Site Classé

Immeuble protégé

- Cité-Jardin
- Label XXeme

La végétation

En mètres :

- Moins de 1
- De 1 à 10
- Plus de 10

Sources : APUR, Image proche-infrarouge, MNE - MNT - 2012 (c) InterAtlas

0 1 Km

Une armature urbaine fractionnée avec un tissu urbain faubourien et pavillonnaire et de grandes enclaves monofonctionnelles

MORPHOLOGIE DES BÂTIMENTS

TYPES DE BÂTIMENTS :

- emprise bâte de 3 à 190m², hauteur inférieure à 10m
- emprise bâte de 190 à 500m², hauteur inférieure à 10m
- emprise bâte de 500 à 1000m², hauteur inférieure à 10m
- emprise bâte inférieure à 1000 m², hauteur de 10 à 37m
- emprise bâte supérieure à 1000m², hauteur inférieure à 20 m
- emprise bâte supérieure à 1000m², hauteur de 20 à 37m
- hauteur supérieure à 37m

Sources : APUR,
Image proche-infrarouge,
MNE - MNT - 2012
(c) InterAtlas

0 1 Km



STRUCTURE URBAINE



Légende

- Périmètre des EPT
- Service de santé
- Usine de traitement des eaux
- Service urbain
- Aéroport
- Autoroute
- Réseau ferré
- Espace vert, agricole et forestier
- Plan d'eau

0 1 2 Km



An aerial photograph of a dense urban neighborhood, likely in Paris, showing a mix of residential buildings, trees, and streets. The text is overlaid in the center of the image.

Une histoire, une géographie...
une sociologie particulière

Un territoire qui renoue avec la croissance démographique depuis les années 2000

Nombre d'habitants dans le T12:

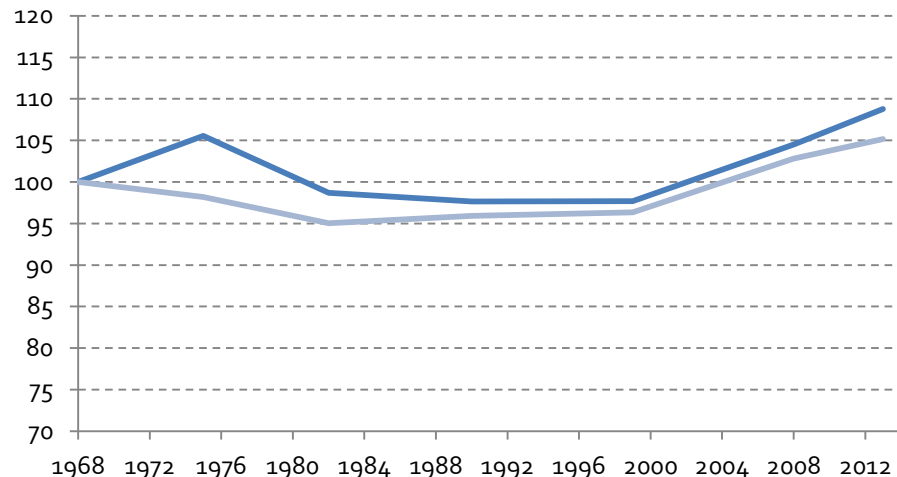
659 300 en 1975

610 100 en 1999

652 600 en 2008

679 500 en 2013

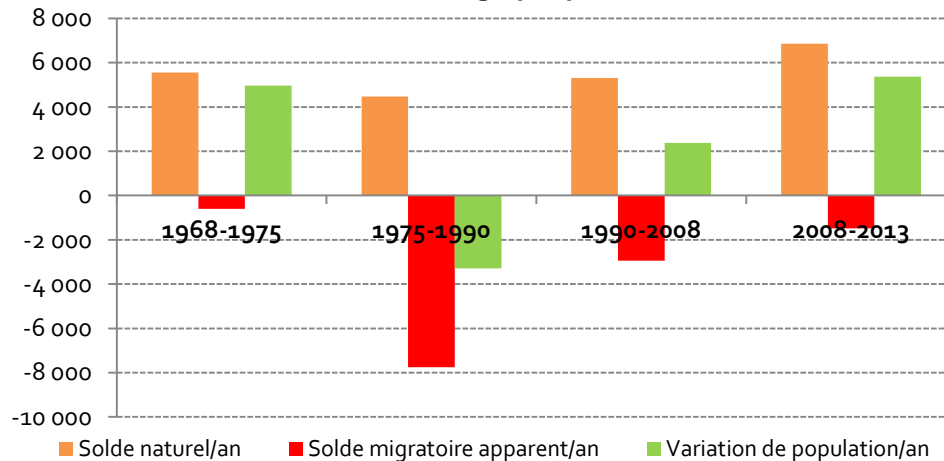
Evolution du nb d'habitants dans le T12 et dans la MGP (en base 100 en 1968)



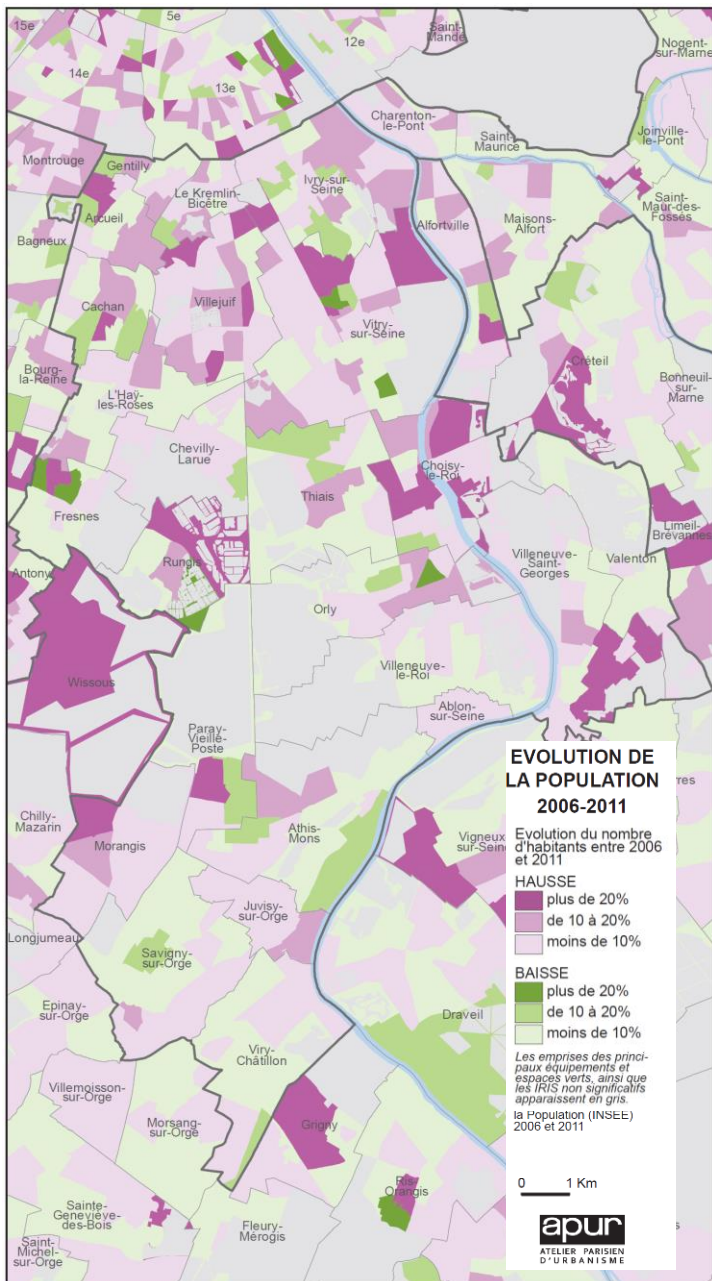
Source : Insee, RP

— T12 — Métropole

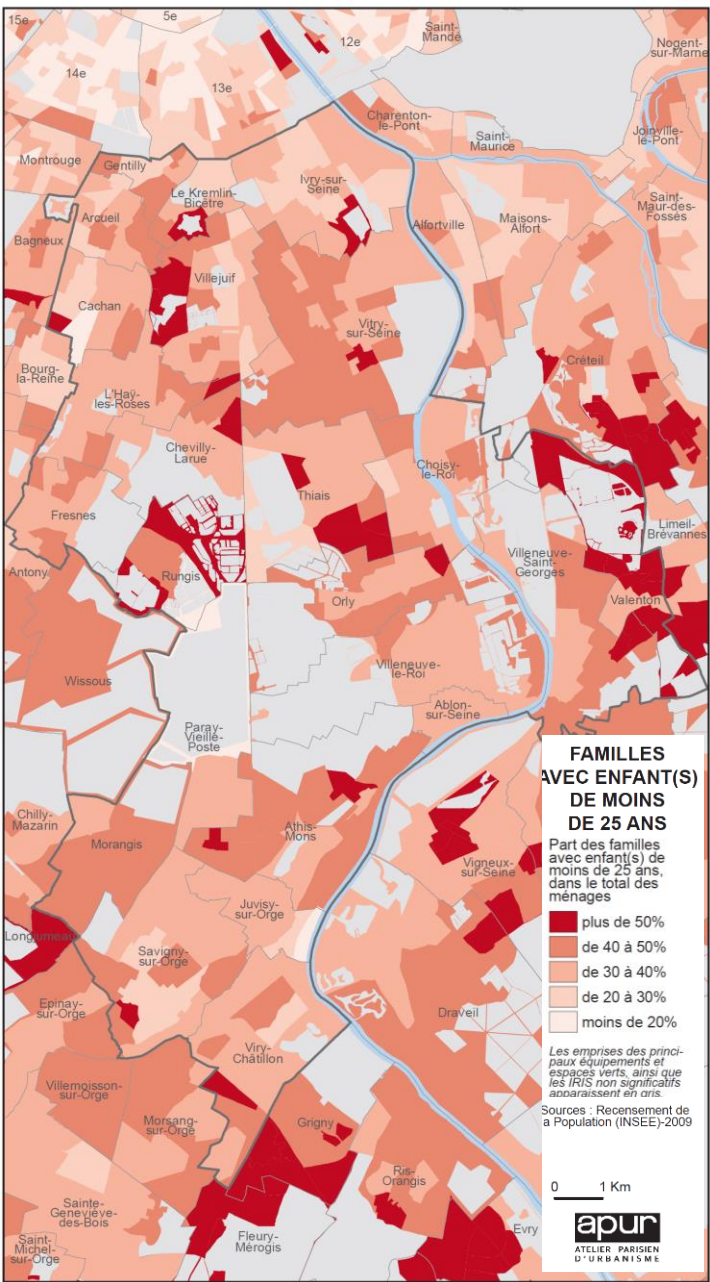
Les ressorts de la croissance démographique



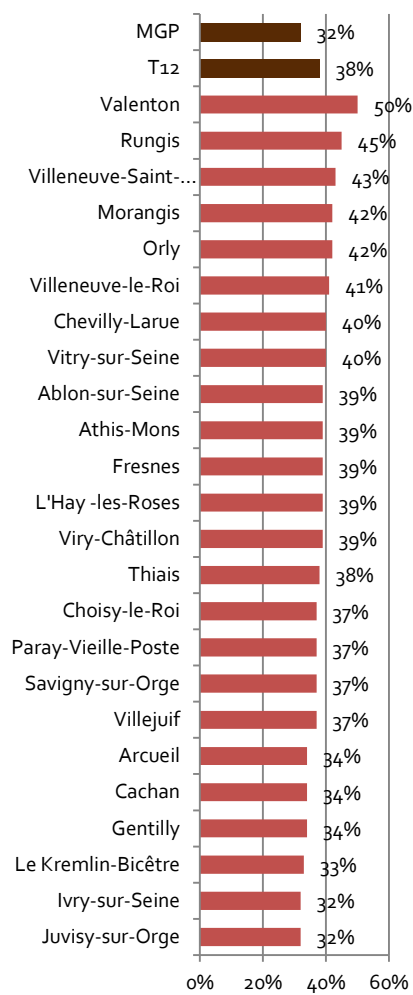
Source : Insee, Etat civil



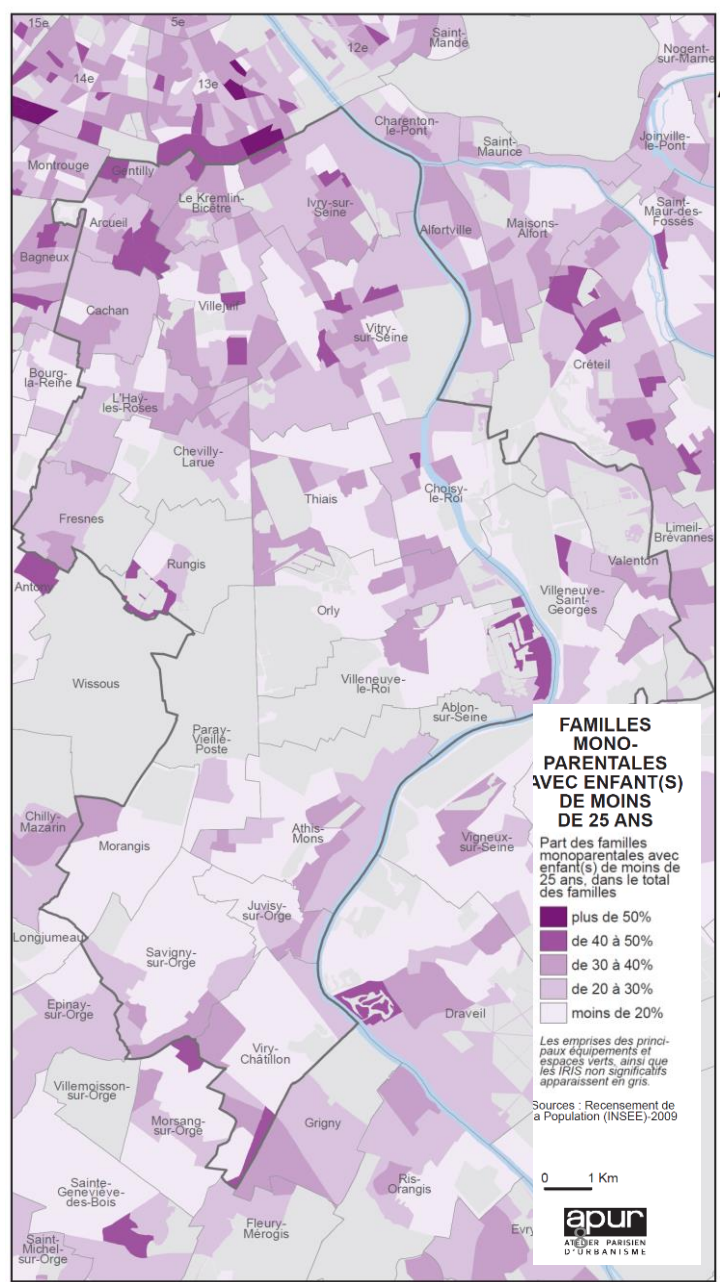
Une croissance démographique portée par les ménages au profil familial



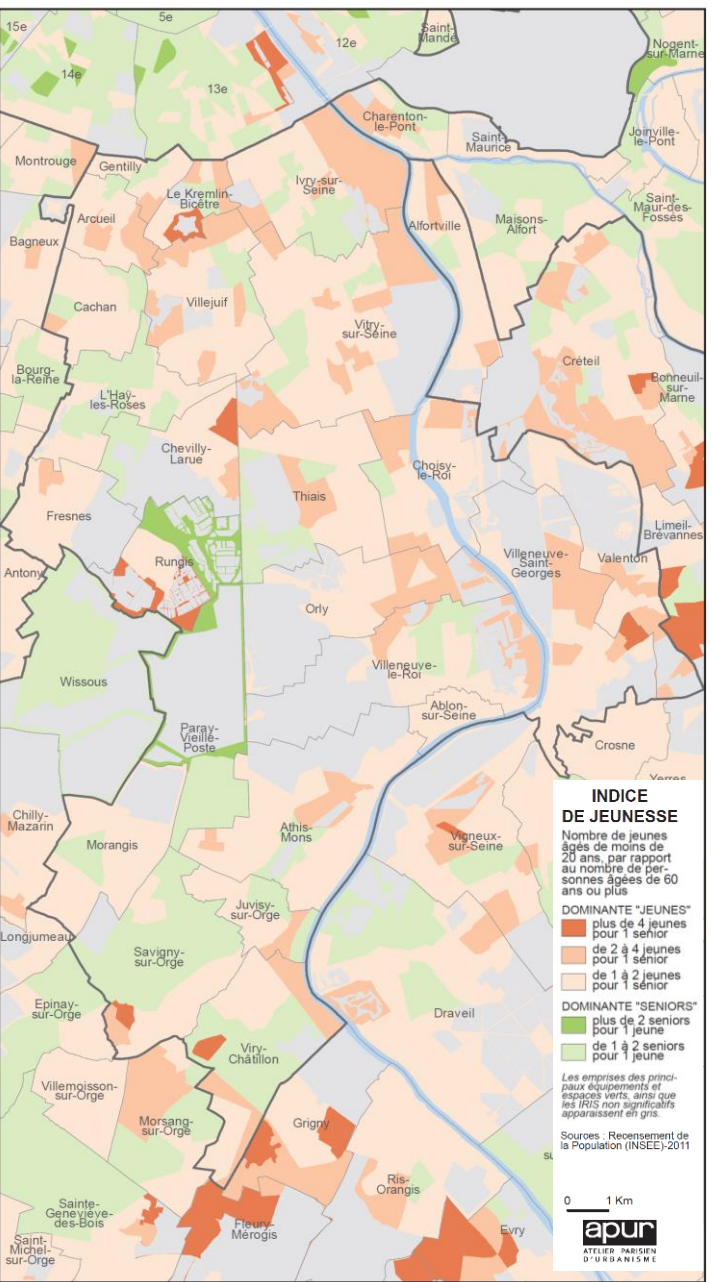
Part des familles dans le total des ménages



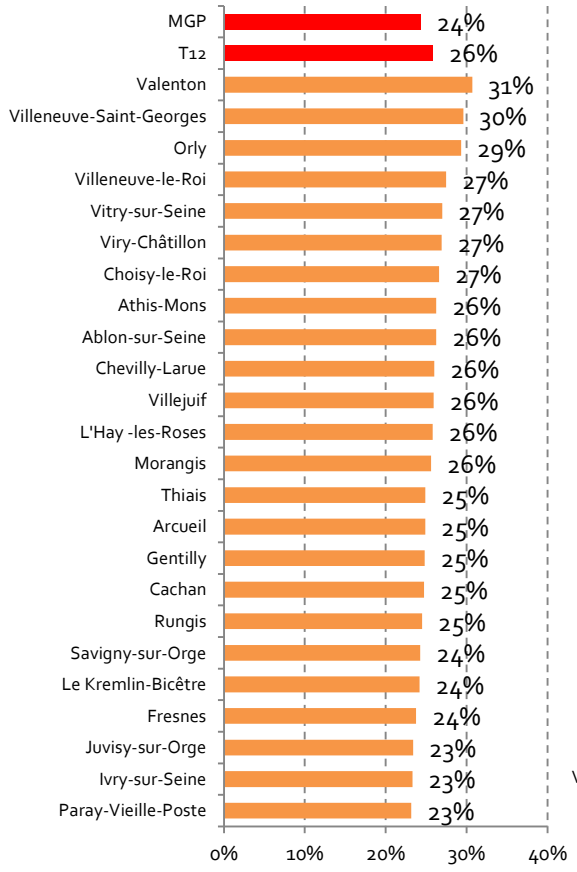
Source : Insee, Recensement 2012



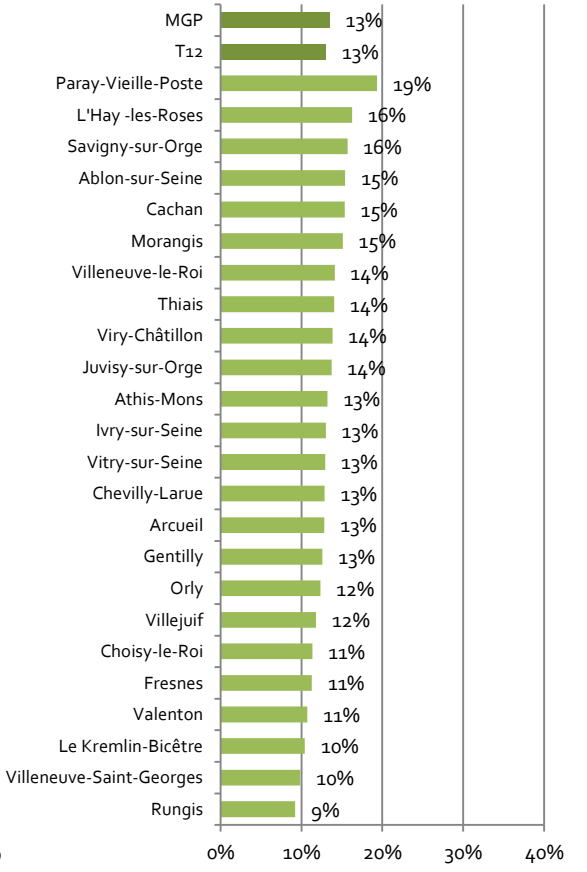
Des jeunes plus présents dans les communes situées dans la vallée et dans les territoires en mutation depuis plusieurs années



Part des moins de 20 ans

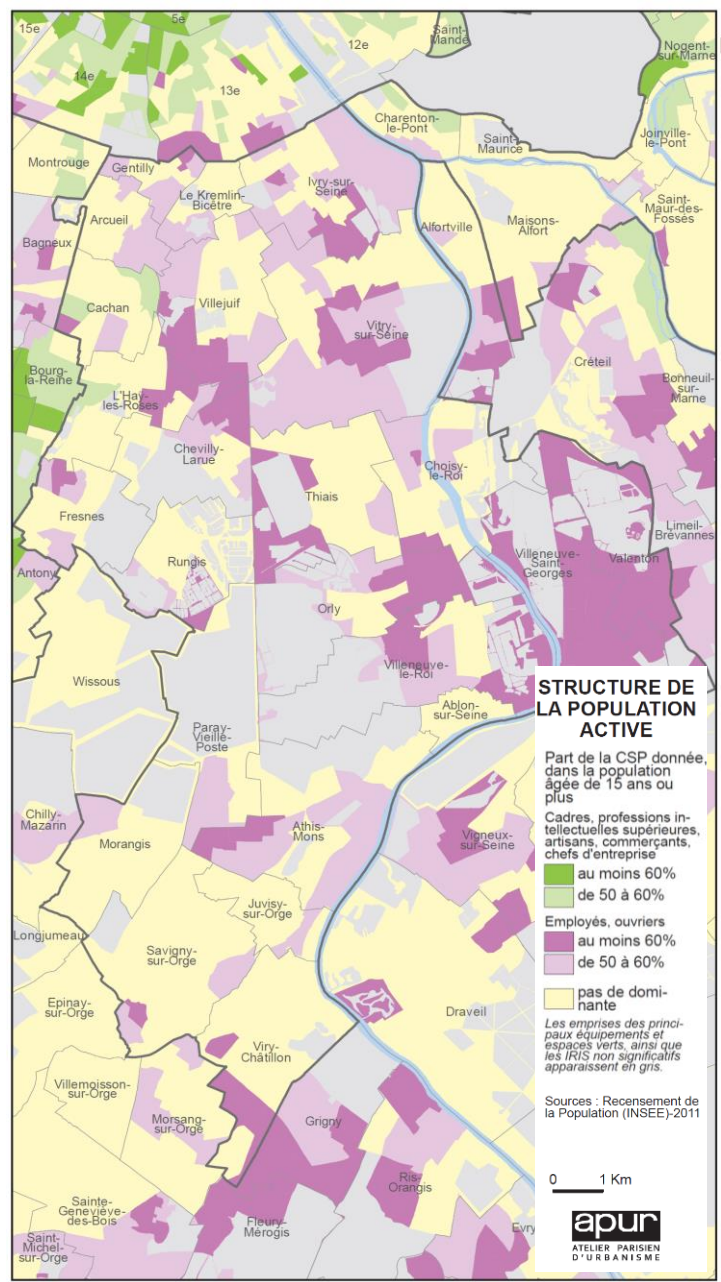


Part des plus de 65 ans

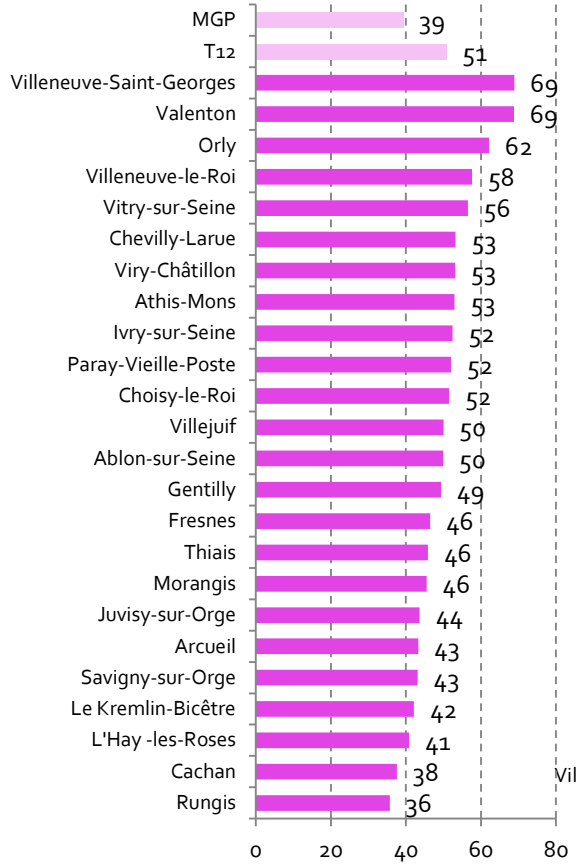


Source : Insee, Recensement 2012

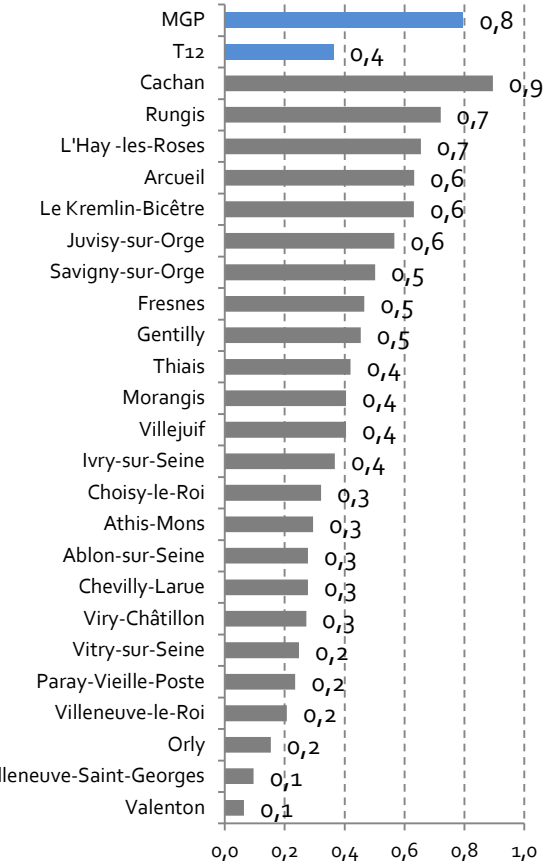
Une majorité d'actifs employés ou ouvriers mais de plus en plus de cadres parmi les ménages qui arrivent sur le territoire



Part des employés et ouvriers dans la population active

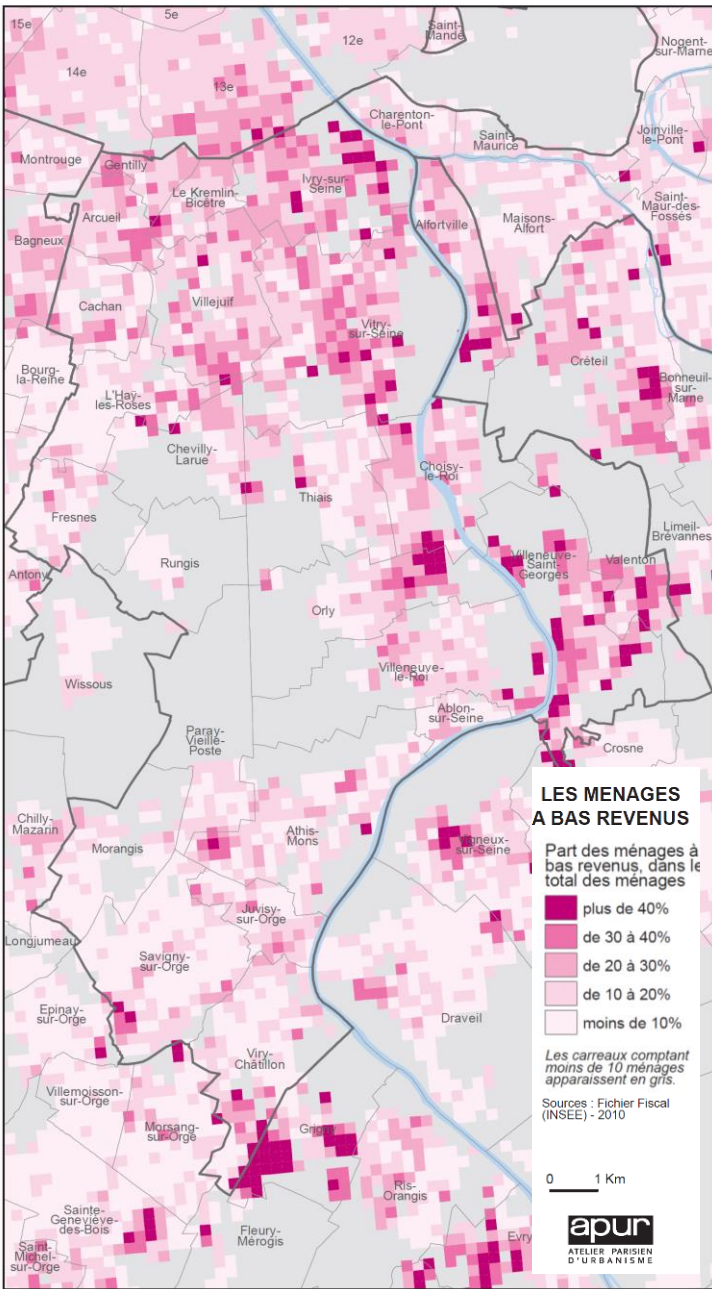


Ratio des actifs cadres / employés - ouvriers

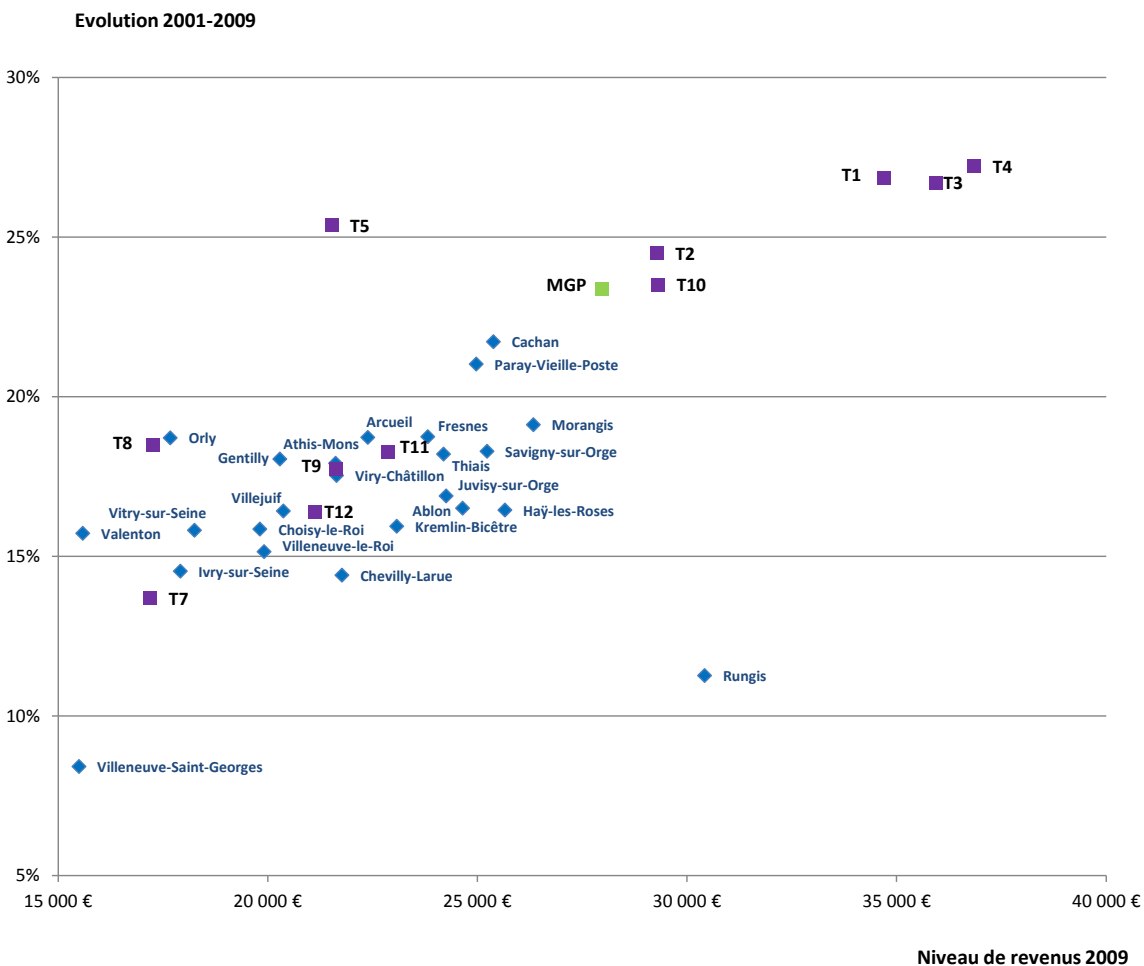


Source : Insee, Recensement 2012

Des ménages aux revenus modestes et une part importante de ménages à bas revenus dans certains secteurs



Evolution du revenu moyen des ménages entre 2001-2009 (par unité de consommation)



Note de lecture : Le revenu moyen des ménages du T12 s'élève à 21 100 € par an et par unité de consommation en 2009 et il a progressé de 16 % entre 2001 et 2009. A titre de comparaison, le revenu moyen des ménages du T4 (La Défense) est plus élevé et a progressé plus fortement au cours des dernières années. Il s'élève à 36 800 € par an et par unité de consommation en 2009 et il a progressé de 27% entre 2001 et 2009.

Source : Insee, Revenus fiscaux localisés (RFL) au 31 décembre 2010



une trame viaire et des services urbains
à enrichir au service du territoire

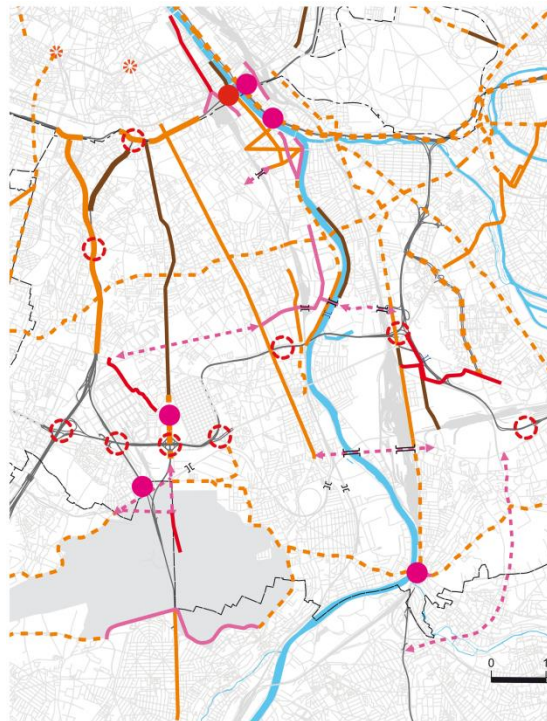
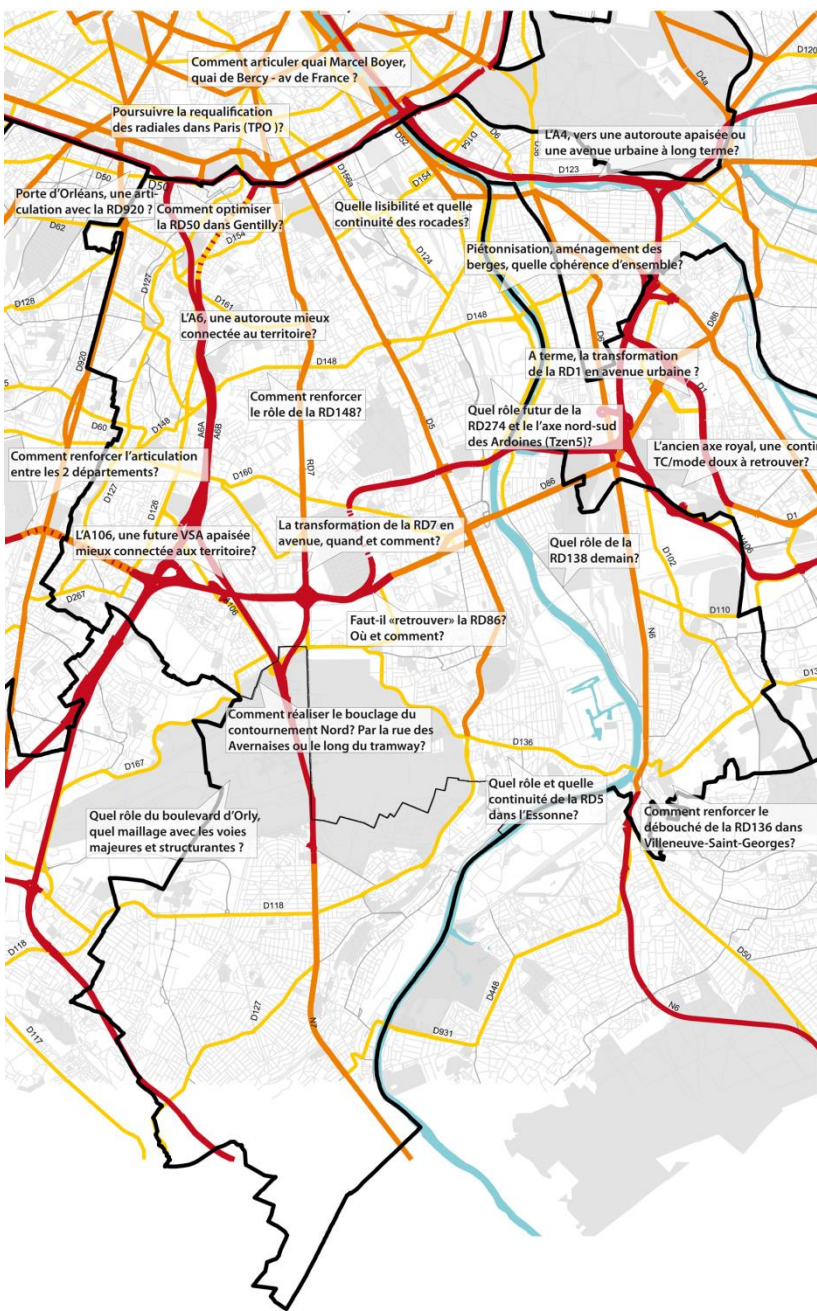
Une trame viaire constituée d'autoroutes et de voies étroites, avec des manques

Questions posées par l'armature urbaine : les enjeux d'évolution

T12

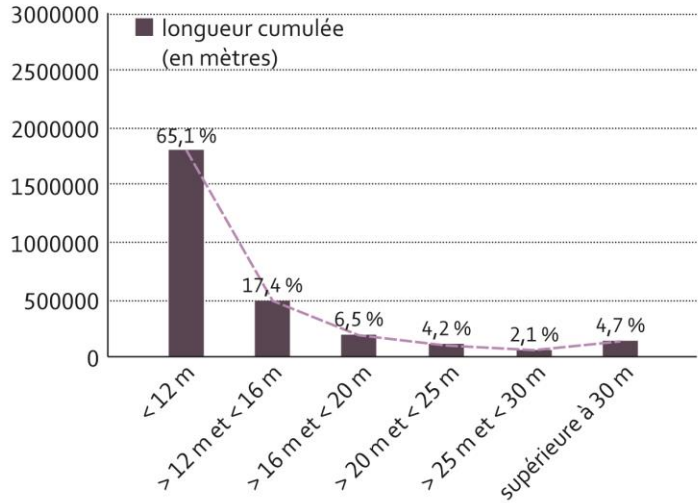
- Armature urbaine**
- Autoroutes et voies rapides
 - Voies majeures
 - Voies structurantes
 - Voies de distribution locale

apur document provisoire juin 2014



Des voies peu larges, une topographie qui permet l'usage du vélo sur le plateau et en bord de Seine

Val-de-Marne (94)

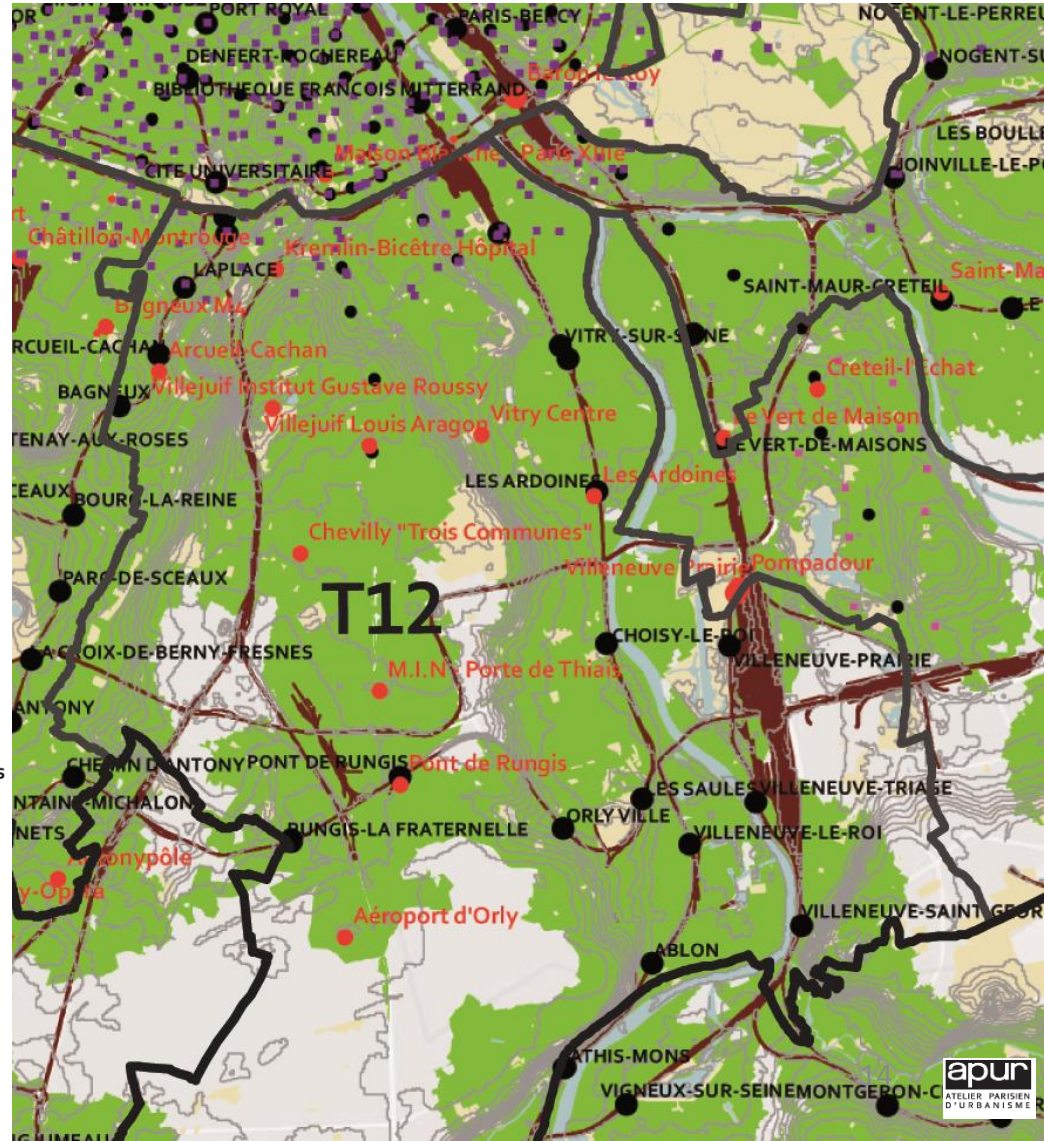


Plus de 60 % du linéaire des voies est inférieur à 12 m de large dans le département du Val-de-Marne contre 30 % à Paris

Accessibilité en vélo réelle des gares de transports lourds existantes et futures

- RER et Transilien
- Métro
- Projet de gare RER et gare RGPE
- Projet de station de Métro
- Coupure urbaine (autoroute, voie ferrée)
- Accessibilité à 2 000 m (10 mn de temps de parcours)
- Station Vélib'
- Station Cristolib
- Bois et espace verts

Source : Stif 2012, BDTopo IGN © 2012 Esri, Delorme, NAVTEO



Des grands services urbains d'échelle métropolitaine et régionale



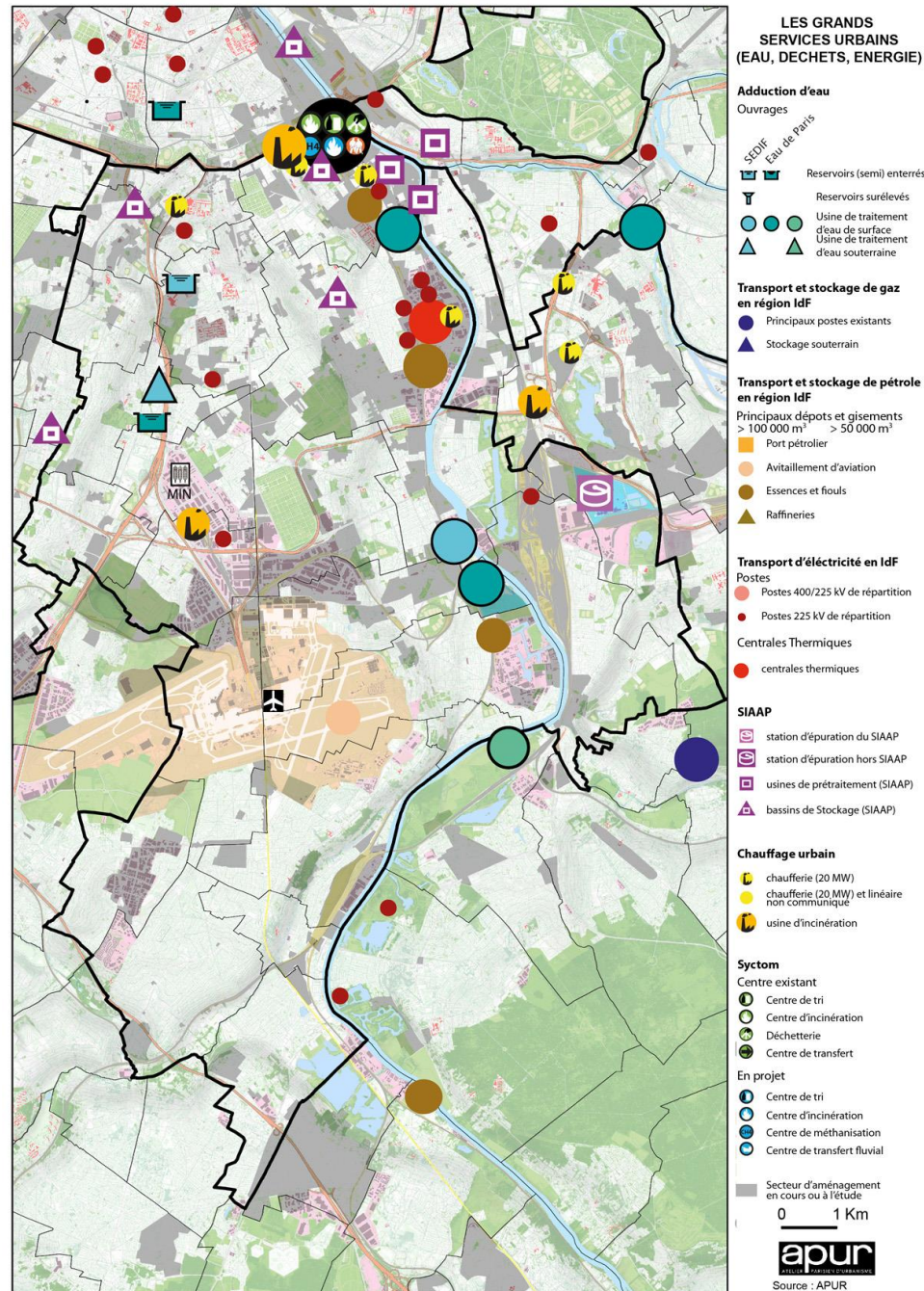
Usine des eaux Orly



Station d'épuration des eaux usées Valenton



Centrale thermique Ivry-sur-Seine



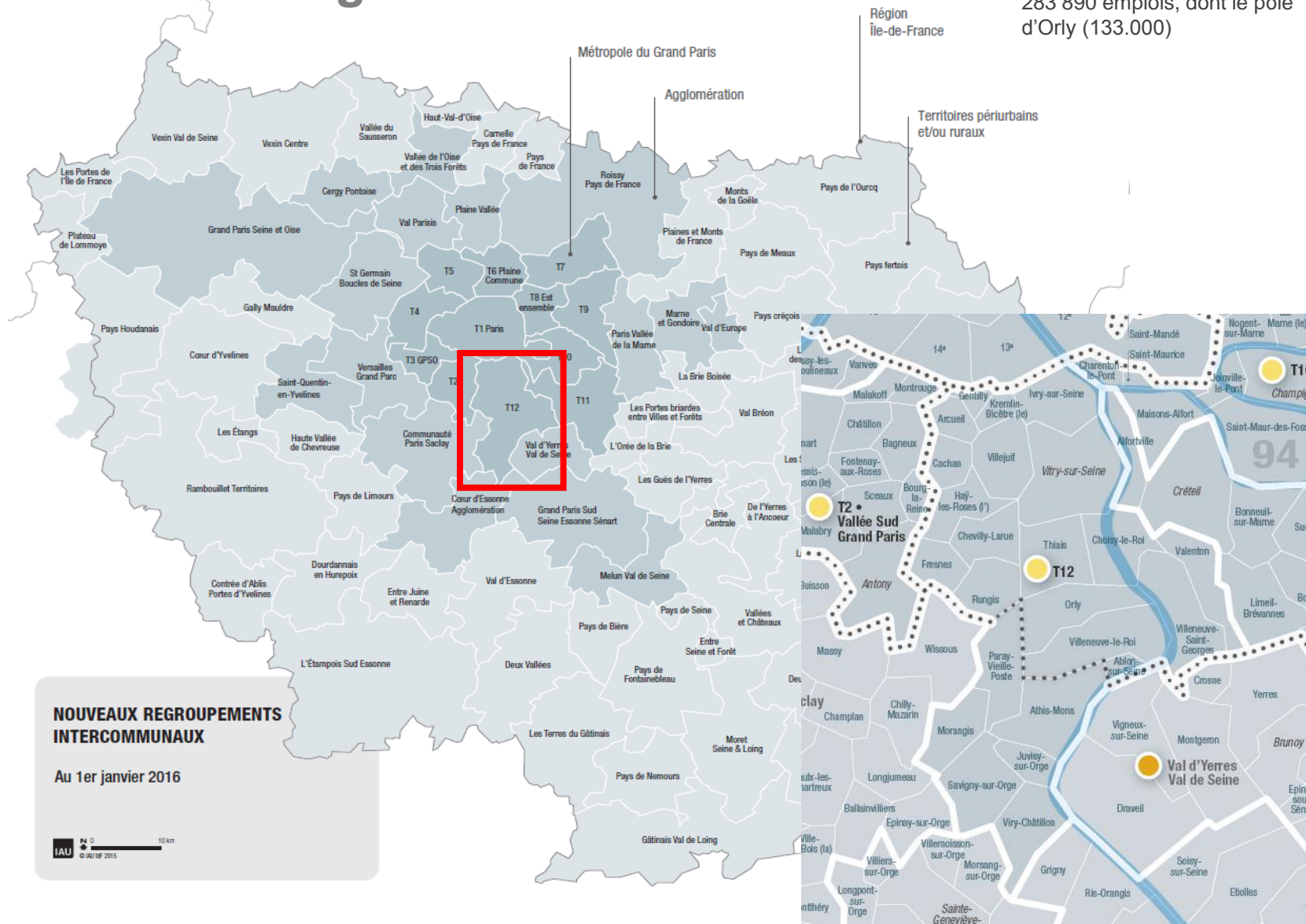
Le territoire dans la Métropole et la Région



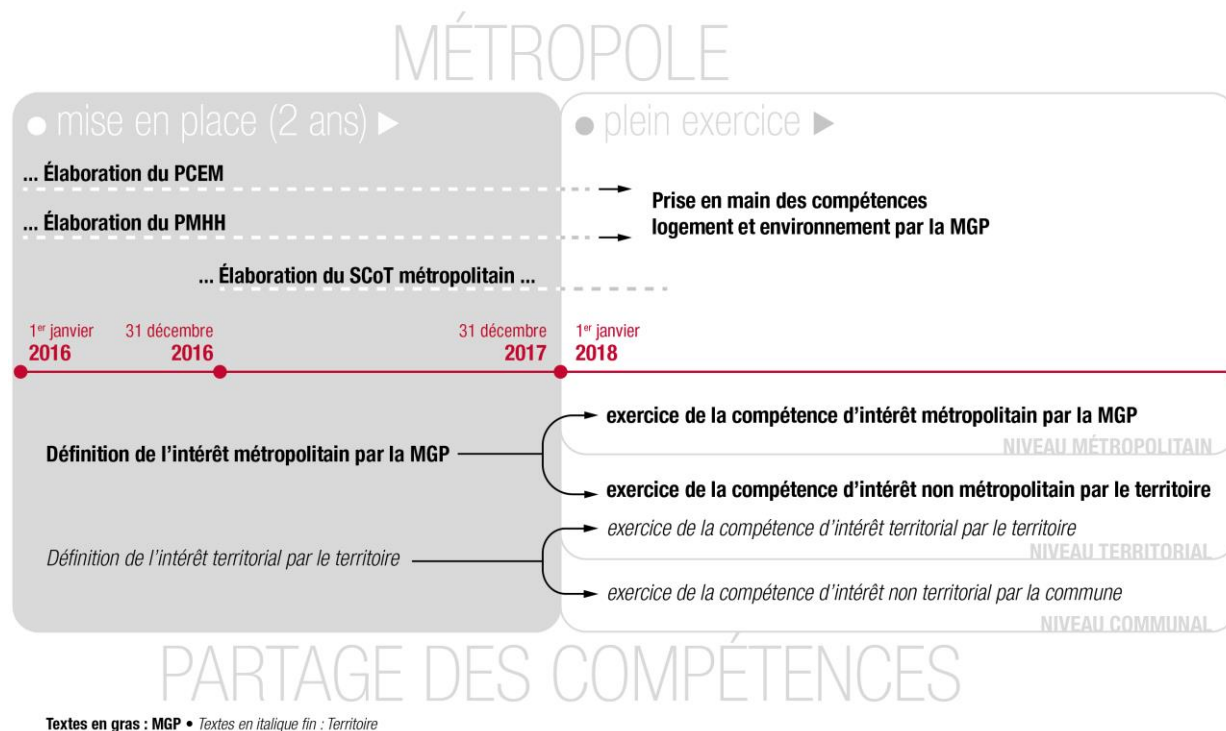
Vallée de la Bièvre, aqueduc de la Vanne et du Loing à Arcueil

Un nouveau territoire Une nouvelle gouvernance

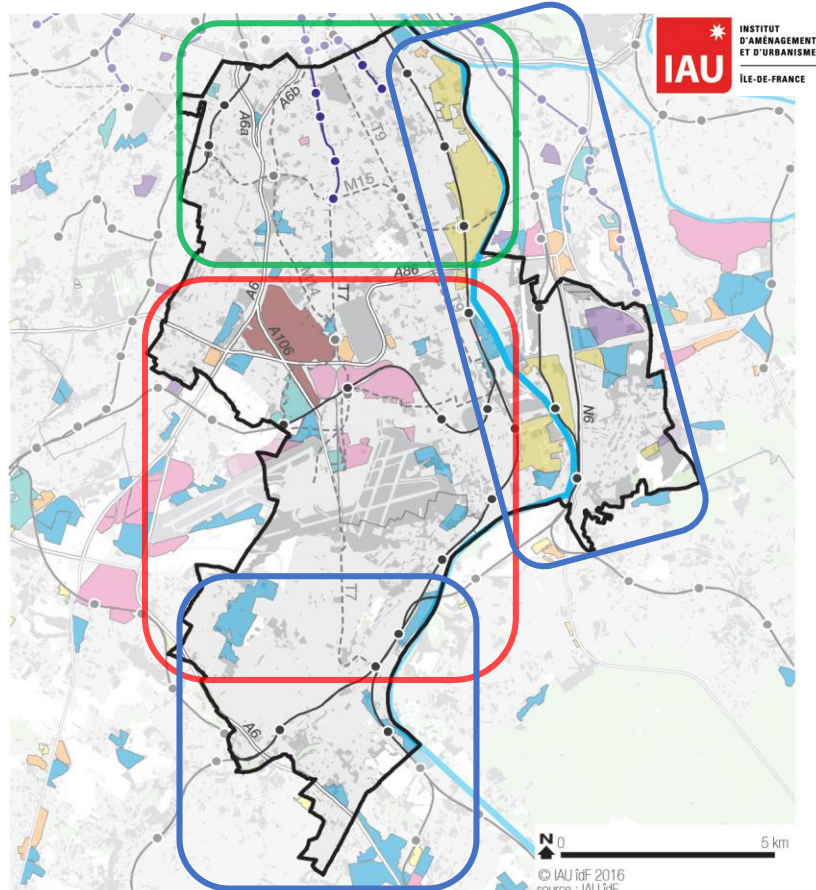
24 communes, 123 km²
671 505 habitants (en 2012)
275 845 logements, dont 35% sociaux
283 890 emplois, dont le pôle d'Orly (133.000)



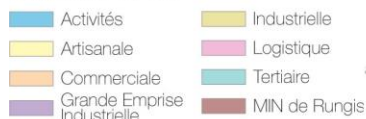
La mise en œuvre de la Métropole du Grand Paris et des territoires



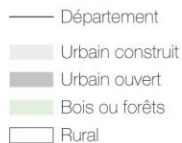
Une géographie économique composite, des synergies à développer



Dominante du SAE



Fond de plan



Réseau de transports en commun

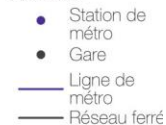
En projet



Réseau routier



Existant



Au nord du territoire :

Tissu TPE/PME et économie résidentielle

Tertiaire supérieur privé : LCL à Villejuif, Orange Village à Arcueil, Campus Sanofi à Gentilly, FNAC à Ivry...

Santé et recherche-innovation : Le bio-cluster Cancer Campus autour de l'IGR à Villejuif, Silver Innov autour de Charles Foix à Ivry, Universités Paris-Sud et UPMC, labos et centres de recherche (Inserm, CNRS), Sanofi à Vitry, L'Oréal à Chevilly-Larue...

Au cœur du territoire :

Les grandes emprises logistiques/commerce de gros et aéroportuaire

MIN de Rungis, SOGARIS, SENIA, plate-forme d'Orly...
... mais aussi **tertiaire/activités** (parc d'affaires Icade, Cœur d'Orly) et **commerciales** (Belle-Epine, Thiais Village)

Le long de la Seine et au sud du territoire :

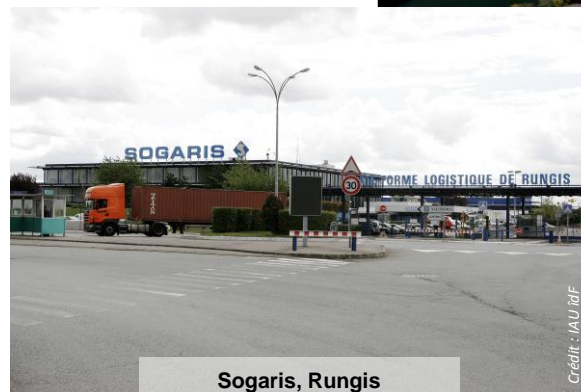
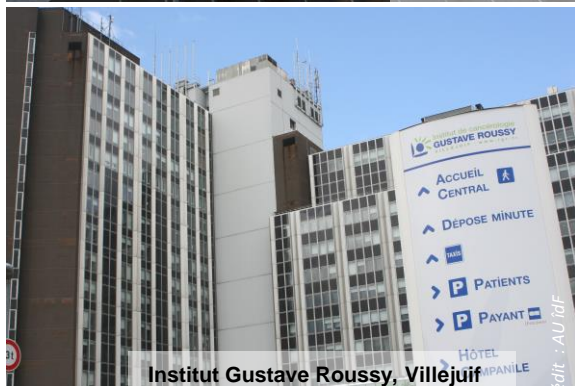
Activités industrielles et portuaires, grands services urbains, éco-activités

SYCTOM à Ivry, centrale EDF (fermée) et dépôt pétrolier à Vitry, usines d'eau potable à Choisy-le-Roi et Orly, centrales à béton et matériaux de construction à Ivry, Athis-Mons, chantier combiné de Valenton...

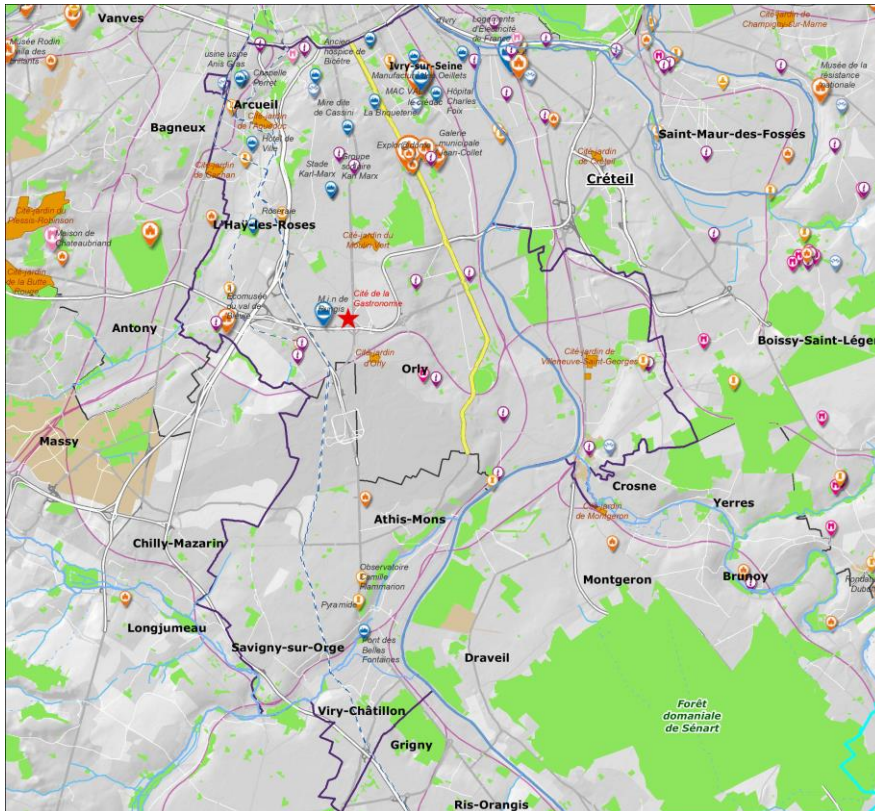
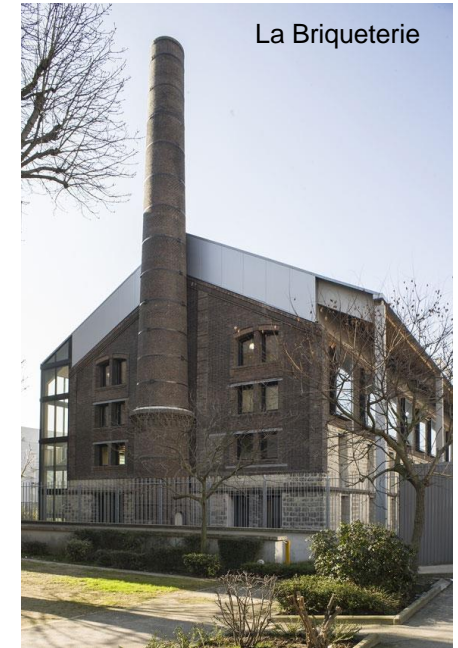
Zones d'activités à dominante commerce de gros, BTP, recyclage/traitement des déchets. Mais aussi quelques « pépites » comme Renault F1 à Viry-Châtillon.

Tissu TPE/PME et économie résidentielle.

Des fonctions majeures pour l'Île-de-France



Un patrimoine, vecteur potentiel de développement



Sites patrimoniaux et touristiques

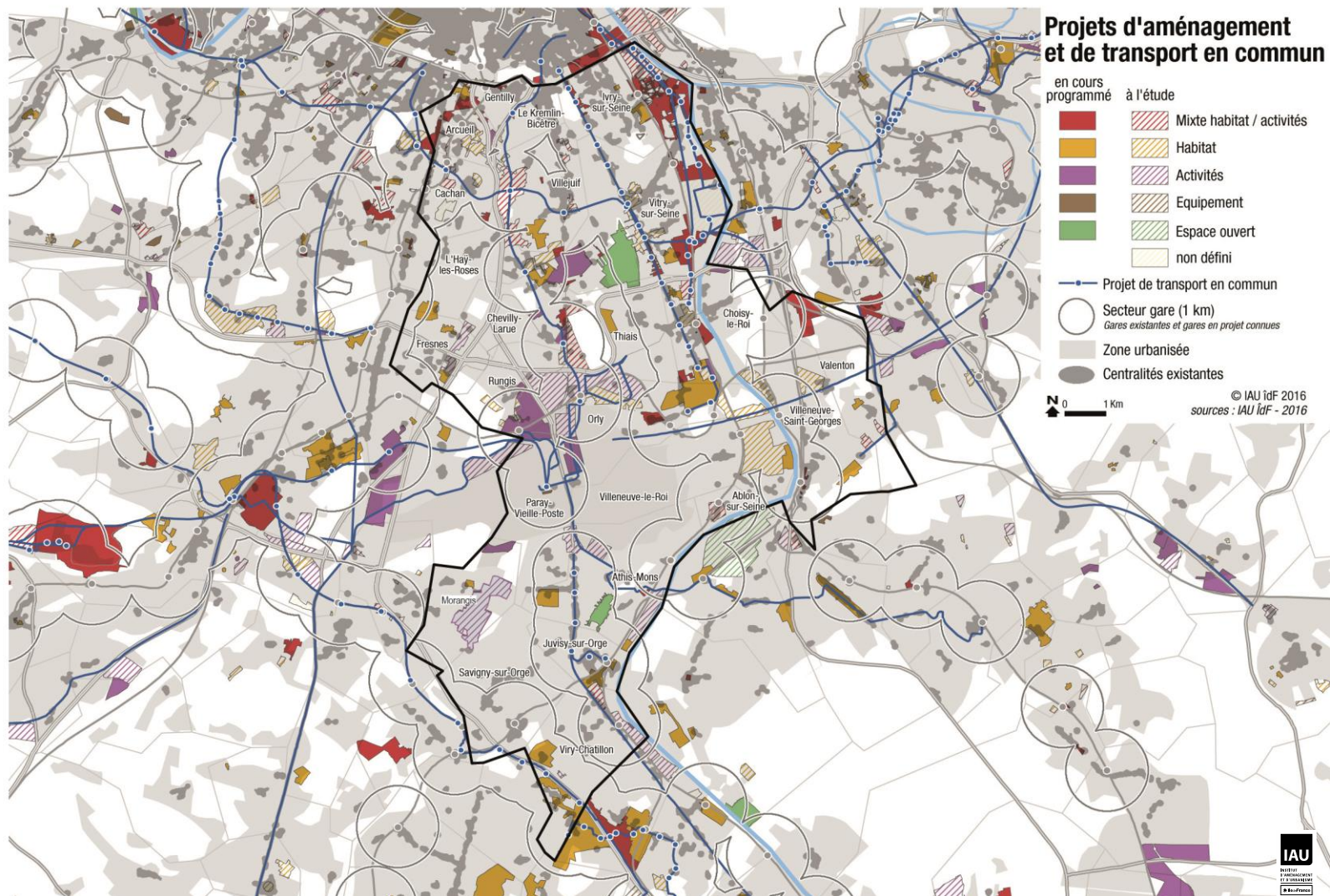
- Musée, écomusée, art contemporain
- Château ou demeure
- Edifice public
- Edifice religieux
- Maison d'homme ou de femme célèbre et illustre
- Patrimoine industriel et architectural
- Petit monument
- Site à caractère militaire
- Aqueduc
- la D5, le boulevard des Arts
- les cités jardins
- ZPPAUP et secteurs sauvegardés
- Espaces verts de plus de 20 Ha
- Projet d'équipement touristique

0 1,75 3,5 km

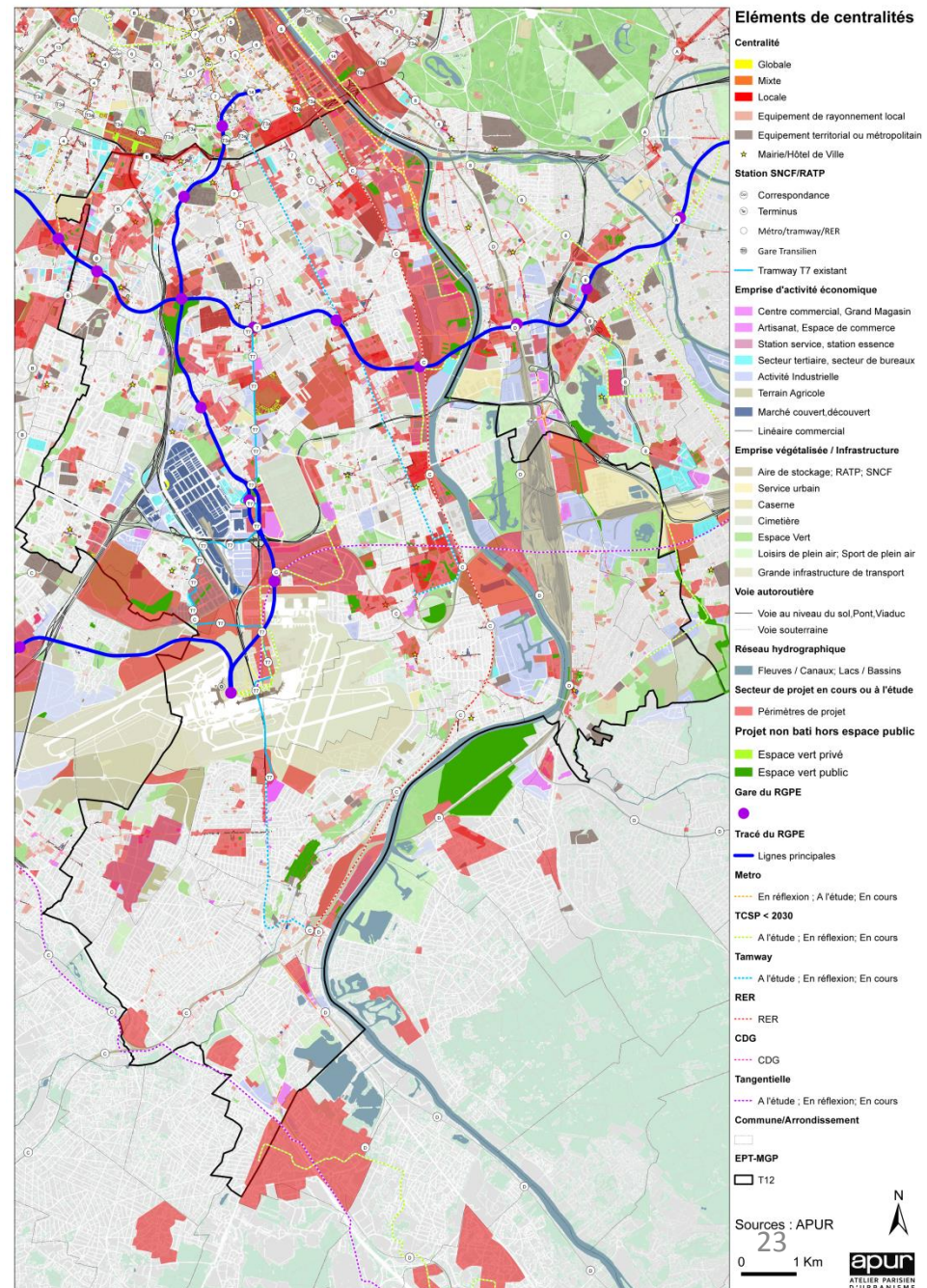
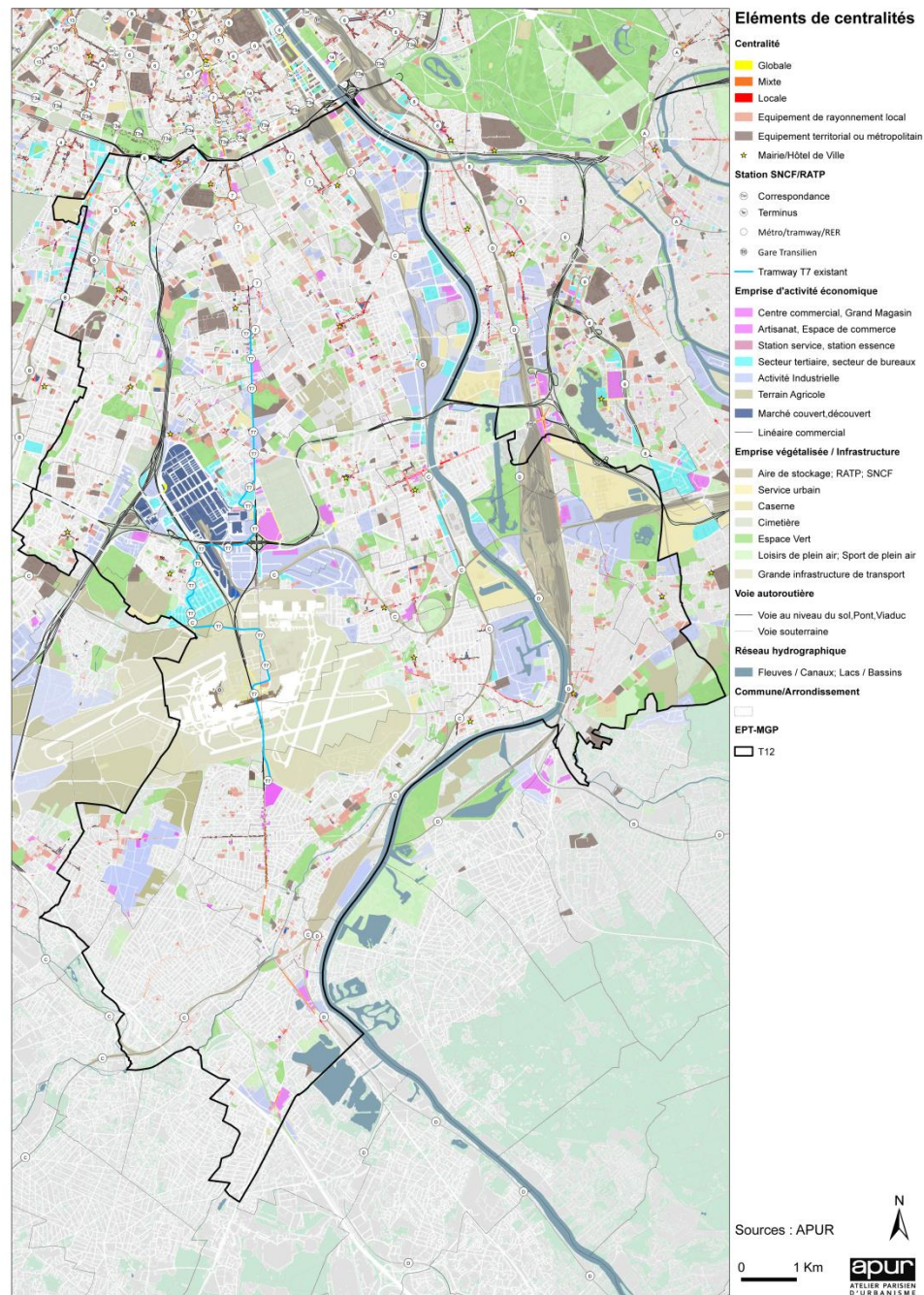
source : IAU-IDF



Des dynamiques puissantes de mutation



Mutations portées par des projets à toutes les échelles



Un laboratoire de l'innovation économique et urbaine

Un territoire d'innovations en santé, logistique urbaine, éco-construction, alimentation...

... Mais aussi de nouveaux liens entre formation, recherche-innovation et entreprises...

... Et de nouveaux liens entre développement économique et développement urbain



Les hauts lieux de la transition, une approche spatiale innovante, quelques exemples



Les hauts lieux de la transition

Une centaine de lieux urbains, périurbains ou ruraux en Île-de-France, rassemblant chacun au moins trois initiatives remarquables dans un carré de l'ordre d'un kilomètre de côté.

Les multiples initiatives prises en Île-de-France pour répondre aux trois grands défis de la transformation économique, de la transition énergétique et de l'adaptation au changement climatique, s'insèrent généralement dans de vastes réseaux institutionnels, économiques et sociaux, qui dépassent largement les limites des territoires, et même de la région.

Pourtant, ces initiatives, en cours ou projetées, se concentrent souvent dans des lieux identifiants, parcourables à hauteur d'homme et de femme, offrant une expérience sensible de ce que pourrait être la ville de demain.

Identifier, décrire et comprendre ces hauts lieux de la transition, c'est permettre de mieux accompagner les initiatives et de renforcer les synergies au sein de ces « laboratoires vivants de la ville de demain »...

C'est permettre, aussi, de mieux diffuser la dynamique de ces « démonstrateurs urbains » au sein des territoires et, au-delà, dans l'ensemble de la région...



L'Arc de l'innovation

Un espace de coopération et de dialogue qui s'ouvre entre les territoires, et entre les acteurs publics et privés

Développer l'innovation sous toutes ses formes : technologique, sociale, environnementale, architecturale ou d'usage.

Renforcer le dynamisme économique, culturel et urbain

Favoriser l'émergence de nouveaux lieux...

Anticiper les nouveaux usages et les nouveaux paradigmes économiques tels que l'économie du partage, l'économie circulaire ou l'économie collaborative

25 lieux existants :

15 lieux économiques innovants : La Fabrique, Créative Valley ou Siver Innov, Techshop Leroy Merlin.

10 lieux culturels innovants.

25 lieux en projet:

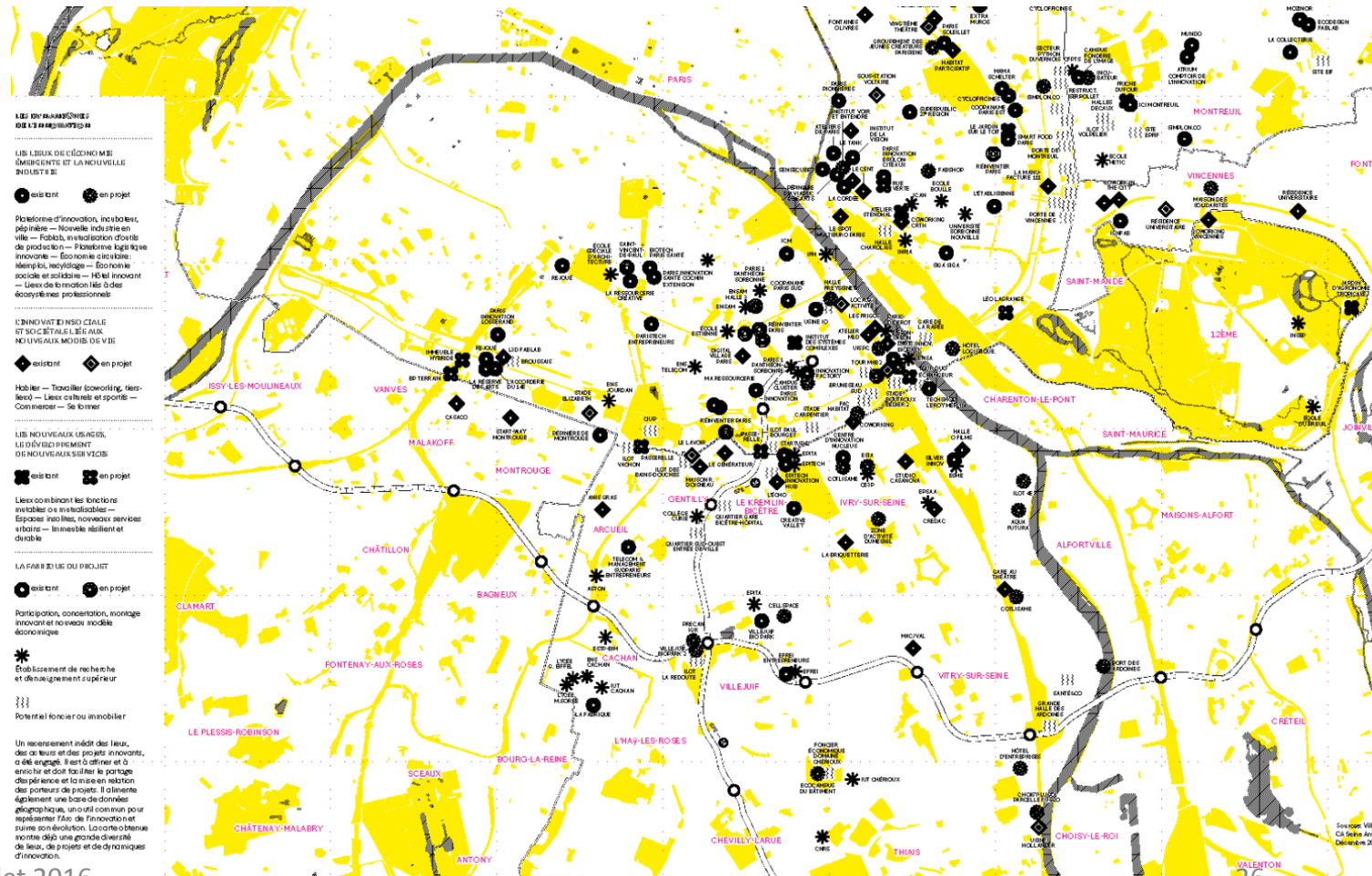
à dominante économique: incubateur Villejuif, BioPark2, démonstrateur industriel sogaris, Alsei...

à dominante culturelle: Le lavoir, l'usine Hollander...

Du foncier et de l'immobilier à réinvestir :

domaine de Chérioux, Grande halle des Ardoines, Aqua Futura.

Des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche



Appel à projets innovants Réinventer la Seine



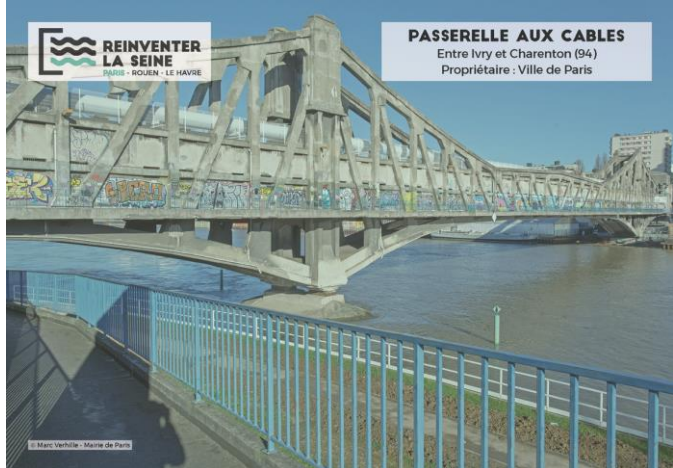
PORT D'IVRY-SUR-SEINE
Au pied de la passerelle aux Câbles
Quai Auguste Deshaies 94200 Ivry-sur-Seine
Propriétaire : Haropa Ports de Paris



© Franck Duroseau



PASSERELLE AUX CABLES
Entre Ivry et Charenton (94)
Propriétaire : Ville de Paris

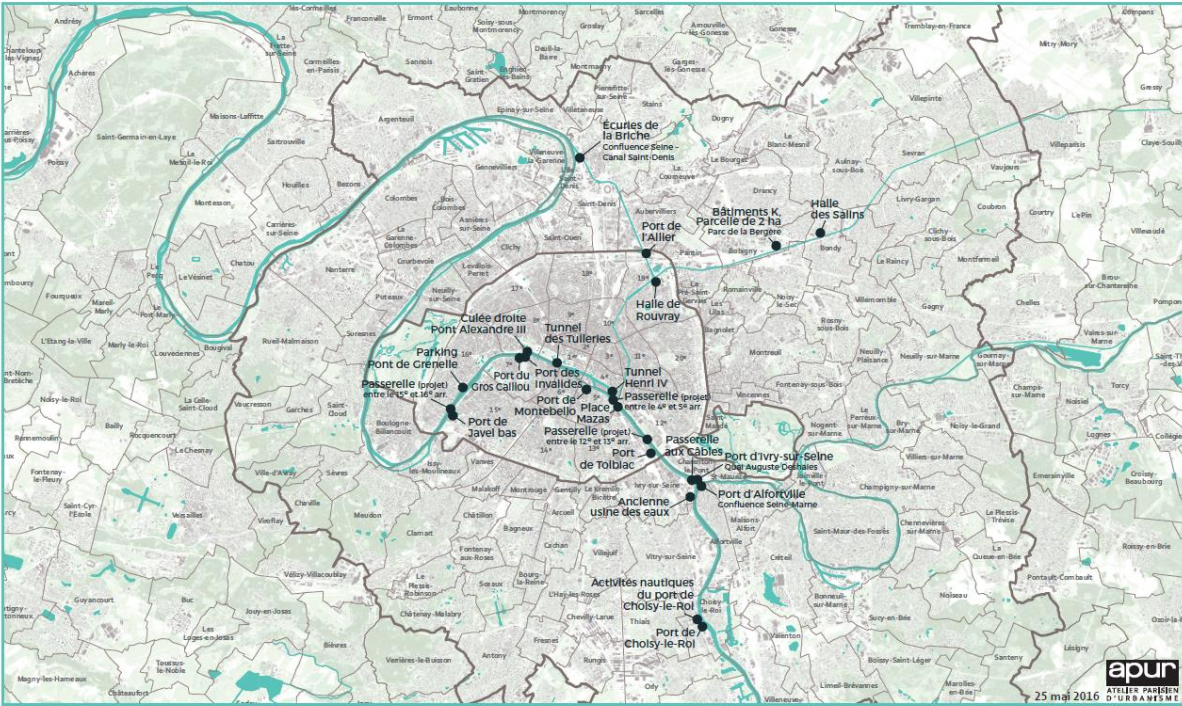


© Marc Verville - Musée de Paris



APPEL A PROJETS INNOVANTS - REINVENTER LA SEINE

Localisation des sites dans la Métropole du Grand Paris



ANCIENNE USINE DES EAUX
33 avenue Jean Jaurès 94200 Ivry-sur-Seine
Propriétaire : Ville de Paris



© Franck - 2011



PORT DE CHOISY-LE-ROI
Quai de Choisy-le-Roi 94600 Choisy-le-Roi
Propriétaire : Haropa Ports de Paris



© Franck Duroseau

Des paysages exceptionnels comme contribution à l'identité métropolitaine et à l'attractivité du territoire



Des paysages exceptionnels comme contribution à l'identité métropolitaine et à l'attractivité du territoire



Lac de Viry-Chatillon (wikicommons)



**POUR CHANGER DE REGARD
SUR LE TERRITOIRE**

Les caractéristiques économiques

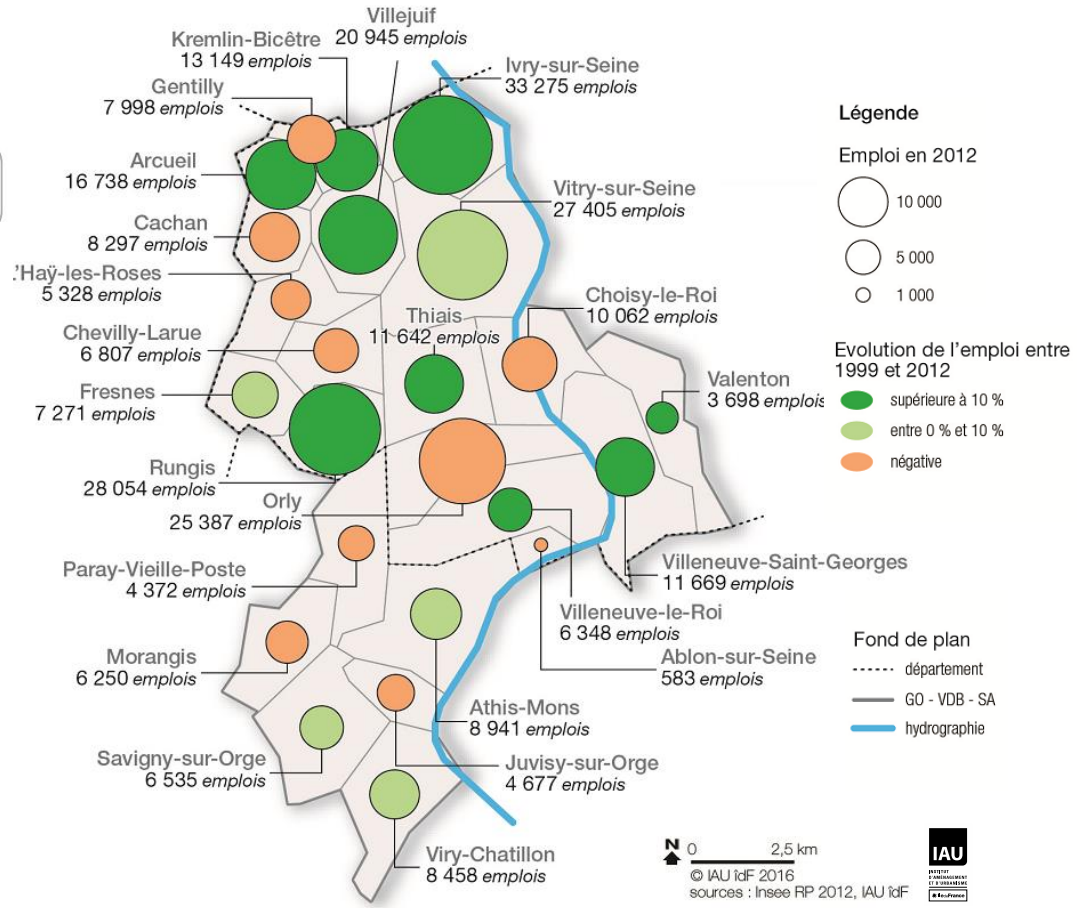
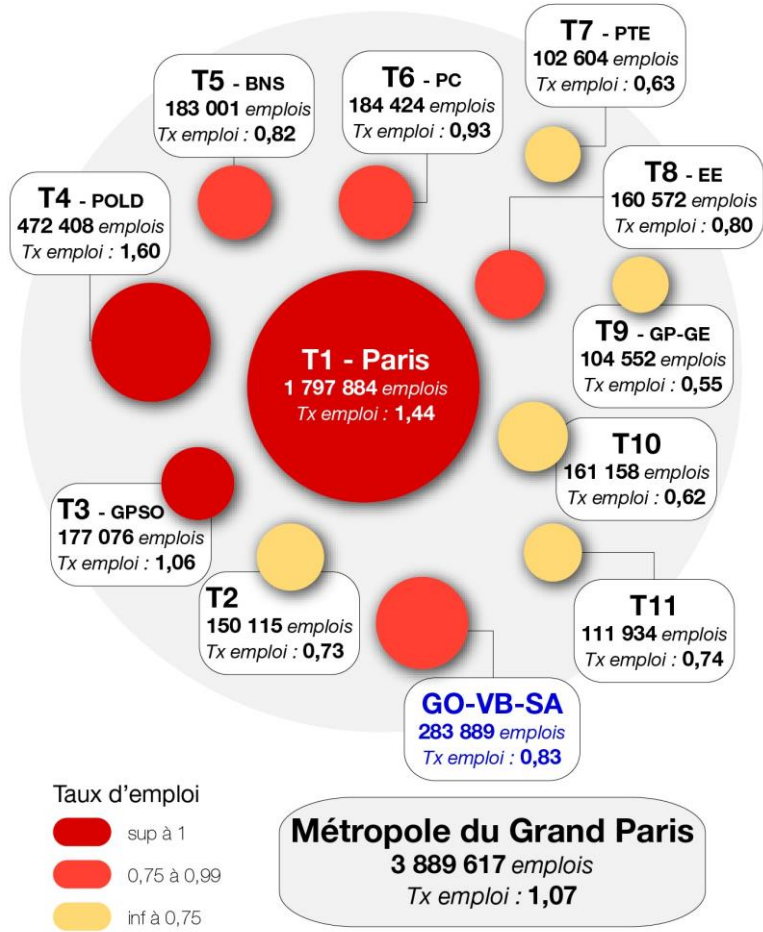


MIN de Rungis, Cimetière parisien de Thiais, et au fond, l'aéroport d'Orly

Un pôle économique majeur du sud francilien

Le 3^e Territoire de la MGP en nombre d'emplois après Paris et La Défense
 284 000 emplois en 2012

Forte concentration de l'emploi au nord du territoire et à Orly-Rungis
 Une tendance qui se renforce dans la période récente



© IAU idF 2016
 Sources : Insee RP, IAU idF

Croissance de l'emploi... mais aussi du chômage

Un territoire créateur d'emplois...

Une dynamique de création d'emplois plus forte que les moyennes MGP et IDF sur la période récente, quelle que soit la source considérée:

Evolution de l'emploi	Emploi total 2007-2012 (INSEE, RP)	Emploi salarié privé 2009-2014 (ACOSS)
GO-VdB-SA	+2,9%	+3,9%
MGP	+2,6%	+2,9%
IDF	+0,3%	+2,1%

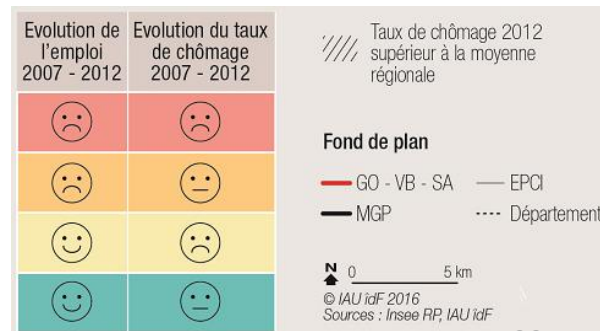
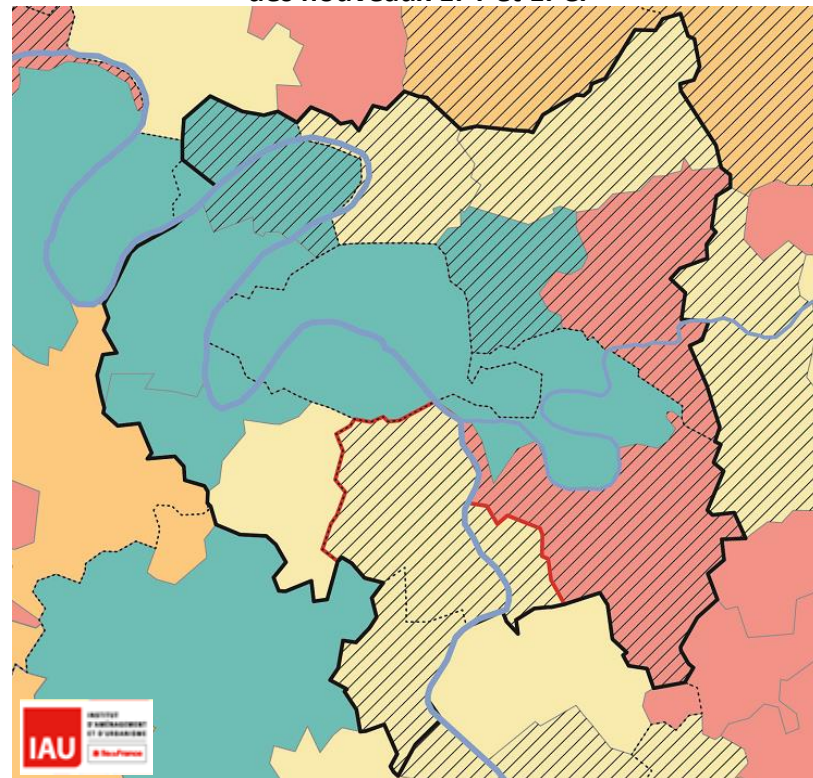
Soit + 8 000 emplois entre 2007 et 2012, et + 8 750 emplois salariés privés entre 2009 et 2014.

... Mais un taux de chômage supérieur à la moyenne régionale et en hausse

Hausse du taux de chômage de 11,9% à 13,4%, soit +1,5 point entre 2007 à 2012.

Contre +1 point dans la MGP et +1,3 point en IDF

Evolution 2007-2012 de l'emploi et du chômage au sein des nouveaux EPT et EPCI



Forte spécificité de l'emploi du territoire dans les transports & entreposage, le commerce de gros et la construction

Principaux secteurs surreprésentés par rapport à la moyenne MGP : Transports et entreposage; Construction; Commerce de gros; Services administratifs et de soutien; Santé humaine et action sociale.

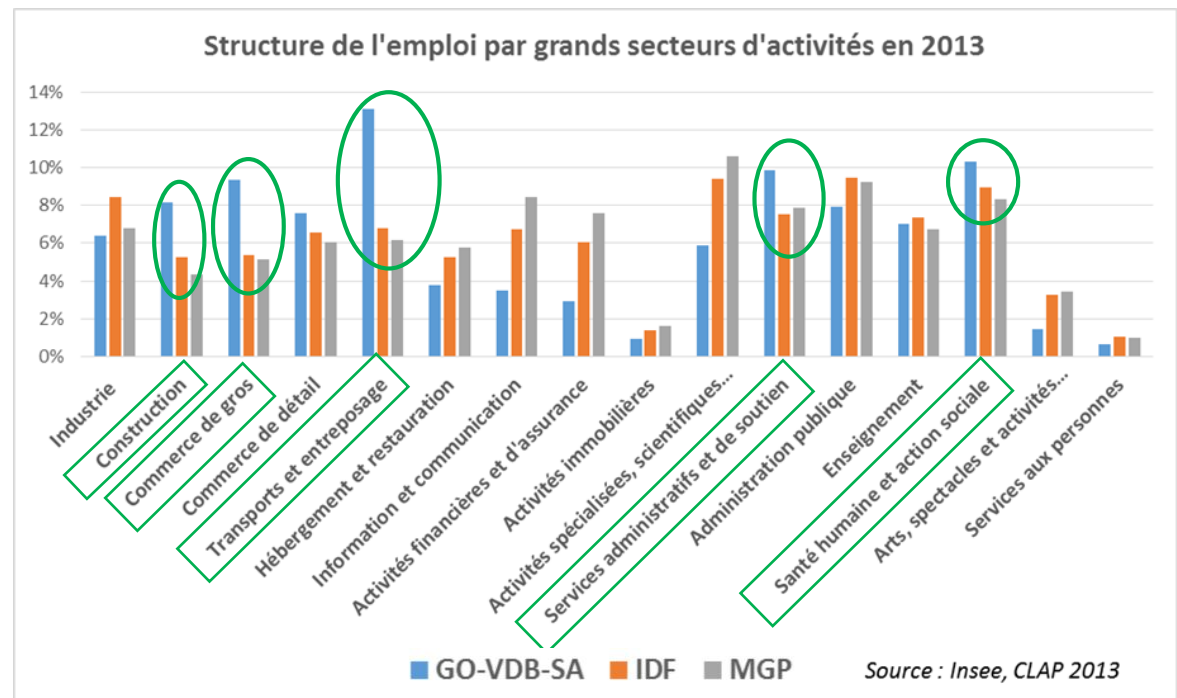
Principaux secteurs sous-représentés par rapport à la moyenne MGP : Hébergement-restauration; Information-communication; Activités financières et d'assurance; Activités spécialisées, scientifiques et techniques (dont R&D); Arts, spectacles.

L'emploi industriel représente 6,4% de l'emploi total du territoire contre 6,8% dans la MGP et 8,5% en Île-de-France. **Seine-Amont reste cependant plus industriel, avec 9,3% d'emplois industriels.**

Les principaux secteurs d'activité du territoire en 2013

Secteur	Nombre d'emplois	% de l'emploi total
Transports et entreposage	36 797	13,1%
Santé humaine et action sociale	28 963	10,3%
Activités de services administratifs et de soutien	27 672	9,9%
Commerce de gros	26 279	9,4%
Construction	22 858	8,1%
Administration publique	22 237	7,9%
Commerce de détail	21 200	7,6%
Enseignement	19 714	7,0%
Industrie	18 039	6,4%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	16 535	5,9%
Hébergement et restauration	10 555	3,8%
Information et communication	9 776	3,5%
Activités financières et d'assurance	8 220	2,9%
Arts, spectacles et activités récréatives	4 039	1,4%
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	3 247	1,2%
Activités immobilières	2 597	0,9%
Services aux personnes	1 773	0,6%

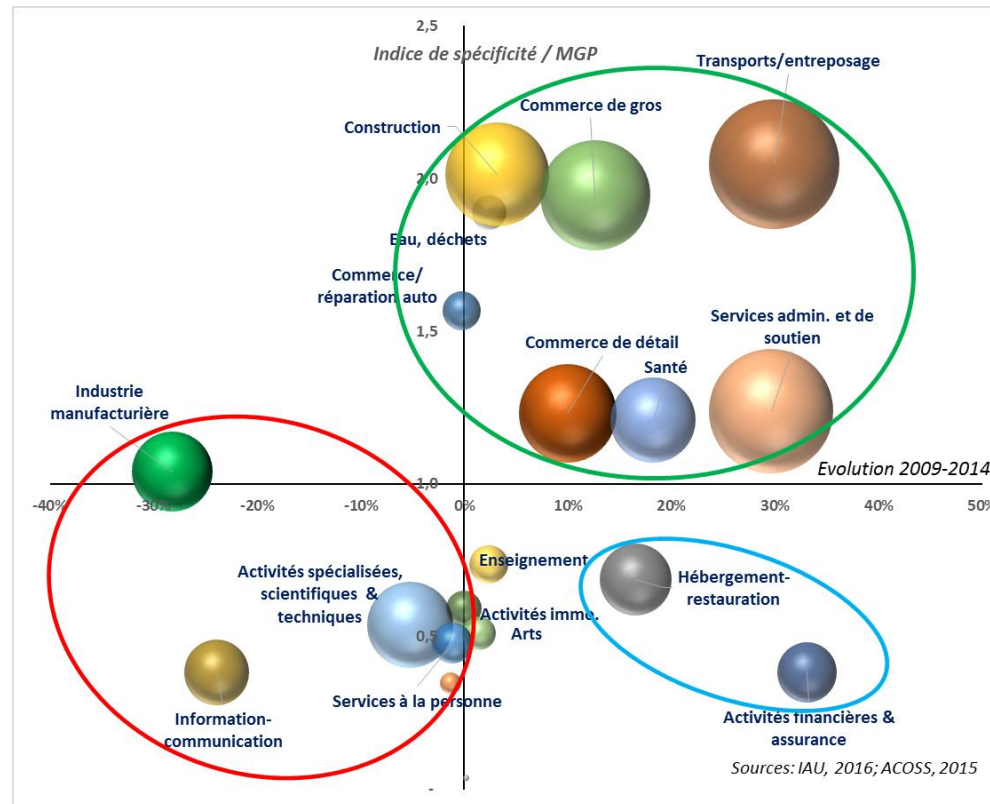
Comparaison de la structure sectorielle de l'emploi du territoire avec la MGP et la Région



Renforcement des spécificités du territoire, croissance de nouvelles activités



Evolution de l'emploi salarié privé 2009-2014



Renforcement des activités « phares » du territoire :

- Commerce de gros
- Transports/entrepotage
- Construction
- Services administratifs
- Santé
- Commerce de détail

Activités en perte d'emploi :

- Industrie manufacturière
- Information-communication
- Activités spécialisées, scientifiques & techniques

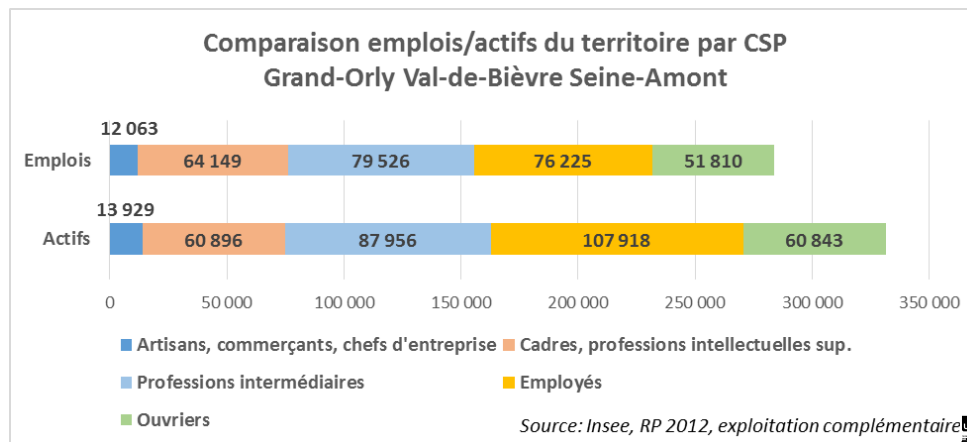
Croissance de nouvelles activités :

- Activités financières & assurance
- Hébergement-restauration

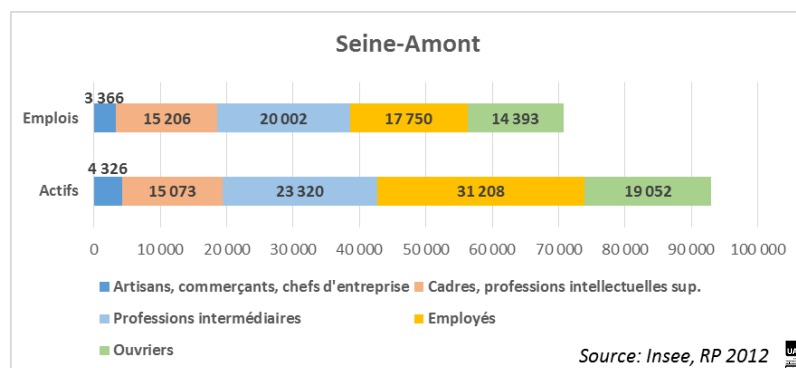
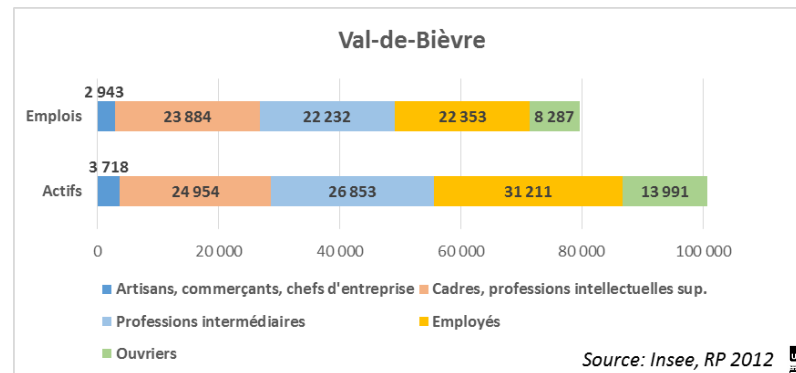
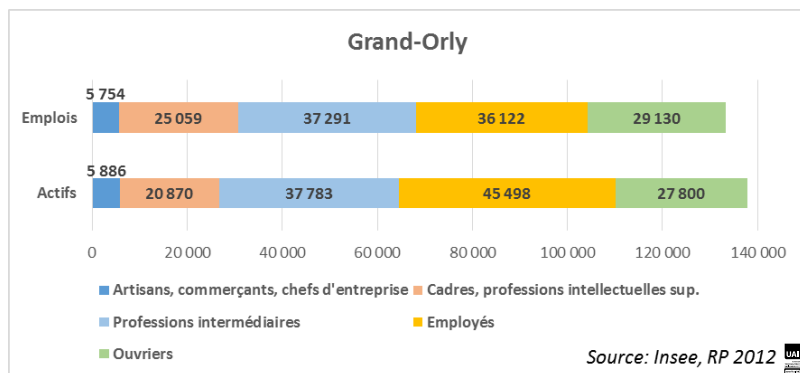
Lecture du graphique
 Abscisse : Evolution 2009-2014 de l'emploi salarié privé (%)
 Ordonnée: Indice de spécificité par rapport à la MGP en 2014
 Le diamètre des « bulles » est proportionnel au nombre d'emplois du secteur d'activité correspondant en 2014

Emplois et actifs du territoire par CSP

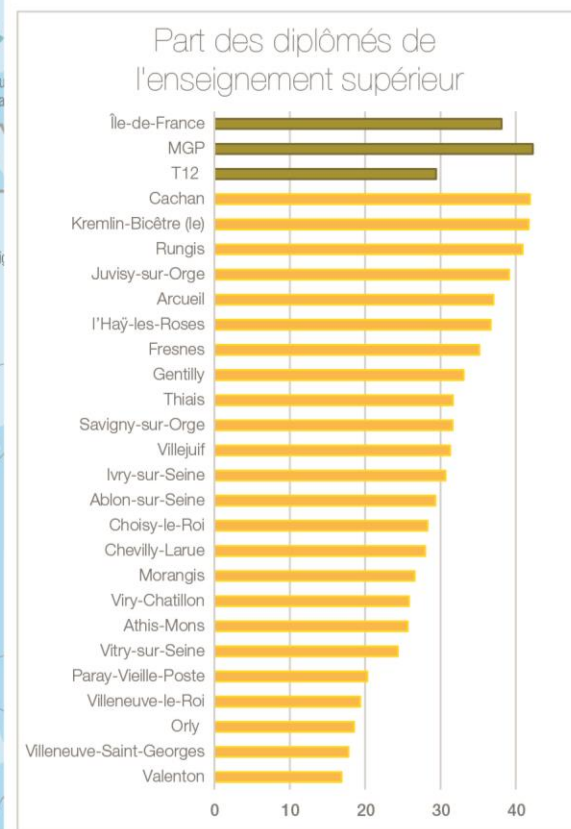
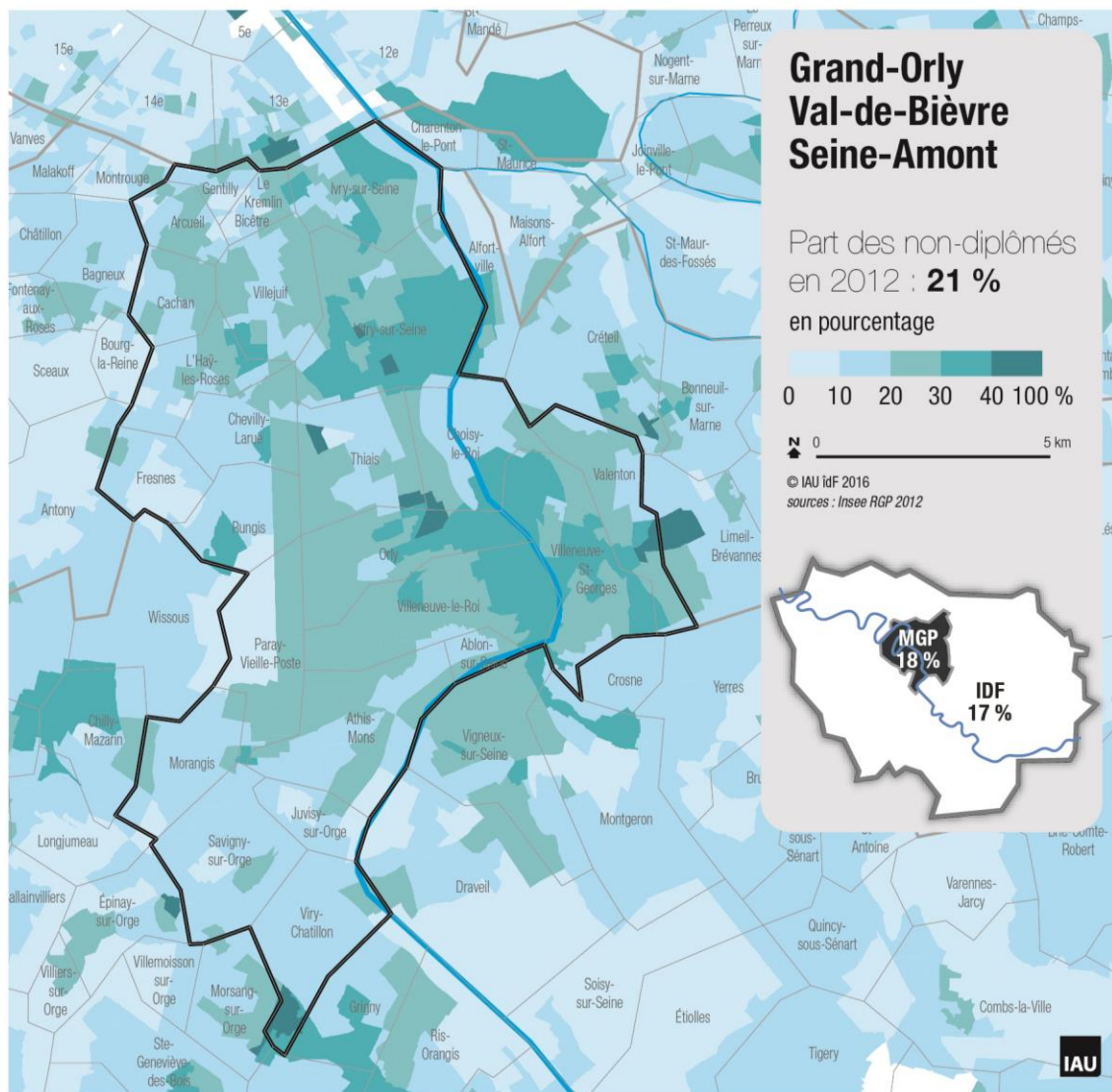
- Pour la CSP des cadres, le territoire compte plus d'emplois au lieu de travail (64 149) que d'actifs résidents (60 896).
- Cet écart concerne surtout le Grand-Orly, tandis que le rapport emplois/actifs des cadres est plus équilibré dans Val-de-Bièvre et Seine-Amont.



- La situation est inverse pour la CSP des employés, qui compte beaucoup plus d'actifs résidents (107 918) que d'emplois sur le territoire (76 225)
- Ce déficit d'emplois par rapport aux actifs concerne également, dans une moindre mesure, les professions intermédiaires et les ouvriers

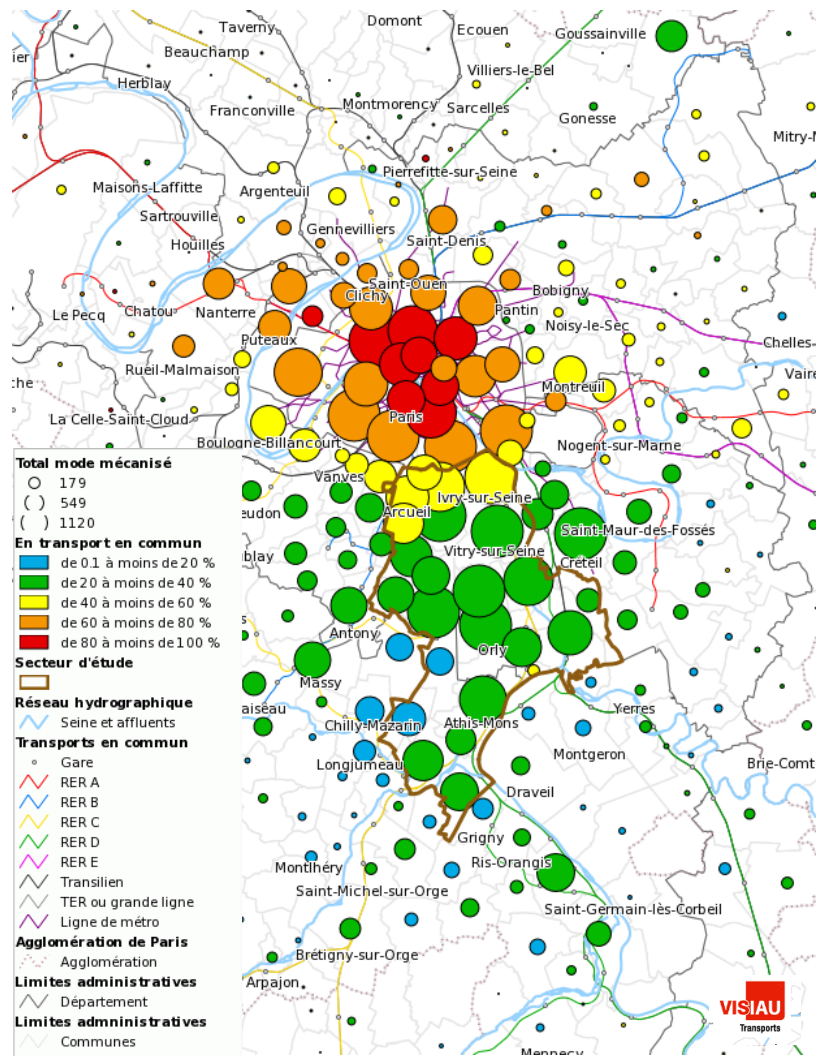


Les niveaux de formation, une forte part de non-diplômés

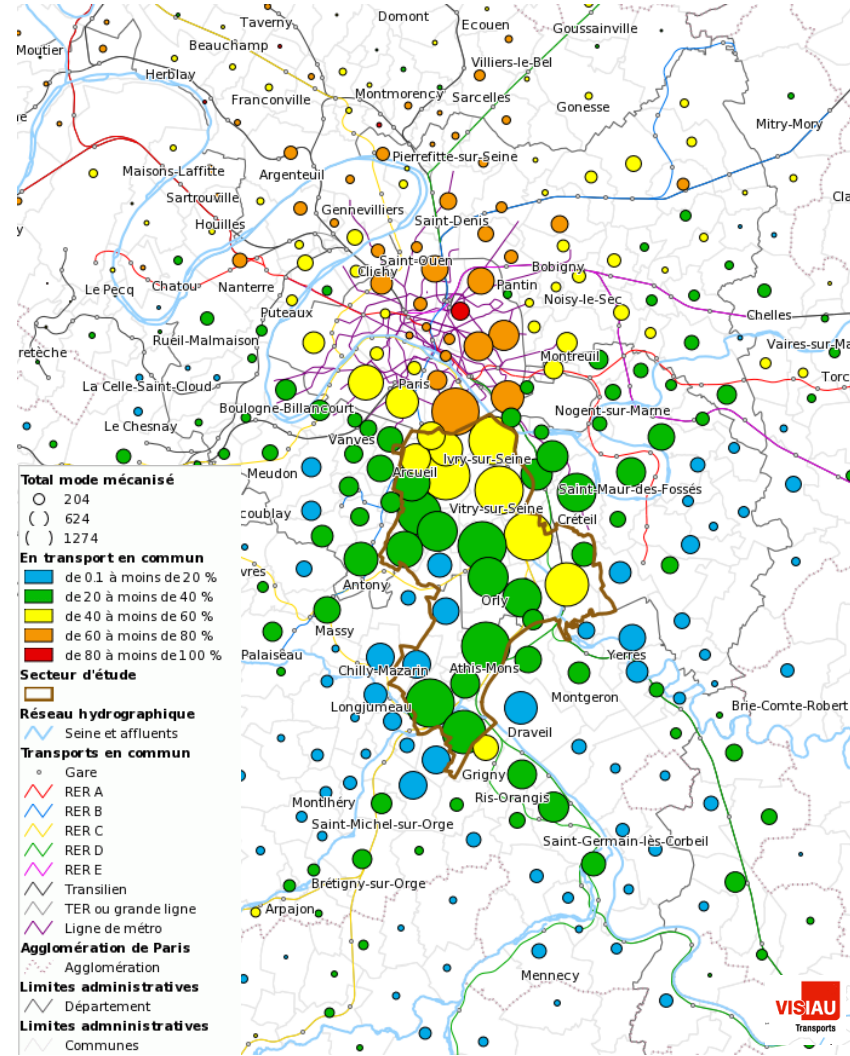


Des migrations alternantes au cœur des dynamiques métropolitaines

Où vont travailler les actifs du territoire?



Où résident les actifs qui travaillent dans le territoire?



Un territoire majeur de la logistique/commerce de gros

Le territoire s'inscrit dans le secteur logistique Seine Amont Nord Essonne, l'un des 9 secteurs logistiques franciliens définis par la DRIEA en 2012.

C'est le 1^{er} secteur logistique francilien en construction d'entrepôts entre 1975 et 2010 : 3,1 Mm² soit 14% du total régional, devant Plaine de France-Gennevilliers (13%) et Roissy (12%).

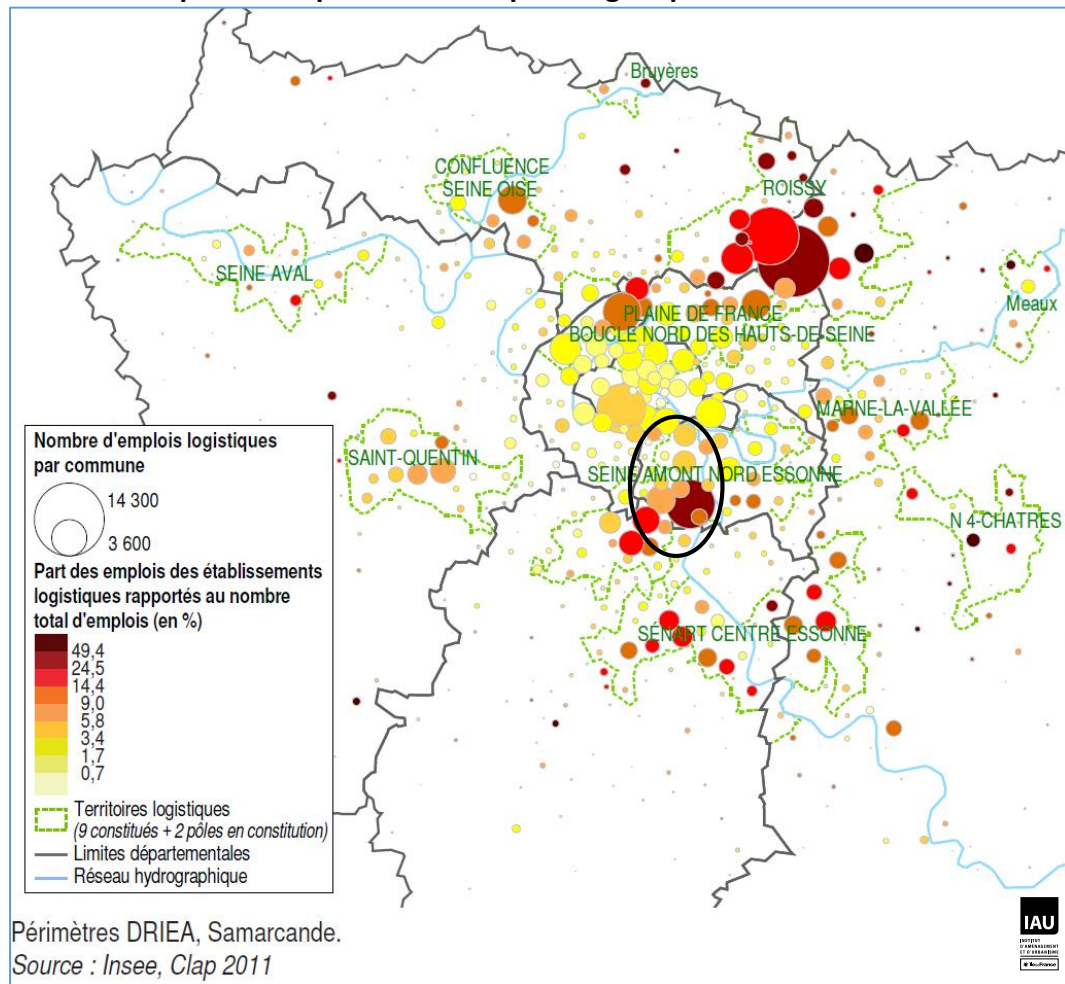
Le fort développement dans les années 1970-80 autour d'Orly-Rungis, s'est cependant ralenti depuis les années 1990 au profit de secteurs plus éloignés de 2nde Couronne desservis par la Francilienne, notamment Sénart – Centre Essonne.

Le territoire est notamment structuré par l'activité commerce de gros du MIN de Rungis et logistique/messagerie de la plateforme aéroportuaire.

Il est situé à l'interface entre la zone dense (avec l'enjeu du maintien de PME/PMI et de sites de logistique urbaine en intra A86) et la Seconde Couronne (propice à l'accueil de grandes plateformes logistiques).

C'est aussi un territoire à fort degré d'initiative publique dans le domaine logistique et commerce de gros : EPA-ORSA, participations publiques dans la SEMMARIS, la SOGARIS...

La répartition spatiale des emplois logistiques en Île-de-France



NB: La définition de la logistique est un exercice difficile. Les secteurs d'activité de l'Insee ne couvrent que de manière partielle et imprécise ce champ de l'économie. Pour caractériser au mieux les flux de marchandises, la DRIEA a retenu 3 secteurs homogènes et cohérents : commerce de gros, transports de marchandises et transport de fret.

Fret et logistique: les enjeux multimodaux

Equipements ferroviaires d'enjeu national :

- Valenton : chantier combiné rail-route (le plus grand de France)
- Le MIN et sa desserte ferroviaire (2 trains/j)

Sites fret d'enjeu métropolitain

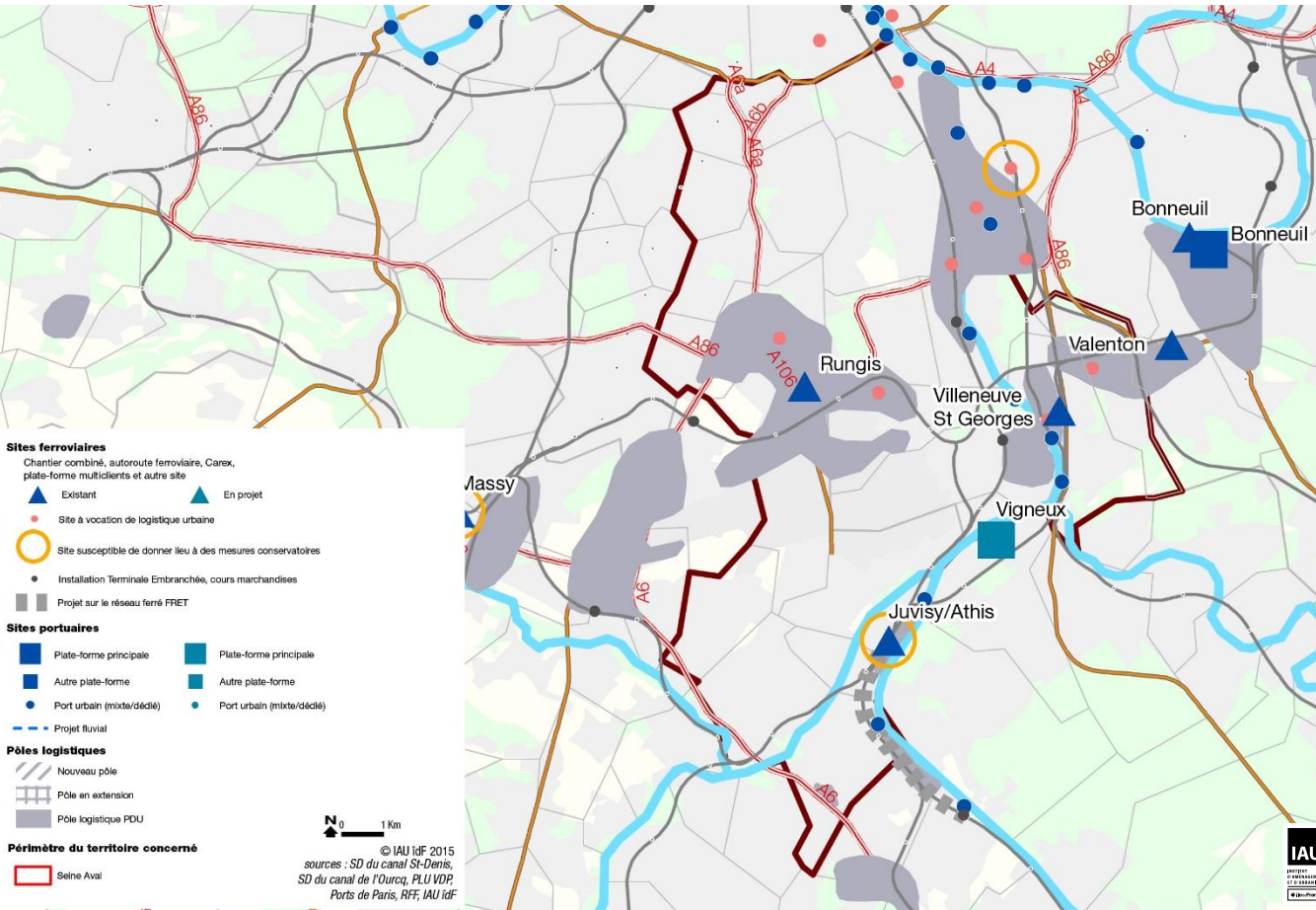
- Villeneuve St Georges triage (peu actif)
- Athis Mons : un site tri-modal

6 ports fluviaux actifs : Ivry, Vitry, Choisy, Orly, Viry-Châtillon, Athis-Mons.

Enjeu : maintien et renforcement de la filière BTP.

2 ports en mutation/projet

- Vitry : projet de port urbain + infrastructure portuaire pour la réalisation du Grand Paris
- Villeneuve St Georges
- + Vigneux à proximité



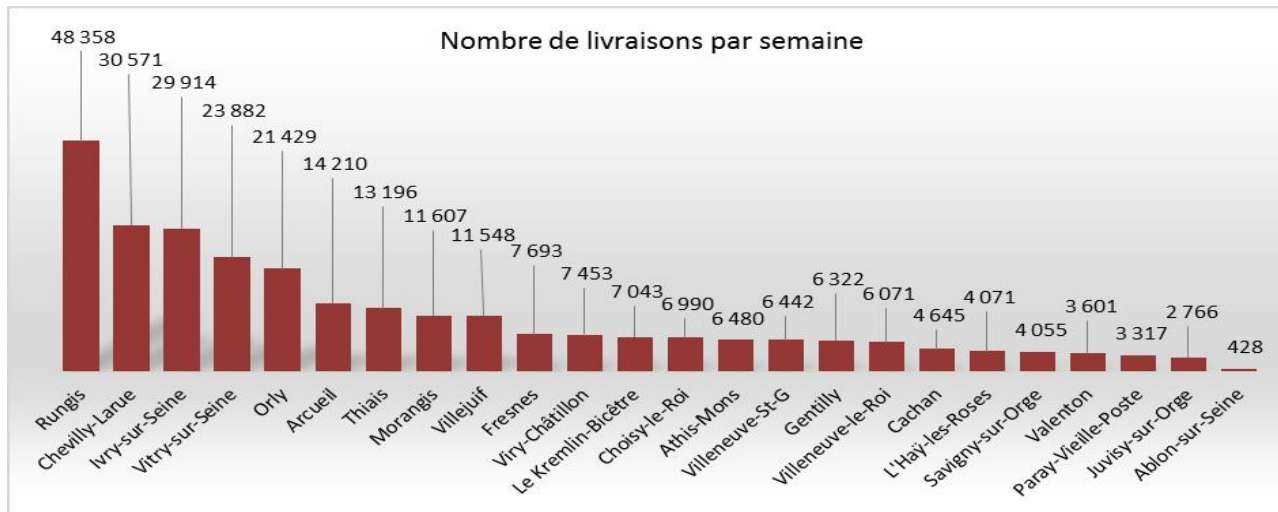
Enjeux :

- Villeneuve Saint Georges : une mutation qui préserve l'usage du ferroviaire et du fluvial pour le fret
- Valenton-Villeneuve St Georges, Rungis/MIN-Sogaris, un « système multimodal » à organiser
- Athis Mons : une tri-modalité à développer
- Une trame de ports urbains à développer et un positionnement à renforcer sur la logistique du BTP, l'éco-construction, l'économie circulaire et la distribution urbaine

Enjeux de logistique urbaine

Un territoire à forte intensité logistique

	T12	MGP	Val-de-M.	Essonne	Ile-de-Fr.
Nb movts/sem	282 094	2 726 282	447 823	363 730	4 299 280
Nb movts / sem / empl	0,98	0,70	0,84	0,87	0,75
Nb movts/ sem / hab	0,42	0,40	0,34	0,30	0,36



L'exploitation de l'outil « *Profilog* » développé par l'IAU montre :

- que le nombre de mouvements / semaine dans le territoire (0,98) est plus fort que celui de la MGP (0,70).
- donc le territoire génère beaucoup de flux, liés aux entrepôts d'une part, mais aussi aux nombreuses centralités urbaines existantes.

5 communes représentent 55% des mouvements :
Rungis, Chevilly, Ivry, Vitry, Orly.

Enjeux : développement d'une offre immobilière pour la logistique urbaine :

- Sur le site de Villeneuve St. Georges
- A Vitry (Zac Gare Ardoines) : projet d'hôtel logistique Alsei / Sogaris (2019)



Projet d'hôtel logistique Alsei / Sogaris

Le pôle d'emploi d'Orly

Le pôle d'emplois

- 148.000 emplois (dont T12 :133.000)
- dont près de la moitié (69.000) dans les 7 « grandes plaques » du territoire

Pôle principal	Nb d'emplois 2008	Surface
Plateforme aéroportuaire	28 000	1 540 ha
ICADE	18 000	63 ha
MIN	12 000	232 ha
SENIA	5 000	118 ha
CC Belle Epine	3 500	20 ha
CC Thiais Village	880	12 ha
SOGARIS	1 200	35 ha
TOTAL	68 580	2020 ha

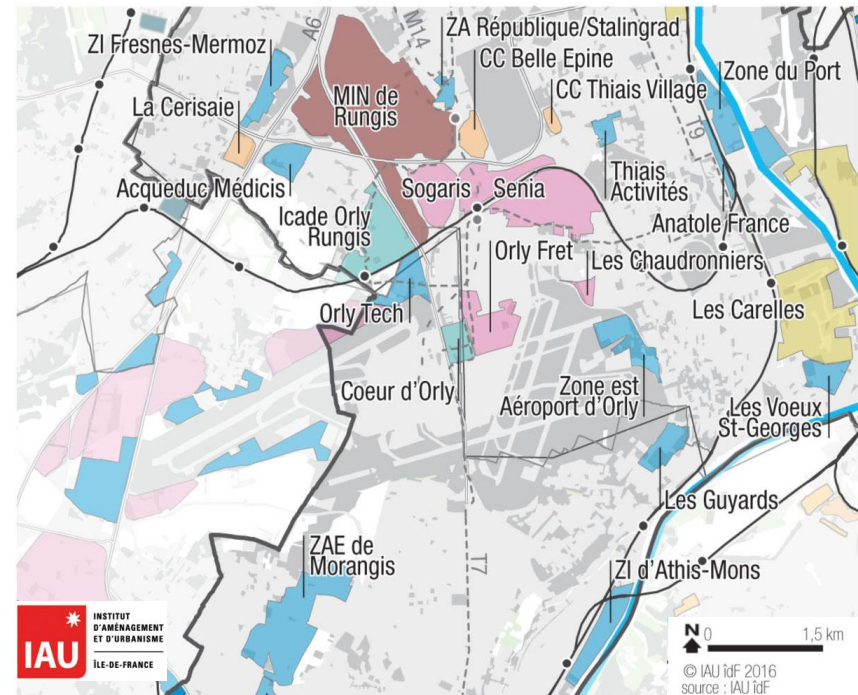
La plateforme aéroportuaire

- 28.000 emplois directs
- plus 18.000 indirects et 23.000 induits
- 73% d'horaires décalés
- une répartition des emplois assez éclatée (zone centrale et périphériques)
- un potentiel foncier d'ADP estimé à 175 ha
- projets Cœur d'Orly, Orlytech, Zone Nord...

Emplois directs : fournisseurs directs de biens et services aéroportuaires

Emplois indirects : consommations intermédiaires des fournisseurs directs

Emplois induits : dépenses des employés directs et indirects



Légende

Dominante du SAE

Activités	Industrielle
Artisanale	Logistique
Commerciale	Tertiaire
Grande Emprise Industrielle	MIN de Rungis

Fond de plan

Département
Urbain construit
Urbain ouvert
Bois ou forêts
Rural

Réseau de transports en commun

En projet

Projet Gare
Projet TC à l'horizon 2020

Existant

Station de métro
Gare
Ligne de métro
Réseau ferré

Réseau routier

Réseau routier principal
Réseau routier secondaire

La tertiarisation du territoire : un enjeu ?

- Un parc de bureaux de 1,3 million de m², dont la moitié construits entre 2000 et 2015
- La tertiarisation concerne surtout le Nord du territoire depuis une dizaine d'années, avec l'arrivée de grands comptes et de plusieurs milliers de salariés :
 - Sièges sociaux : E. Leclerc à Ivry (2006), FNAC à Ivry (2008), LCL à Villejuif (2012)
 - Orange Village à Arcueil (2006, Direction France), Campus Sanofi à Gentilly (2015), Casino à Vitry (2015), Artelia à Choisy-le-Roi (2015)...
 - Une tertiarisation également en cours à Ivry Confluences et dans le quartier du Port à Choisy-le-Roi

⇒ Des adresses proches du cœur parisien, bien desservies en transports en commun, offrant un bon rapport qualité-prix à des entreprises soucieuses de rationaliser leurs implantations, d'en réduire le coût immobilier et qui privilégient le neuf sur l'ancien.

⇒ De nouvelles ressources fiscales pour les communes d'accueil.

⇒ Un facteur de dynamisme pour l'économie résidentielle locale (commerces et services), tempéré cependant par « l'effet campus » de certaines de ces implantations tertiaires.



Orange Village à Arcueil



LCL à Villejuif



ICADE Orly-Rungis

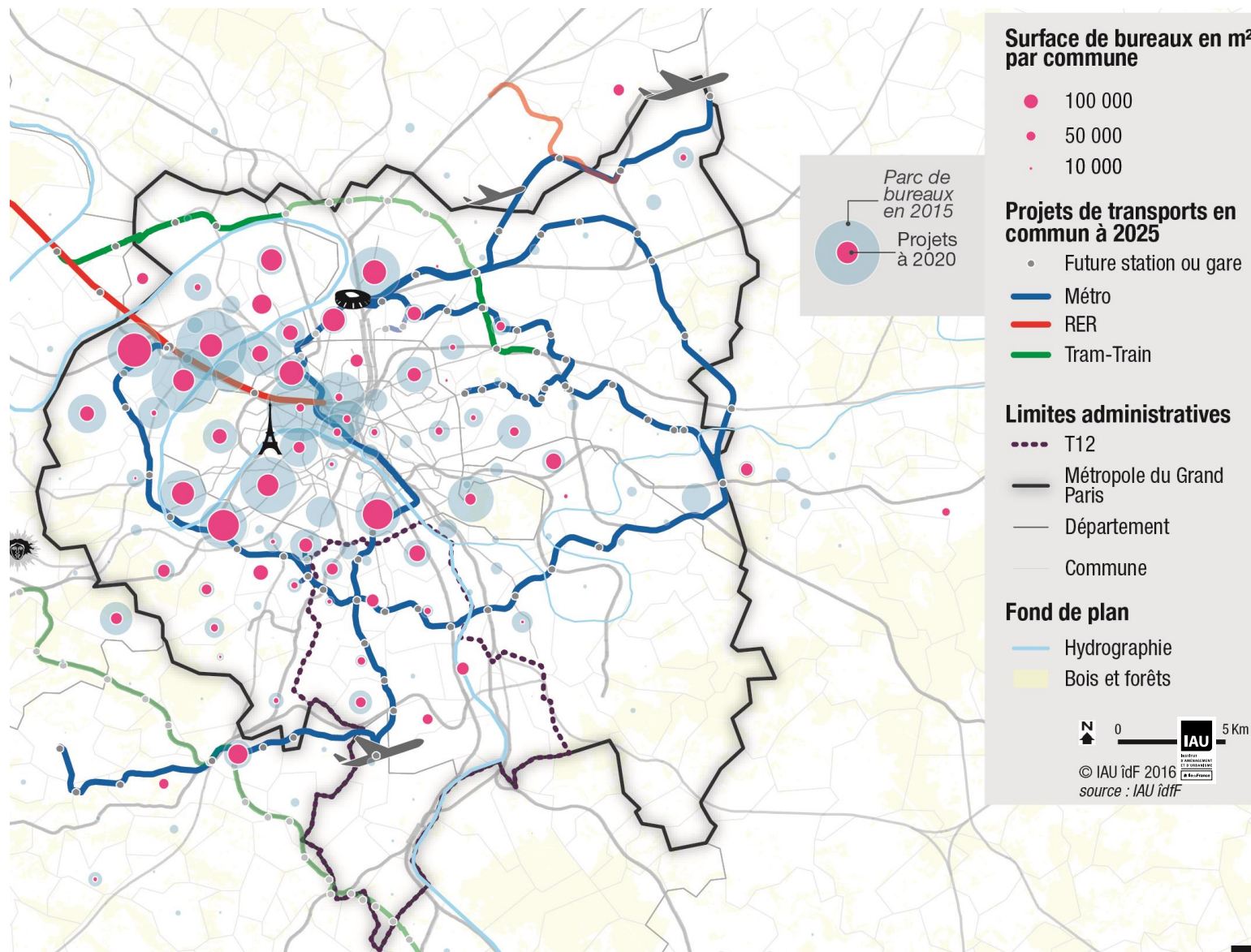
Pôle d'Orly : une tertiarisation en cours :

- **Parc d'affaires ICADE** : Une tertiarisation à l'œuvre depuis les années 2000 avec 400 000 m² construits, 18 000 emplois, plus de 50 000 m² en projet.
- **Cœur d'Orly (ADP)** : Un projet retardé de plusieurs années par la crise. Programme de 70 000 m² de bureaux + centre commercial de 38 000 m² + pôle hôtelier de 35 000 m² (2017). 1^{er} immeuble de bureaux de 16 300 m² livré fin 2015, 2 autres immeubles en projet (PC délivrés, en attente de pré-commercialisation).

A horizon 2020 : 460 000 m² de projets de bureaux identifiés sur le territoire sur un total de plus de 5 millions de m² dans la MGP (voir carte p. suivante).

Soit potentiellement + 23 000 emplois d'ici 2020 pour le territoire (avec une hypothèse de ratio moyen de 20m²/emploi).

Le parc de bureaux existant et en projet à 2020 dans la MGP



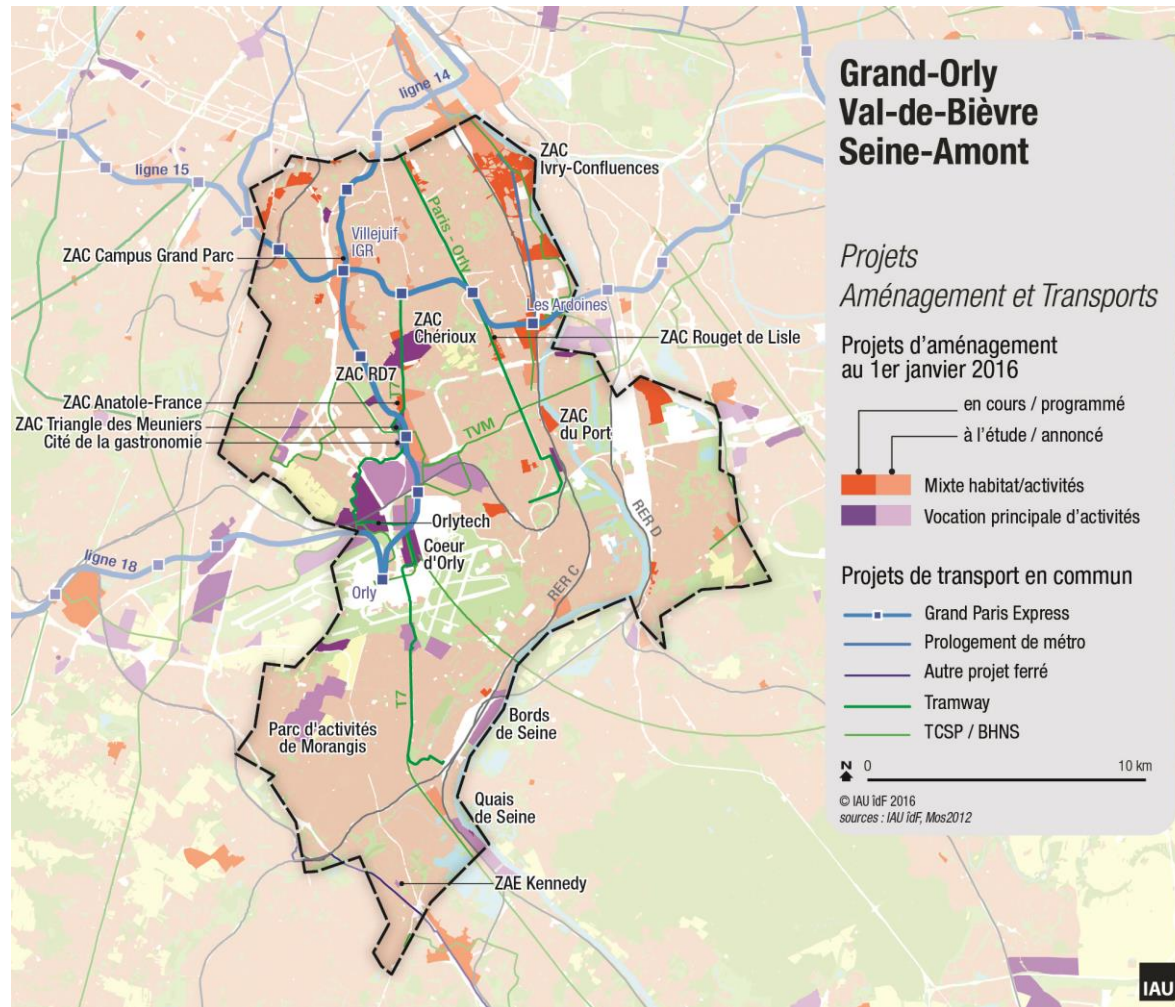
Une programmation économique ambitieuse, porteuse d'une image renouvelée du territoire

A court terme (2020) :

- 460 000 m² de bureaux potentiellement livrables à l'horizon 2020, dont plus de 100 000 m² à Ivry Confluences, 70 000 m² à la ZAC du Port de Choisy-le-Roi, 71 000 m² à Villejuif, 50 000 m² à Icade Orly-Rungis...
- Un centre commercial de 35 000 m² dans Cœur d'Orly (2017).
- L'écocampus Chérioux à Vitry (2018).
- Secteurs Seine Cavell et Descartes à Vitry: 120 000 m² pour des activités productives et logistiques.

A plus long terme :

- Plus d'1 million de m² de bureaux programmés
- Un des premiers territoires qui sera desservi par le Grand Paris Express : ligne 15 Sud (2022) et prolongement ligne 14 (2024)
- Des projets d'aménagements avec impacts économiques très bien identifiés par les acteurs de l'immobilier d'entreprise, notamment :
- Campus Grand Parc à Villejuif : 150 000 m² de bureaux en lien avec la santé et les biotechnologies
- Les Ardoines : 150 000 m² d'activités, plus de 300 000 m² tertiaire.
- Ivry Confluences : 500 000 m² bureaux/activités
- Cœur d'Orly : 73 000 m² bureaux, 30 000 m² commerces, 20 000 m² centre de congrès.
- La Cité de la Gastronomie à Chevilly-Larue / Rungis (2024).
- Au sud du territoire, des ZAE à requalifier, redynamiser et densifier : Bords de Seine à Athis-Mons, ZAE Kennedy et Quais de Seine à Viry-Châtillon, ZAE Morangis.



Les enjeux de la couverture du territoire en très haut débit

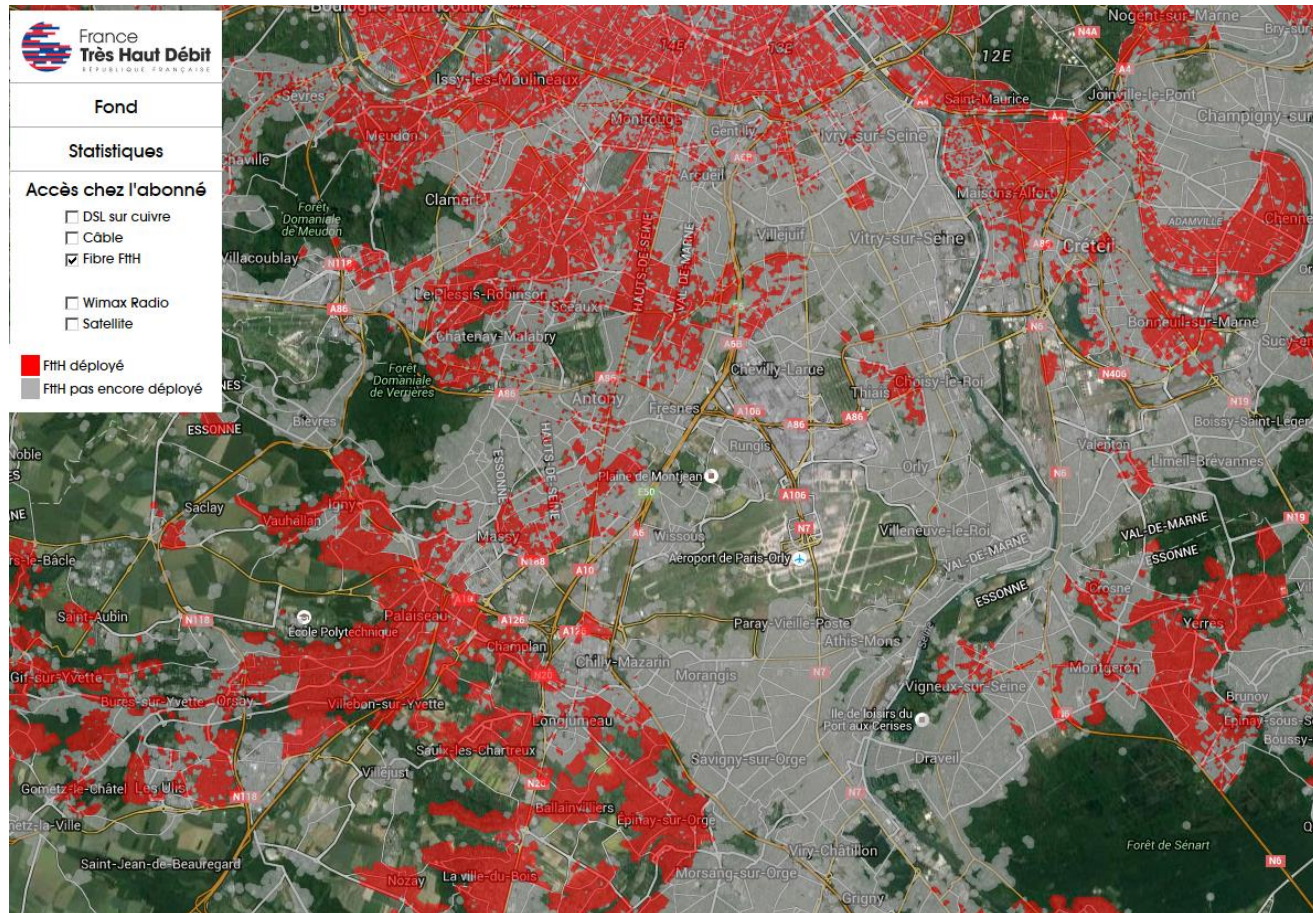
La carte ci-joint montre le déploiement en cours de la fibre optique jusqu'à l'abonné pour les particuliers (FttH) et les petits locaux professionnels (FttH Pro). Le déploiement est en cours dans les communes limitrophes de Paris, ainsi qu'à Arcueil, Cachan, Villejuif, L'Haÿ-les-Roses, Thiais et Valenton. Cependant, le territoire est encore peu couvert par la fibre optique, notamment par rapport au sud 92.

L'enjeu du raccordement des petites entreprises au FttH Pro est d'attirer de nouvelles entreprises mais également de maintenir celles qui sont déjà présentes et qui ont besoin de traiter très rapidement de grands volumes de données numériques (réception et envoi de données au même débit, l'accès symétrique).

La couverture totale du Val-de-Marne en FttH Pro est prévue pour 2019.

Par ailleurs, les grands comptes et parcs d'activités comme Icade ont généralement leur propre réseau de fibre optique. Le MIN de Rungis a ainsi déployé en mars 2016 la fibre pour ses 1 200 entreprises.

Le déploiement de la fibre FTTH sur le territoire en mai 2016



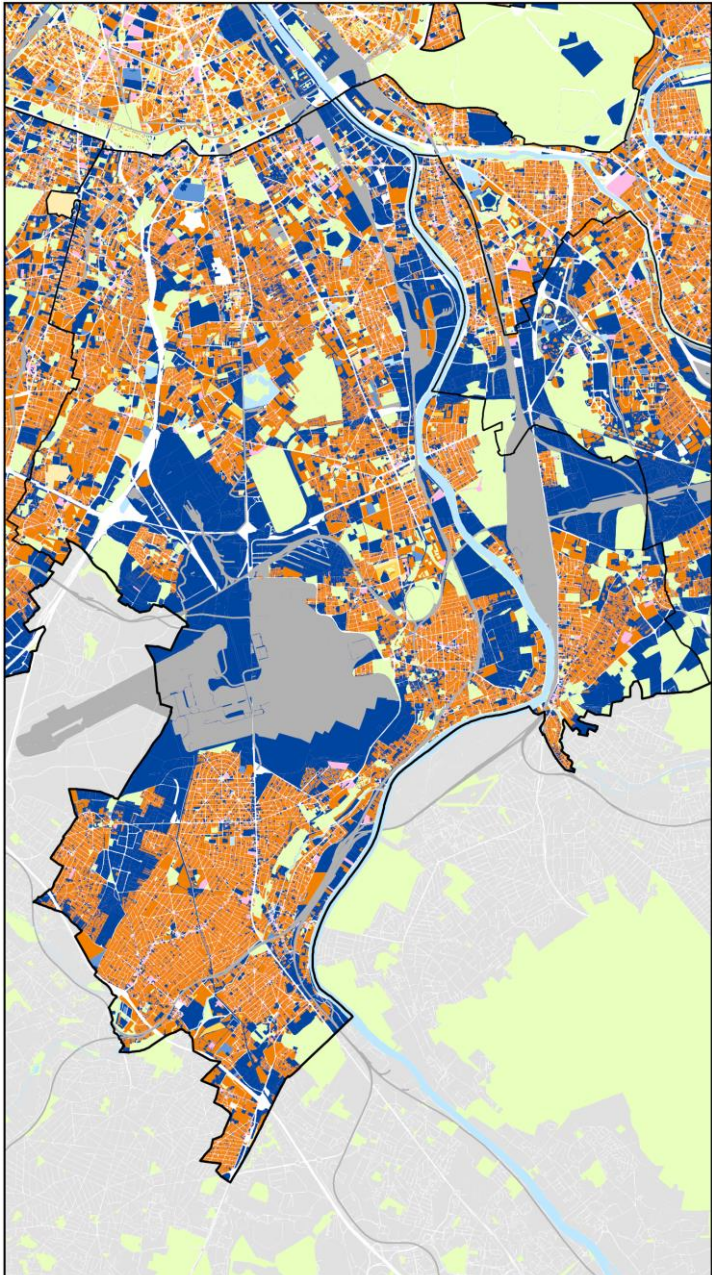
Source: Observatoire France THD



© ph. guignard@air-images.net

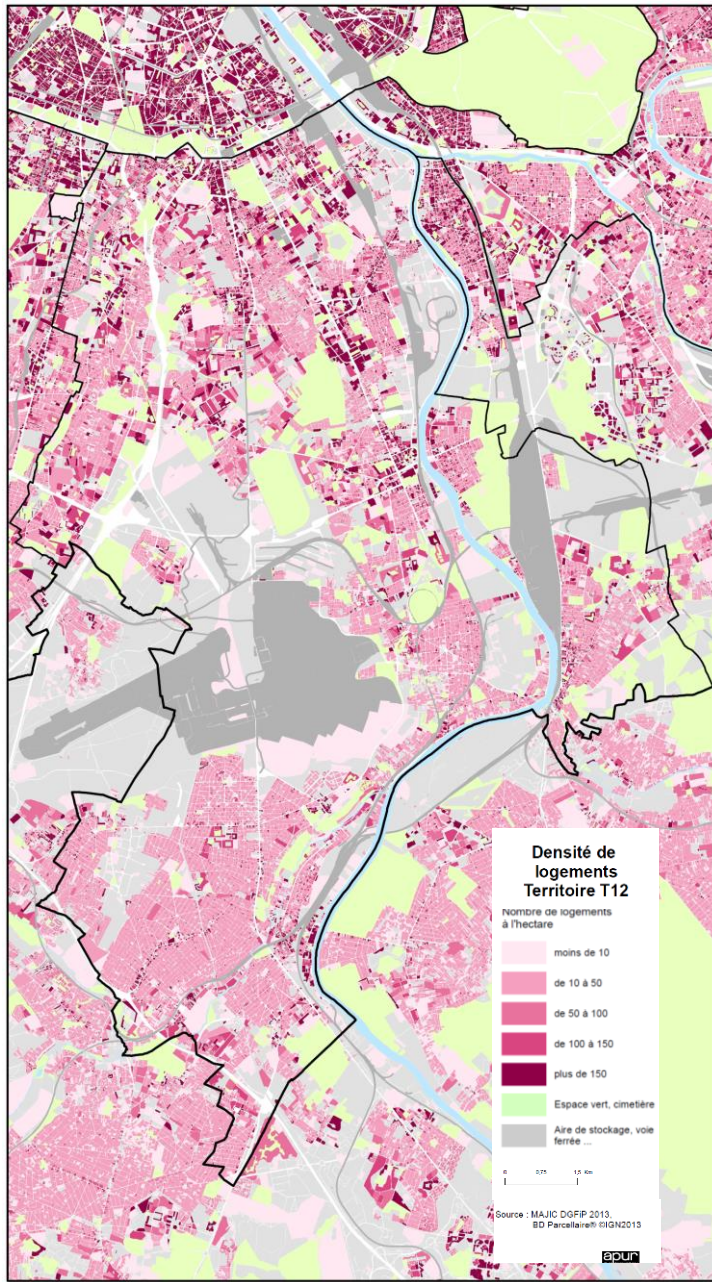
Habiter dans le territoire du Grand-Orly Seine- Amont Val-de-Bièvre

Activités et habitat sont à la fois mêlés dans les tissus les plus anciens et juxtaposés en bord de Seine et autour de l'aéroport

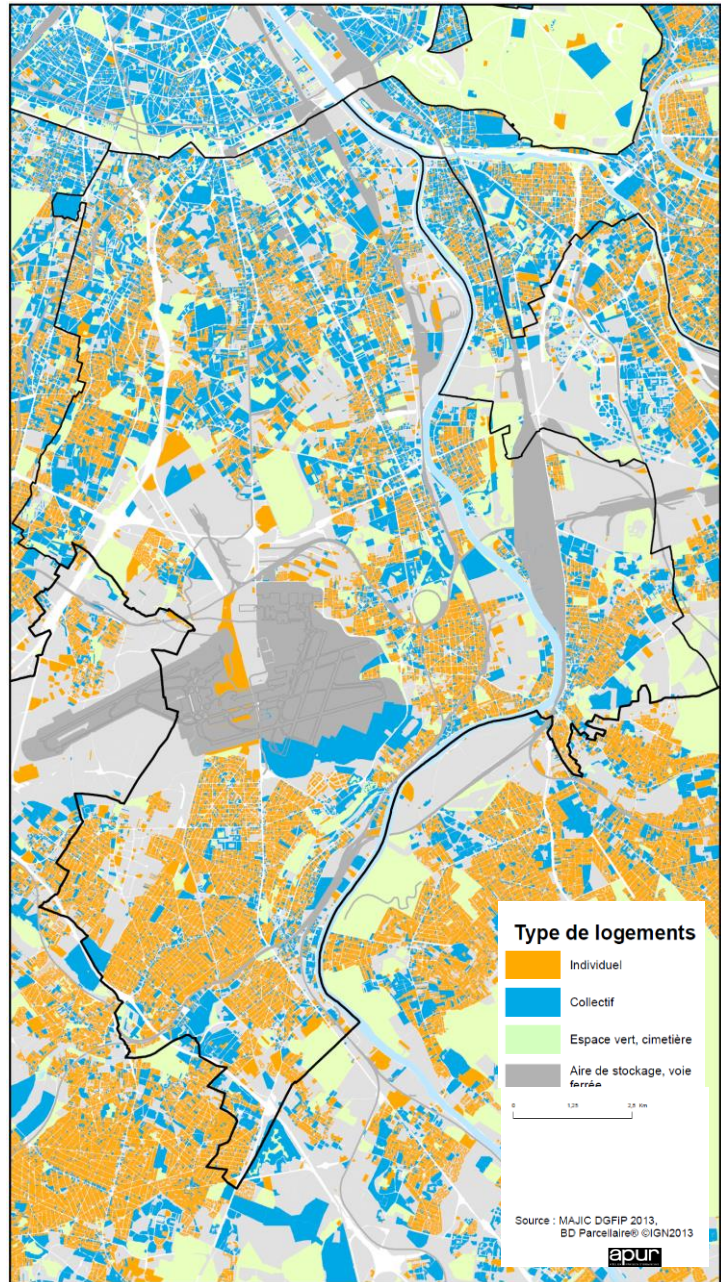


Stock bâti :
51 M m²
dont 35 M m² consacré au log.
dont 16 M m² consacré aux act.

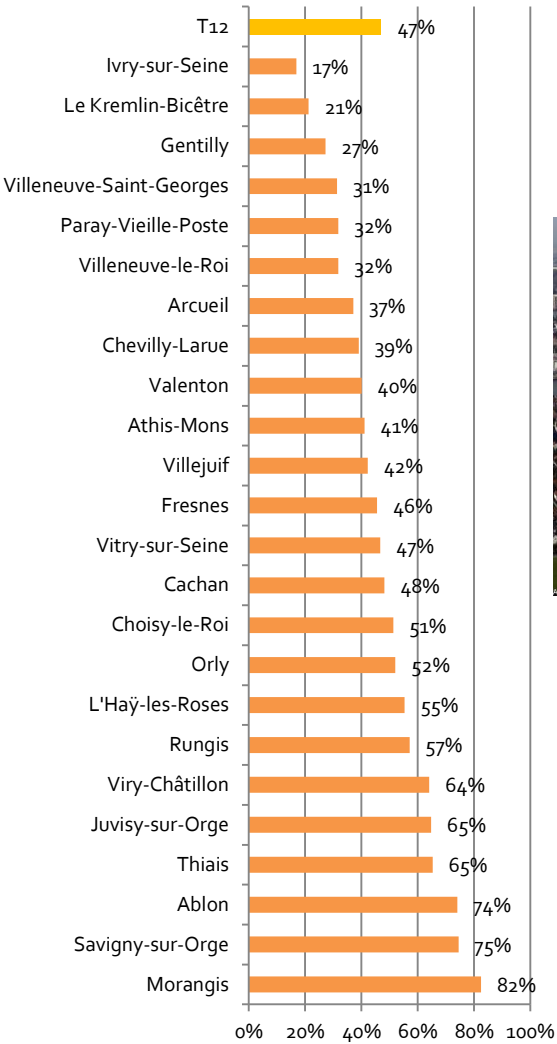
Selon les données du cadastre
(DGFiP 01.01.2011)



Des tissus pavillonnaires qui représentent 25% des logements, mais la moitié des emprises foncières consacrées au logement



Surface des parcelles de logement individuel / surface des emprises foncières consacrées au logement



Diversité des tissus pavillonnaires : Paray-Vieille-Poste, Choisy-le-Roi et Rungis

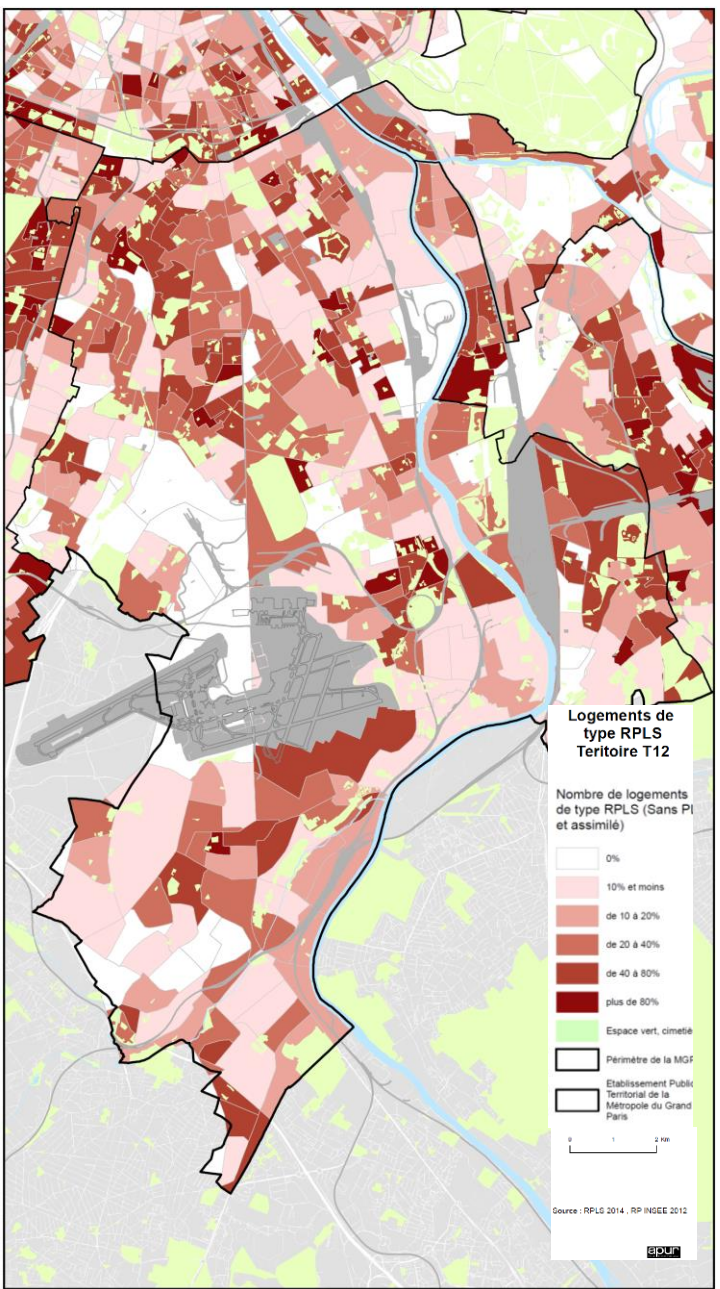


© ph.guignard@air-images.net

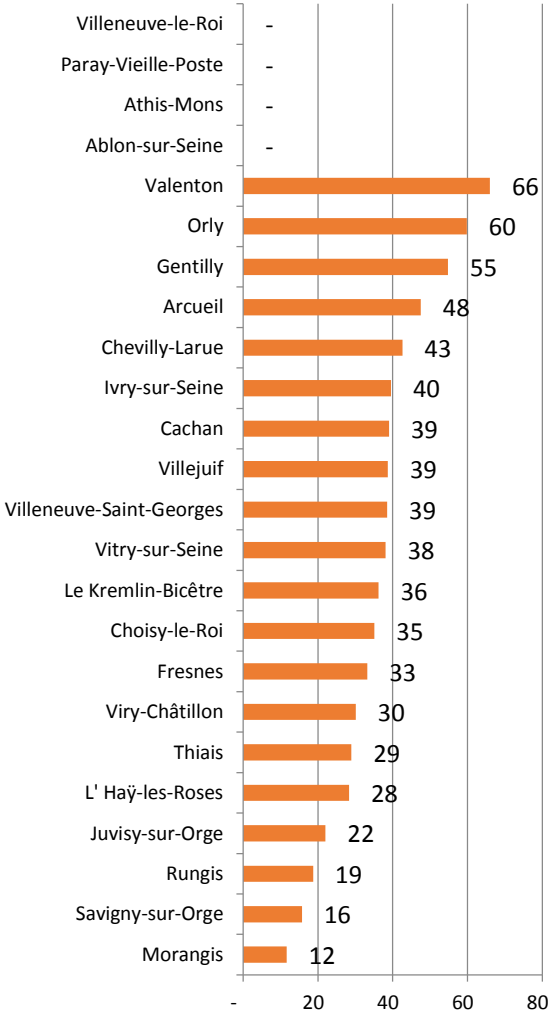


© ph.guignard@air-images.net

Un parc social développé mais inégalement réparti

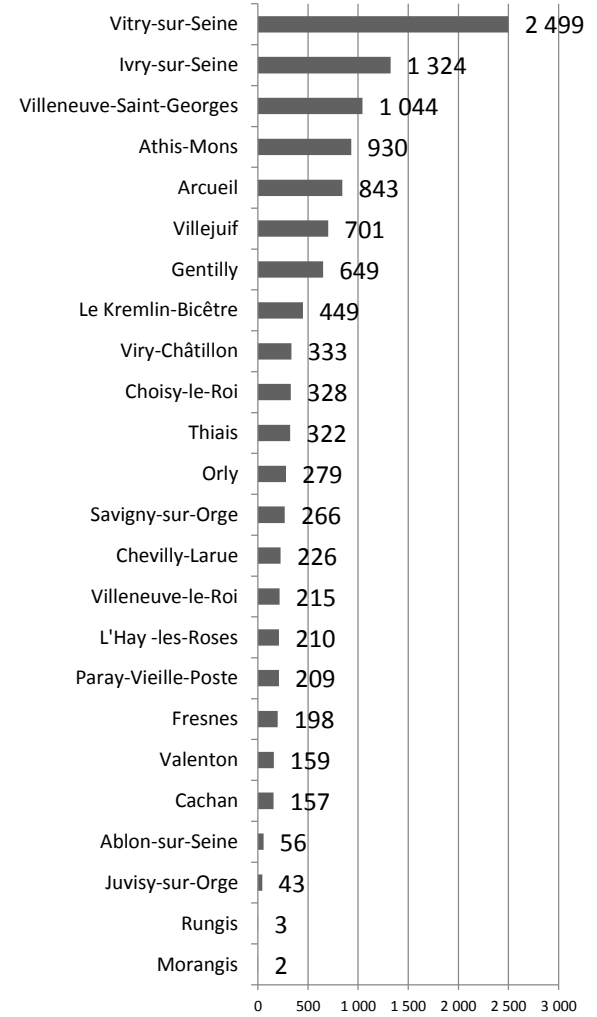


Part des logements sociaux dans les résidences principales (SRU)



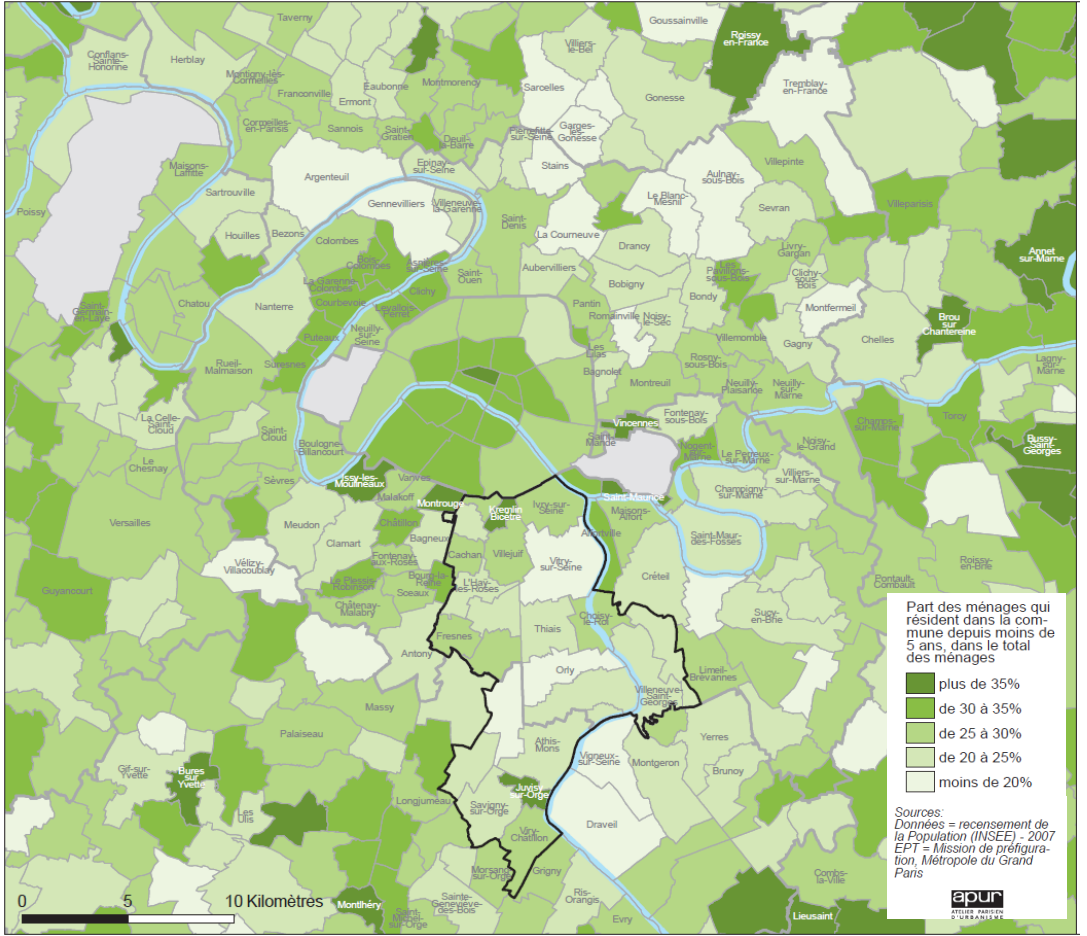
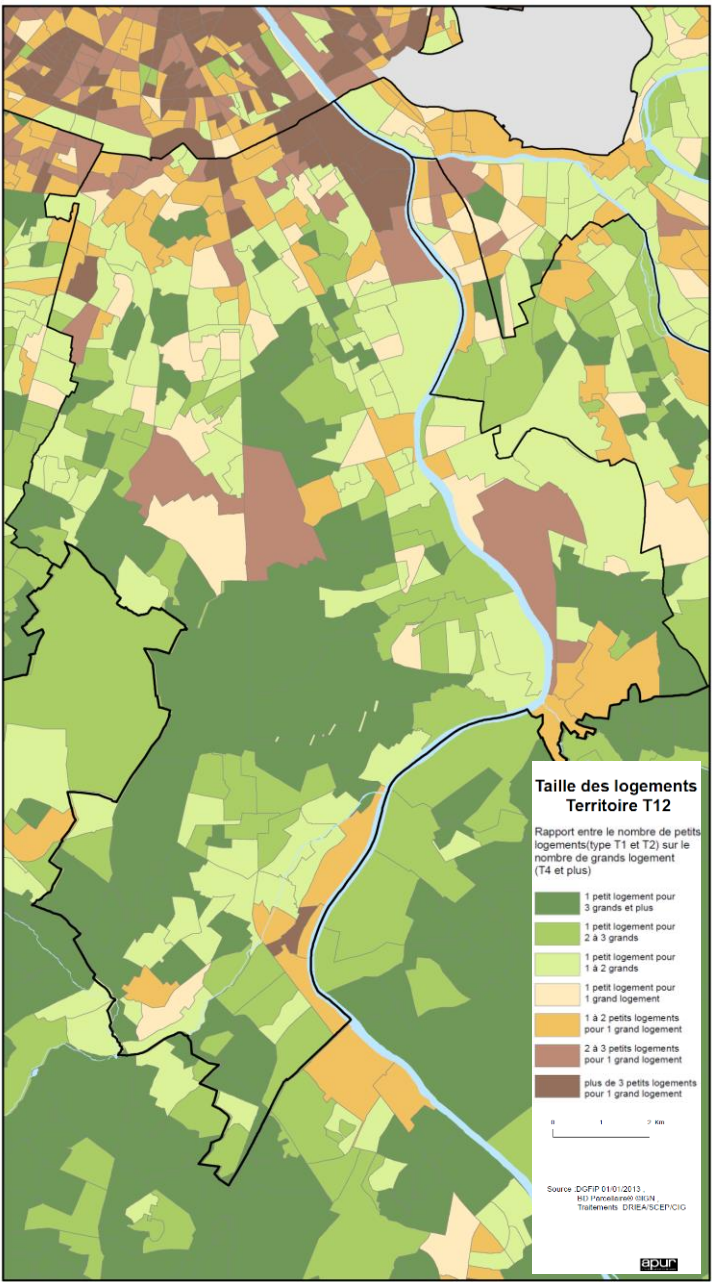
Source : DRIHL, IDF, Inventaire SRU 01.01.2013

Nb de log. gérés par les bailleurs sociaux loués à moins de 5 €·m²

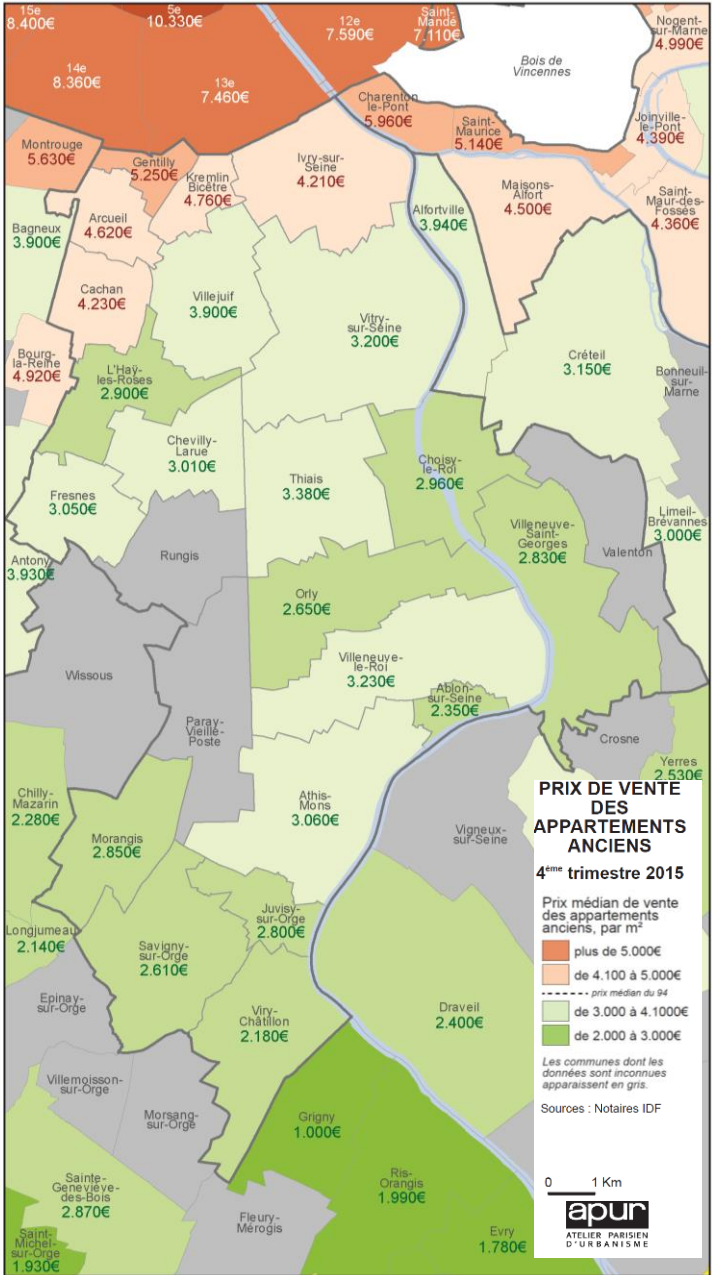


Source : DRIHL, RPLS 2014

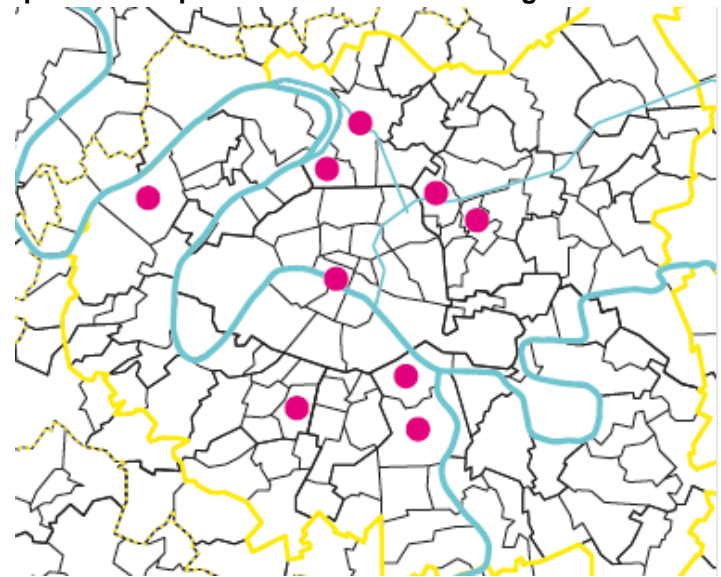
Une prédominance de grands logements et une faible mobilité des ménages



Des logements abordables nombreux, des outils pour gérer les coûts et diversifier les programmes



Les nouveaux outils : communes ayant adopté des chartes promoteurs pour maîtriser la coût du logement



Les nouvelles formes de construction : L'habitat participatif - Vitry-sur-Seine



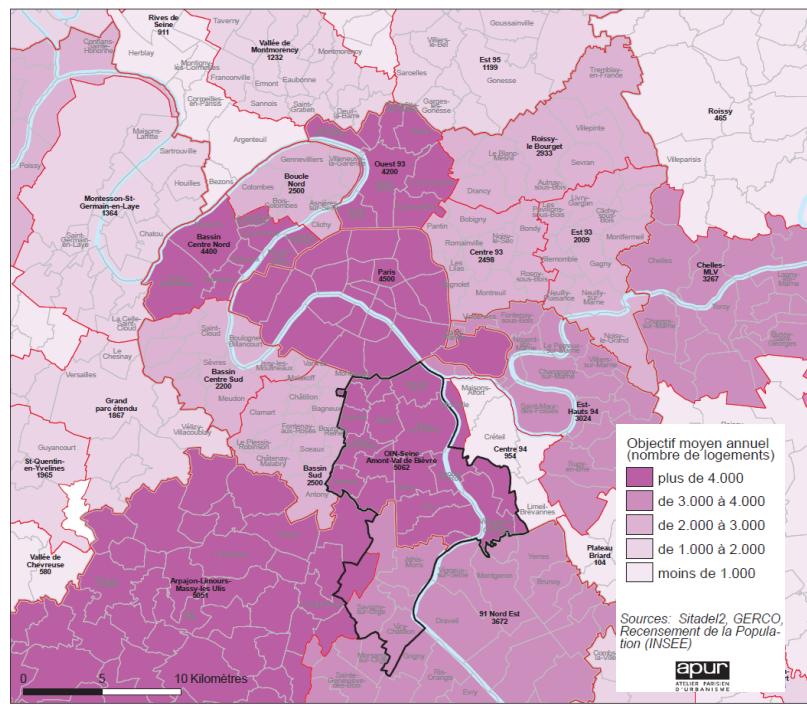
Immeuble R+2 habitat participatif situé rue du Génie à Vitry-sur-Seine par l'Atelier urbain Anne Durand © David Boureau

Des objectifs de construction ambitieux

Récolement des PLH en vigueur dans le territoire

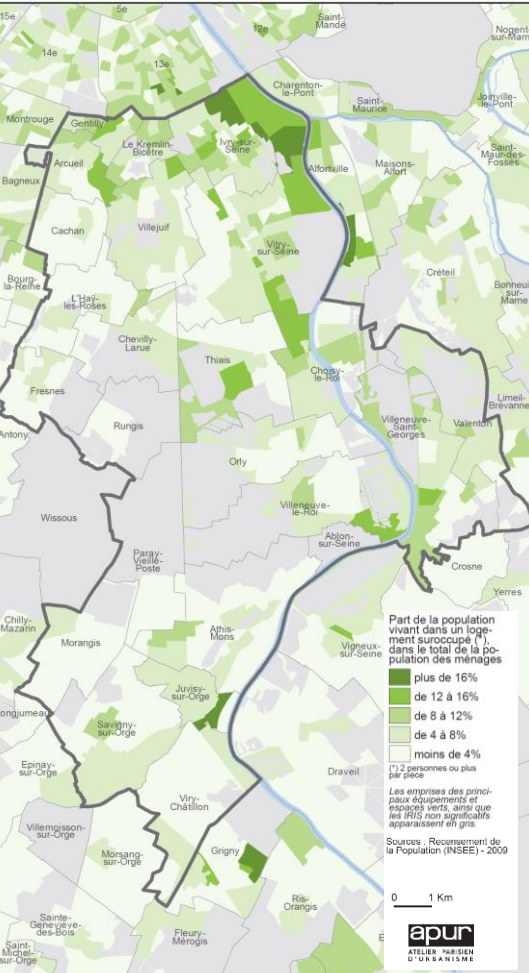
	PLH	Période	Objectif global de construction de logements (par an)	Objectif de création de log. locatifs sociaux (en % par an)
Arcueil	PLH interco CA Val de Bièvre	2009-2016	1 330	54%
Cachan				
Fresnes				
Gentilly				
Le Kremlin-Bicêtre				
L'Hay -les-Roses				
Villejuif	PLH interco de CA Seine Amont	2016-2021	1 780	33%
Choisy-le-Roi				
Ivry-sur-Seine				
Vitry-sur-Seine	PLH interco CA Les Portes de l'Es	2008-2014	228	35%
Athis-Mons				
Juvisy-sur-Orge				
Paray-Vieille-Poste	PLH communal	2011-2016	200	25%
Thiais				
Villeneuve-Saint-Georges	PLH communal	2013-2018	275	45%
Orly	PLH communal	2013-2018	250	83
Ablon-sur-Seine	Pas obligation de PLH			
Chevilly-Larue	Plus de PLH à ce jour			
Rungis	Plus de PLH à ce jour			
Savigny-sur-Orge	Plus de PLH à ce jour			
Morangis	Plus de PLH à ce jour			
Valenton	Plus de PLH à ce jour			
Villeneuve-le-Roi	Plus de PLH à ce jour			
Viry-Châtillon	Pas de PLH à ce jour			

Un objectif de construction TOL de 5 062 logements par an pour le bassin Seine-Amont Val-de-Bièvre

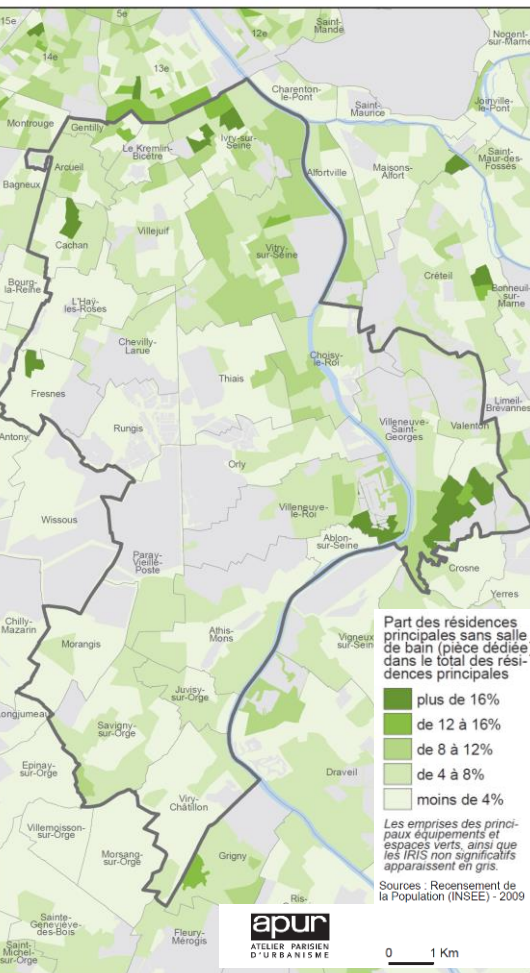


Des poches d'habitat privé dégradé et 11 sites NPNRU

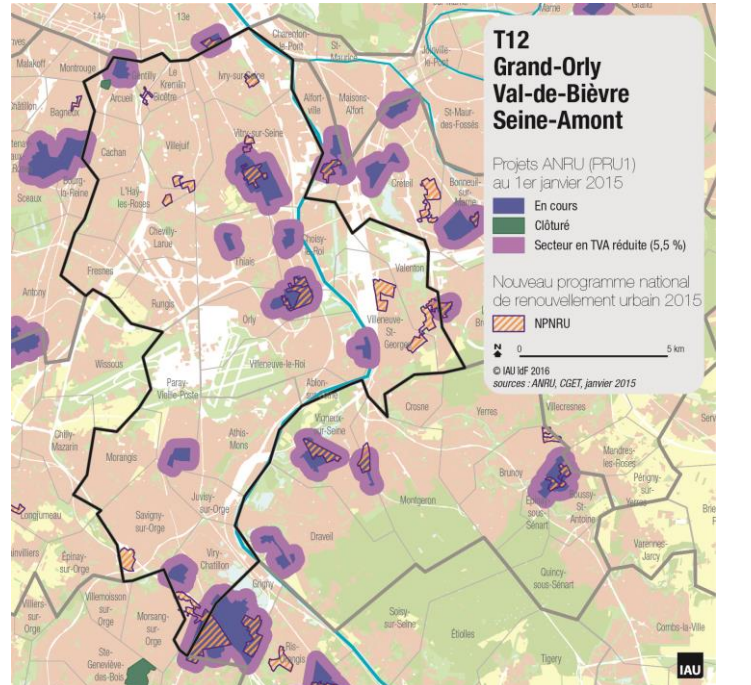
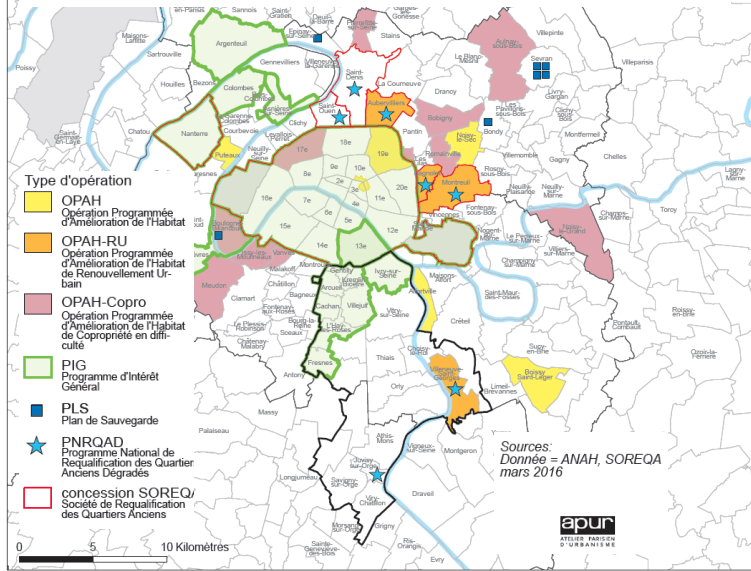
Les logements suroccupés



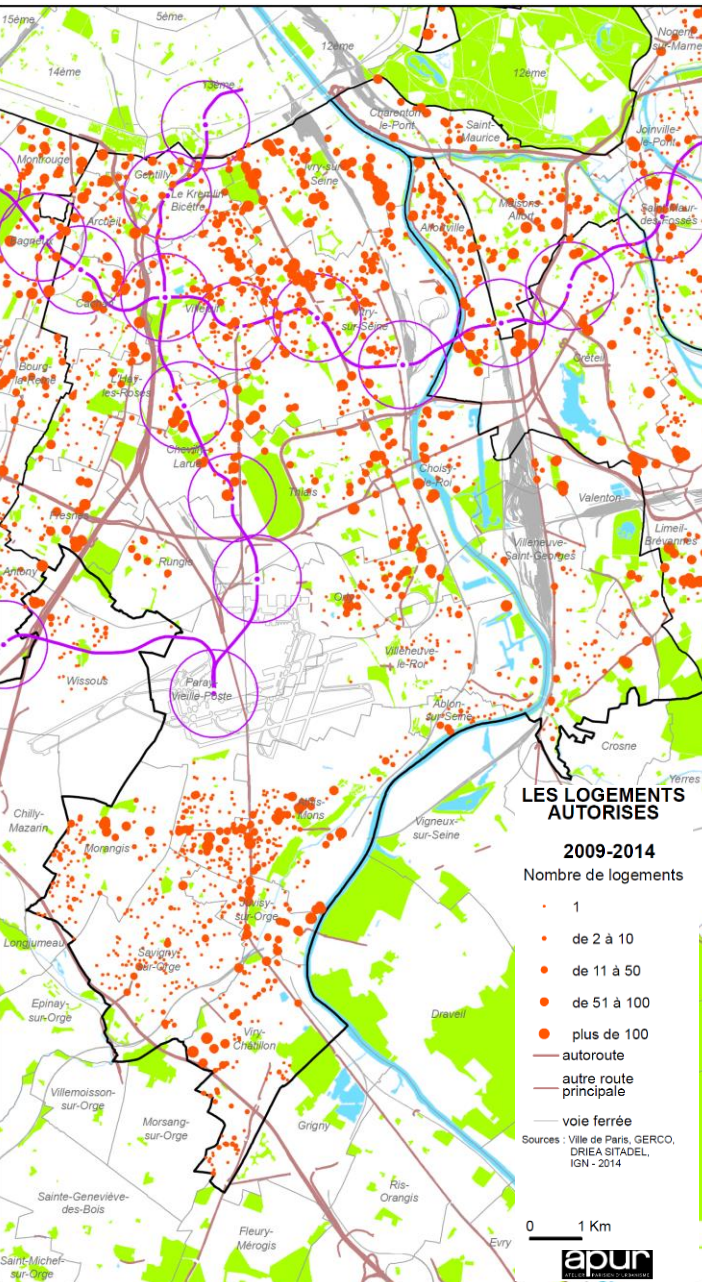
Les logements sans salle de bain



Les opérations d'amélioration de l'habitat (mars 2016)



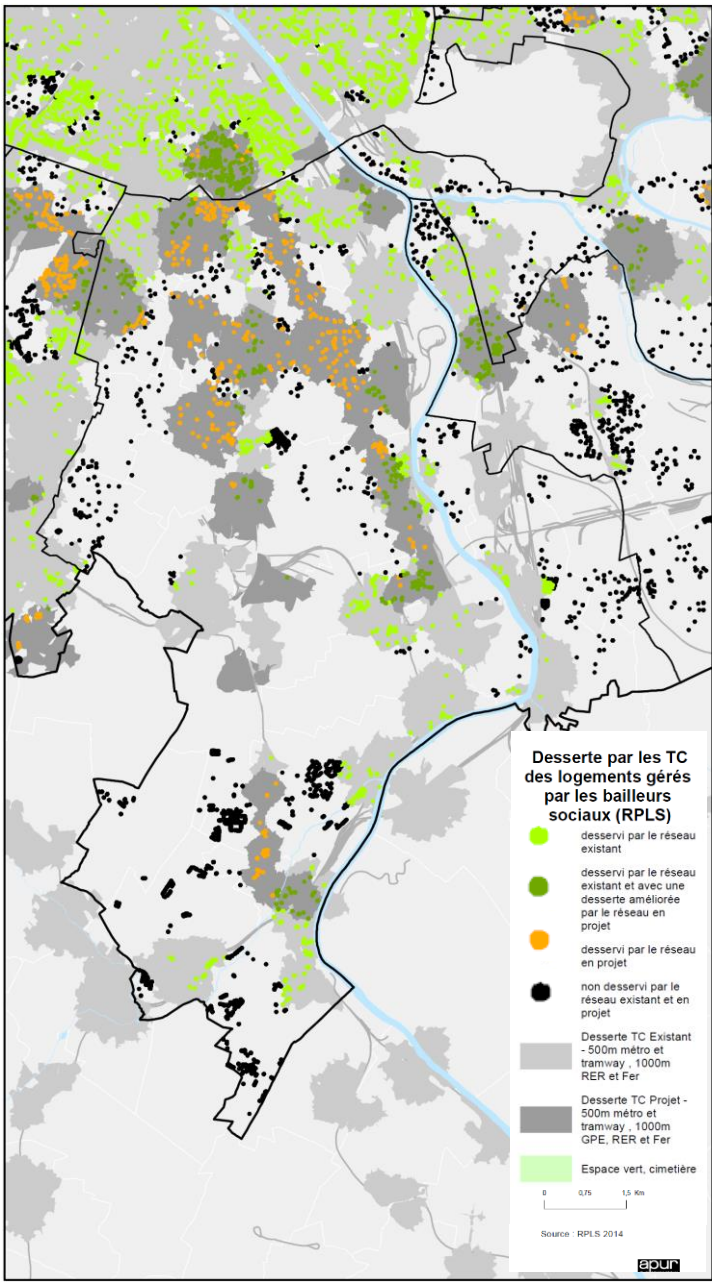
Un territoire bâtisseur. Une accessibilité renforcée pour le logement social grâce aux nouvelles gares.



Le nombre de logements autorisés

3 000 log./an en moy. de 2002 à 2008
4 700 log./an en moy. de 2009 à 2014

selon les données des permis de construire (source : DRIEA IDF 2015)



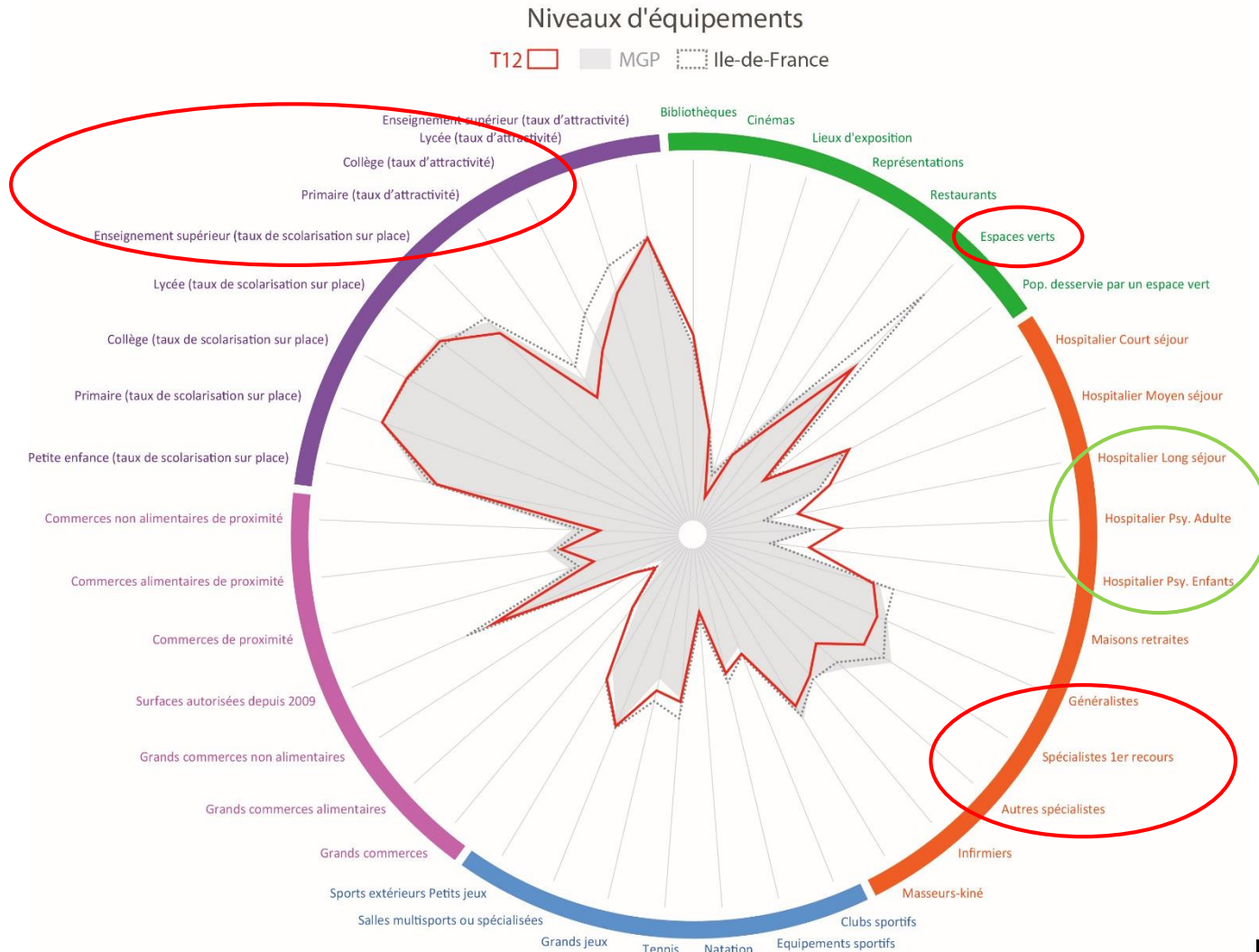
La qualité de vie, les équipements, l'environnement



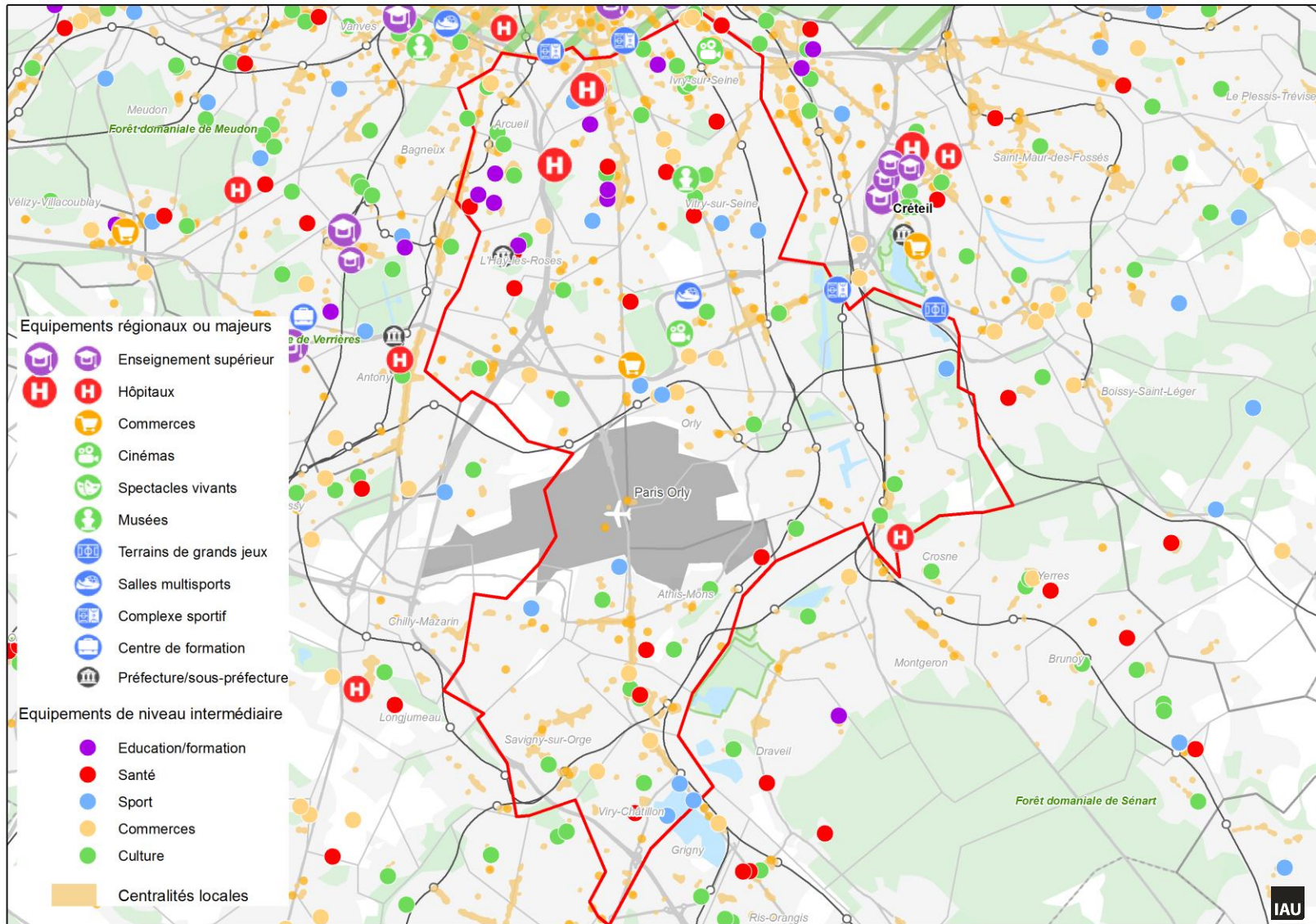
Chevilly Larue

Credit : S. Barreiro / AUF

Des niveaux d'équipements relativement bons



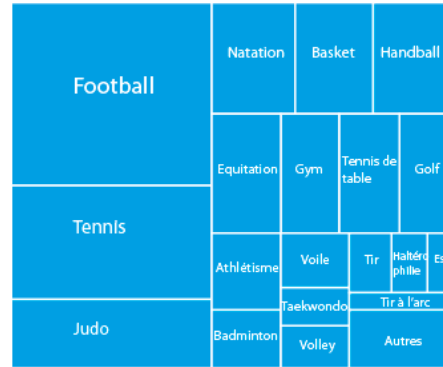
Un niveau d'équipements relativement bon, mais une attention à porter au niveau très local



Les pratiques sportives dans le territoire

Pratique licenciée

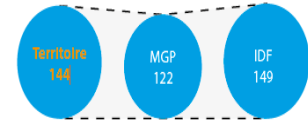
92 000 licences



Source : Recensement des licences, Ministère

Niveaux d'équipements comparables à la moyenne métropolitaine

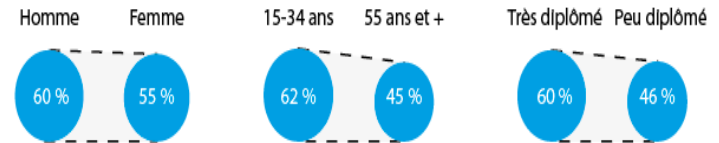
Nombre de clubs pour 100 000 habitants



Présence de communes à fortes culture sportive avec des clubs d'excellence qui participent de l'image du territoire.

Pratiques sportives

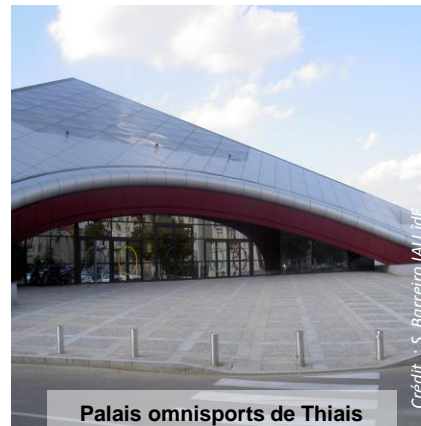
- Une pratique régulière, au moins une fois par semaine pour près de 60 % de sportifs.
- Une demande de pratique en plein air de plus en plus forte, y compris sur des territoires denses et urbains.



Les principaux freins à la pratique :



Source : Enquête sur les pratiques sportives des Franciliens



Palais omnisports de Thiais



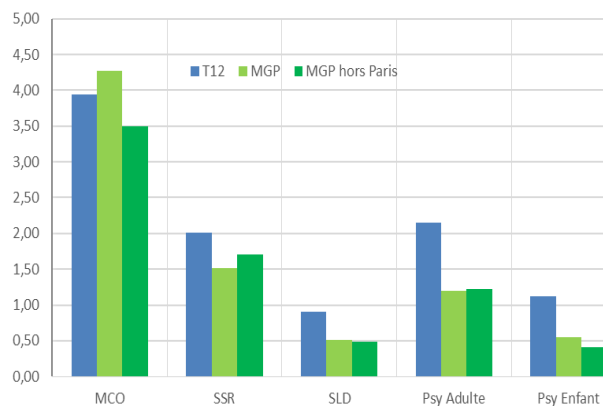
Parc interdépartemental des sports de Choisy

Les équipements de santé, une offre à renforcer en médecine de proximité

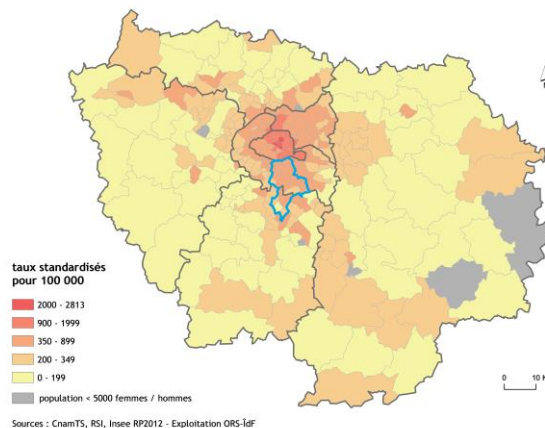
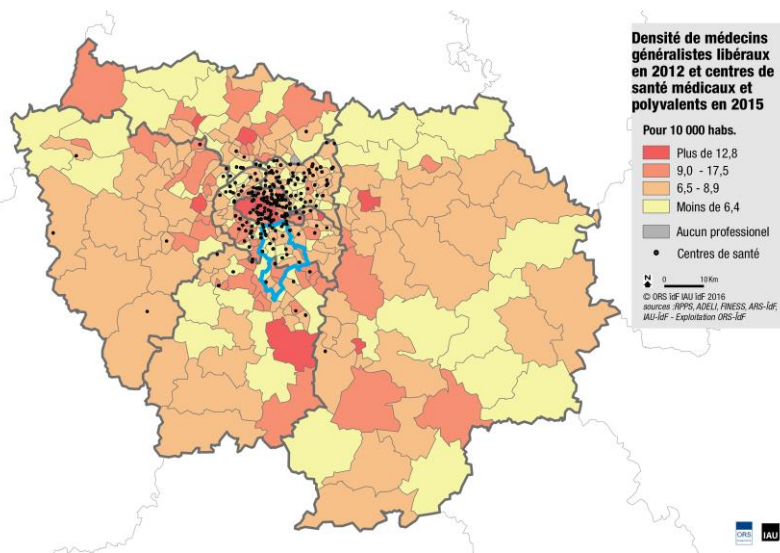
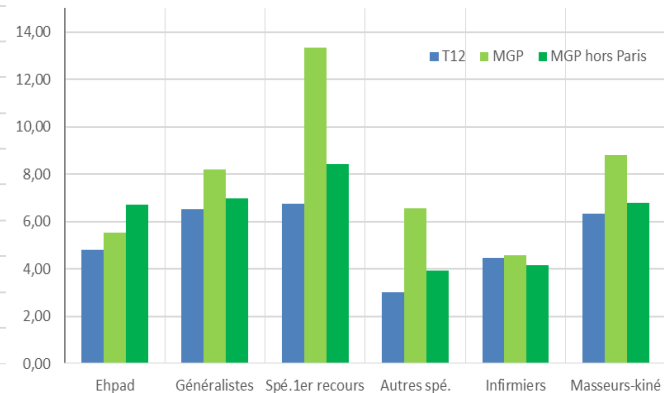
Niveaux d'équipements hospitaliers relativement bons.

Médecine de ville et structures d'hébergement pour personnes âgées : à renforcer.

Taux d'équipements hospitaliers



Taux d'équipements Médecine de ville et Ehadp

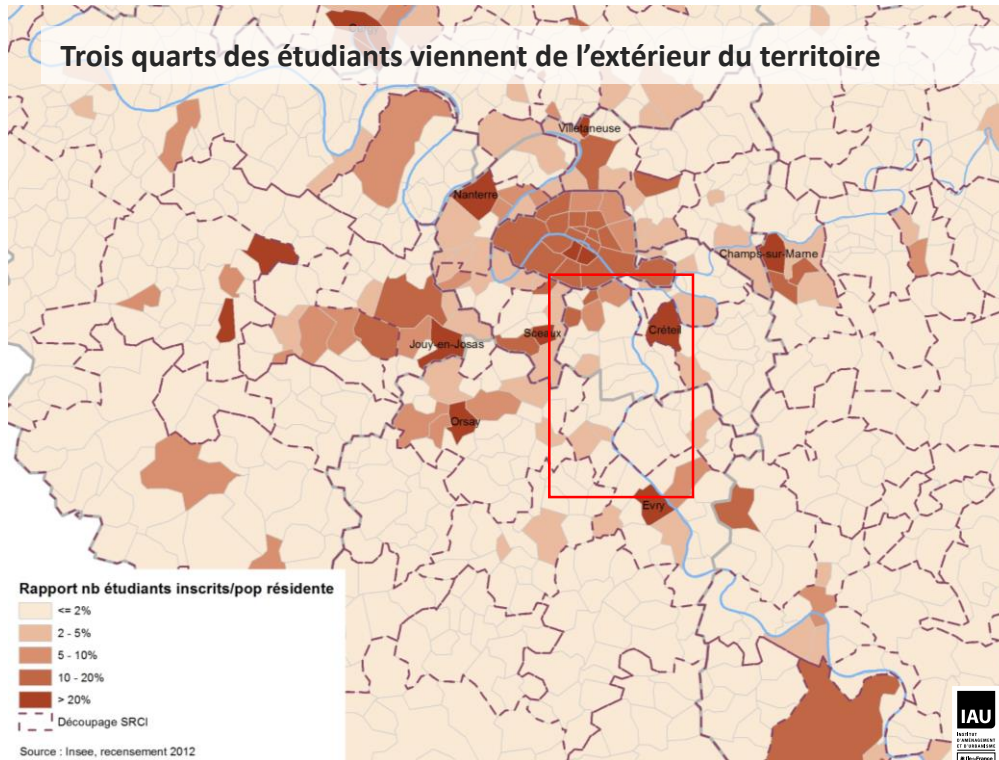


Hommes – Bénéficiaires de l'ALD pour VIH pour 100 000 habitants

Des disparités importantes au sein du territoire

Pour exemple, la proportion de personnes prises en charge pour VIH varie de 1 à 4 selon les communes du territoire, en particulier dans la partie située dans l'Essonne

Un territoire attractif pour les études supérieures



23 400 étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en 2012

2 pôles principaux :

- médecine au Kremlin-Bicêtre
- sciences à Cachan : ESTP et ENS , IUT (départ prévu de l'ENS à Saclay)

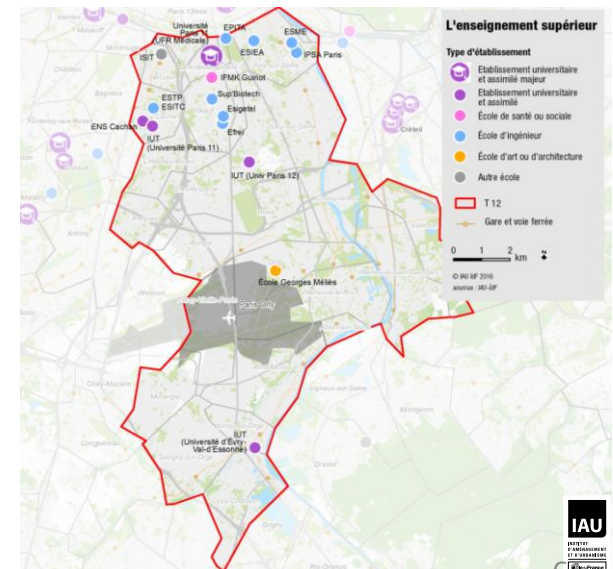
2 pôles secondaires : Villejuif (ingénierie et santé) et Ivry-sur-Seine (ingénieurs)

et des formations plus atypiques : ISIT à Arcueil (interprétariat), Georges Méliès à Orly (animation numérique), centre des formations industrielles d'Orly

De nombreux projets de logements étudiants et chercheurs en projet

Les projets:

- Bâtiment de recherche de la faculté de médecine du Kremlin-Bicêtre (CPER 2015-2020)
- École d'ingénieurs de l'université Paris Diderot à Ivry Confluences
- Pôle inter-universitaire de santé à Villejuif (PUIS), inscrit au CPER
- Pôle emploi-formation-recherche dans la ZAC Chérioux à Vitry-sur-Seine
- Cluster Eaux milieux sols
- Formation supérieure et universitaire dans les Portes de l'Essonne



Un cadre de vie impacté par le cumul de nuisances et une nature en ville à mieux partager



La forte exposition du territoire, des enjeux humains et économiques

Le risque inondation de la Seine, principal risque majeur en en Île-de-France

Une forte exposition des enjeux humains et économiques à une crue majeure (occurrence centennale)

- 2 800 ha, urbanisés à près de 95 %
- 65 000 logements (78 % habitat collectifs ; 75 % en zones d'aléas forts à très forts (> 1 m))
- 130 000 à 140 000 personnes directement exposées
- 10 250 établissements, 68 000 emplois

Une vulnérabilité systémique

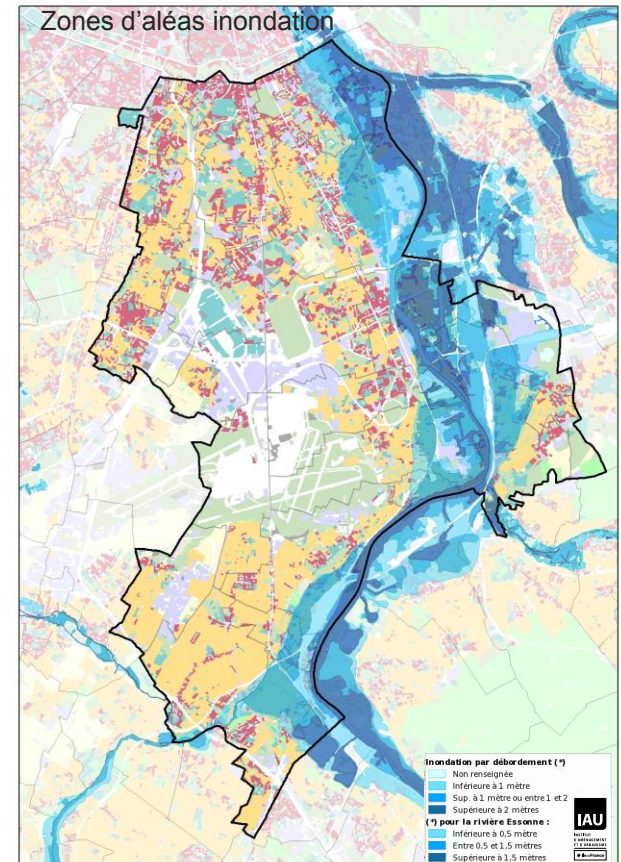
- fonctionnement urbain : alimentation en eau potable, assainissement, déchets, transport...
- dépendance aux réseaux pour la vie quotidienne et l'économie : énergie, transports, télécom, mais aussi chauffage urbain, climatisation, flux financiers...
- des interdépendances complexes.

> Des conséquences qui dépassent largement les seules zones inondées.

De forts enjeux de renouvellement urbain

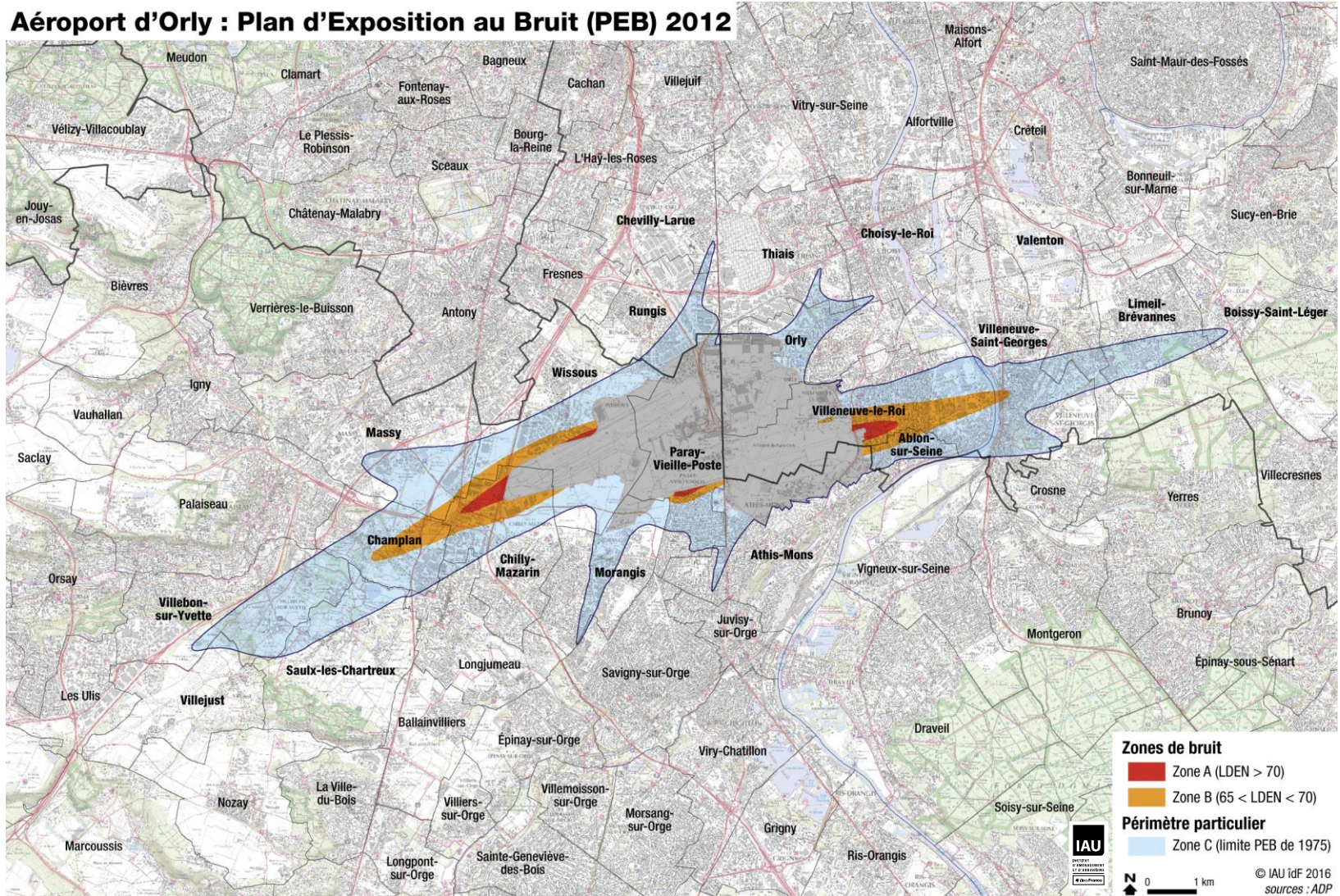
De multiples projets d'aménagement localisés en zone inondable (dont OIN) : grandes opérations, densification...

Des enjeux de gouvernances multiples (gestion de crise, aménagement, prévention...)

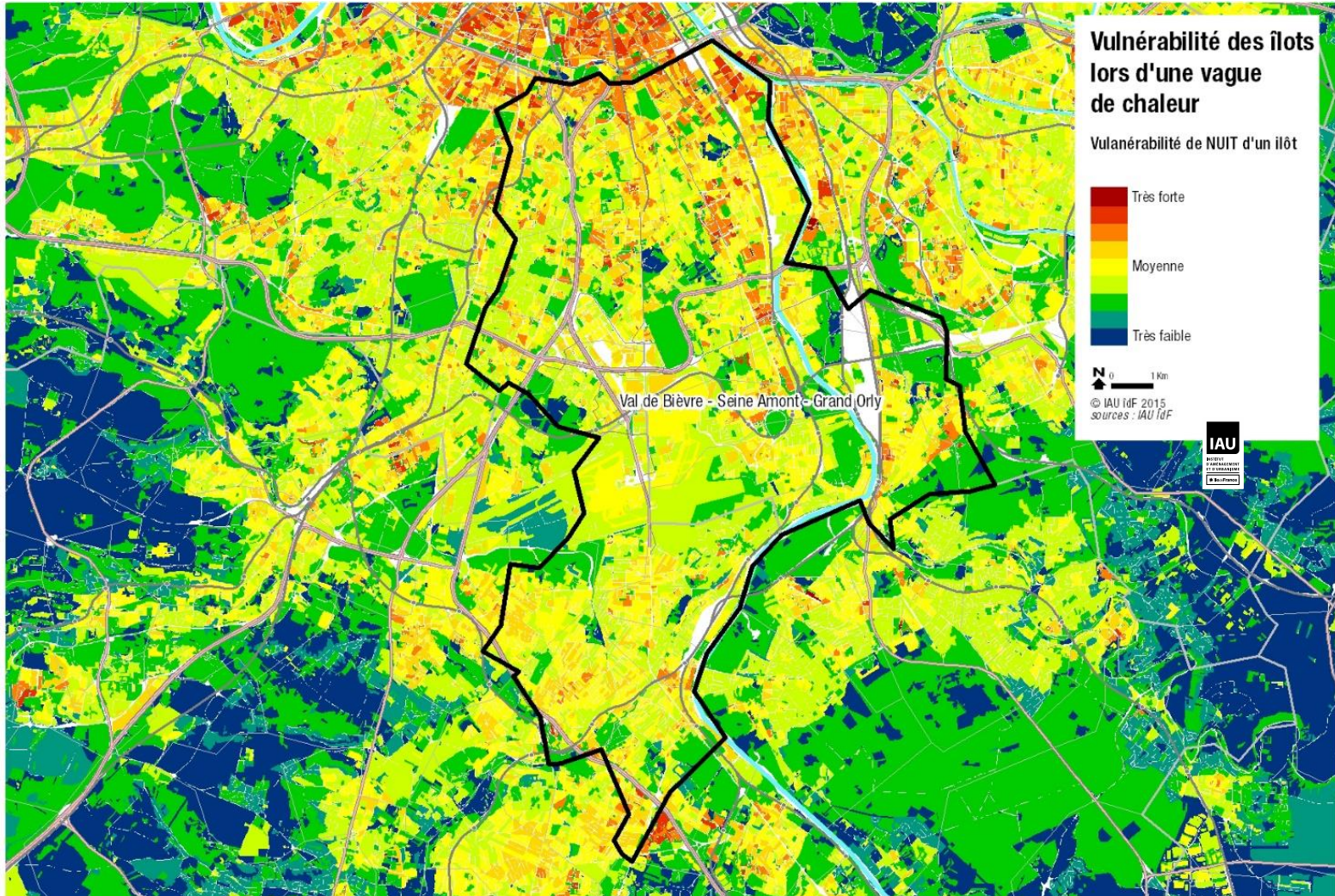


Le PEB d'Orly, une contrainte majeure

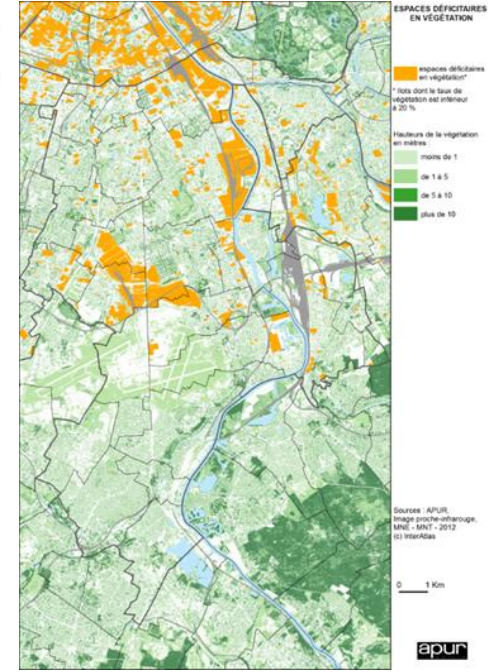
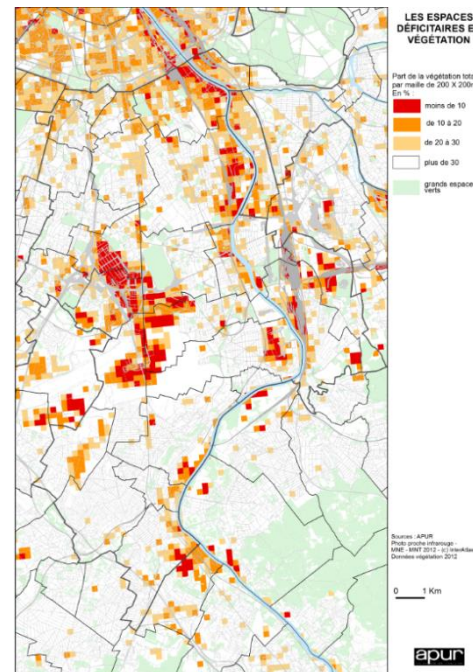
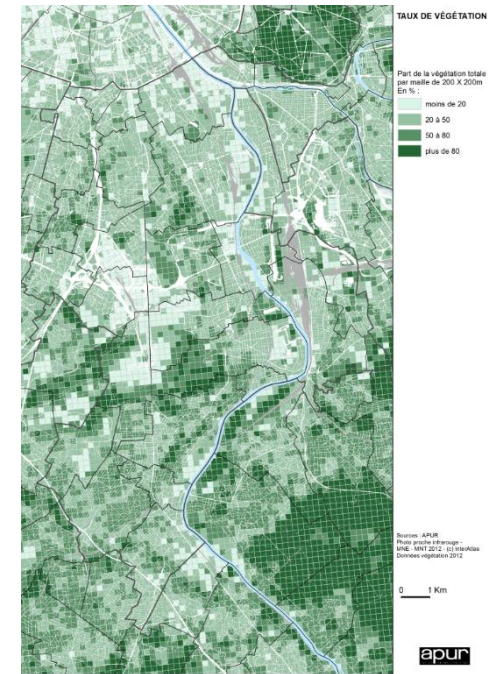
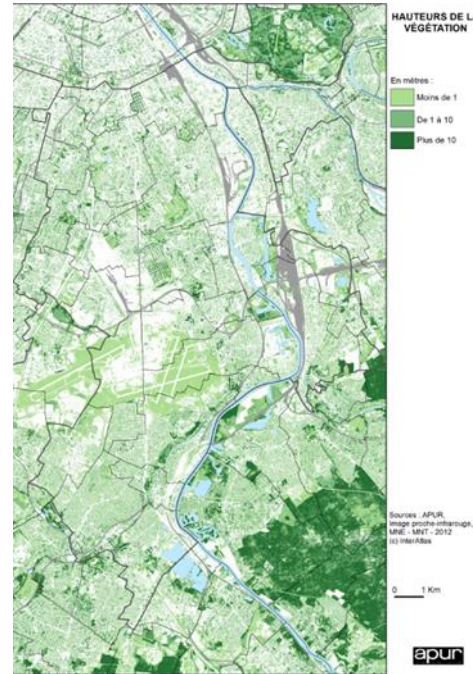
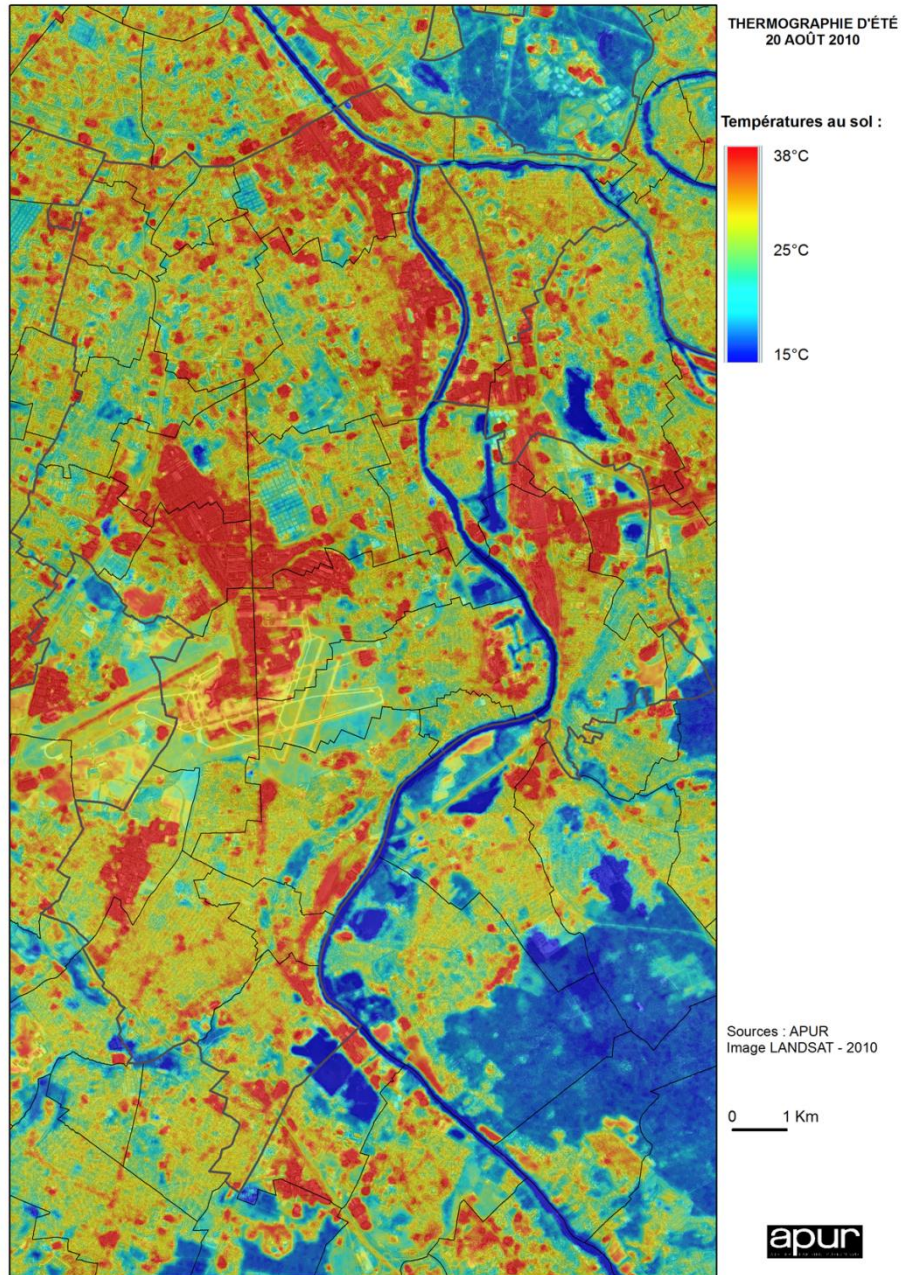
Aéroport d'Orly : Plan d'Exposition au Bruit (PEB) 2012



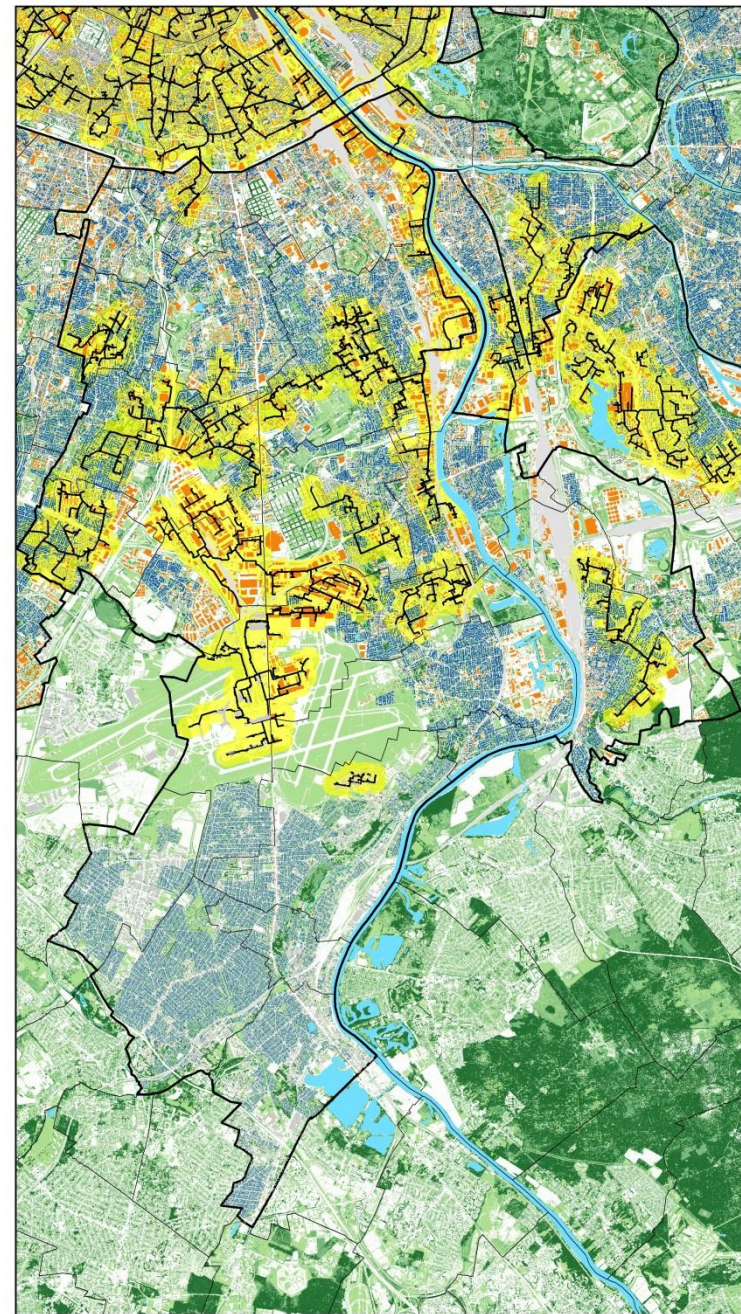
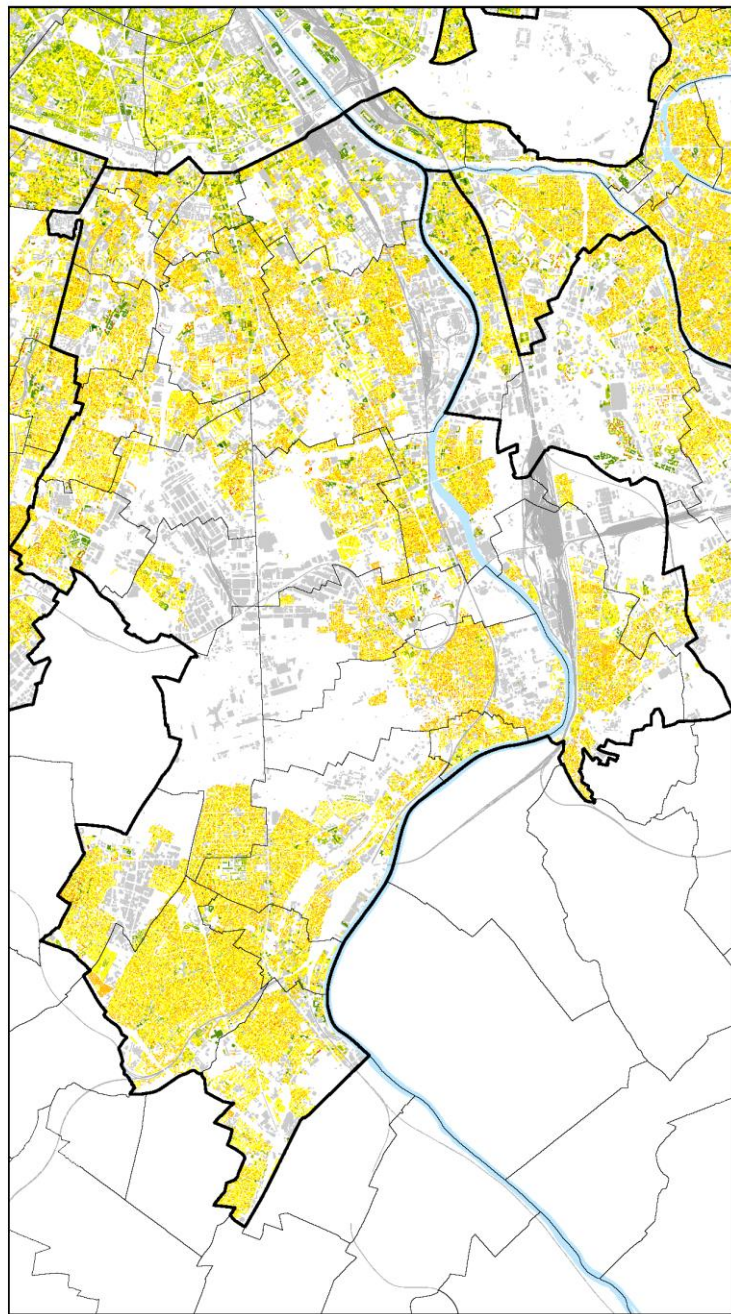
Un territoire actuellement modérément vulnérable à la chaleur urbaine



L'adaptation au changement climatique et aux risques : Le rôle de la nature



L'adaptation au changement climatique et aux risques : L'enjeu énergétique

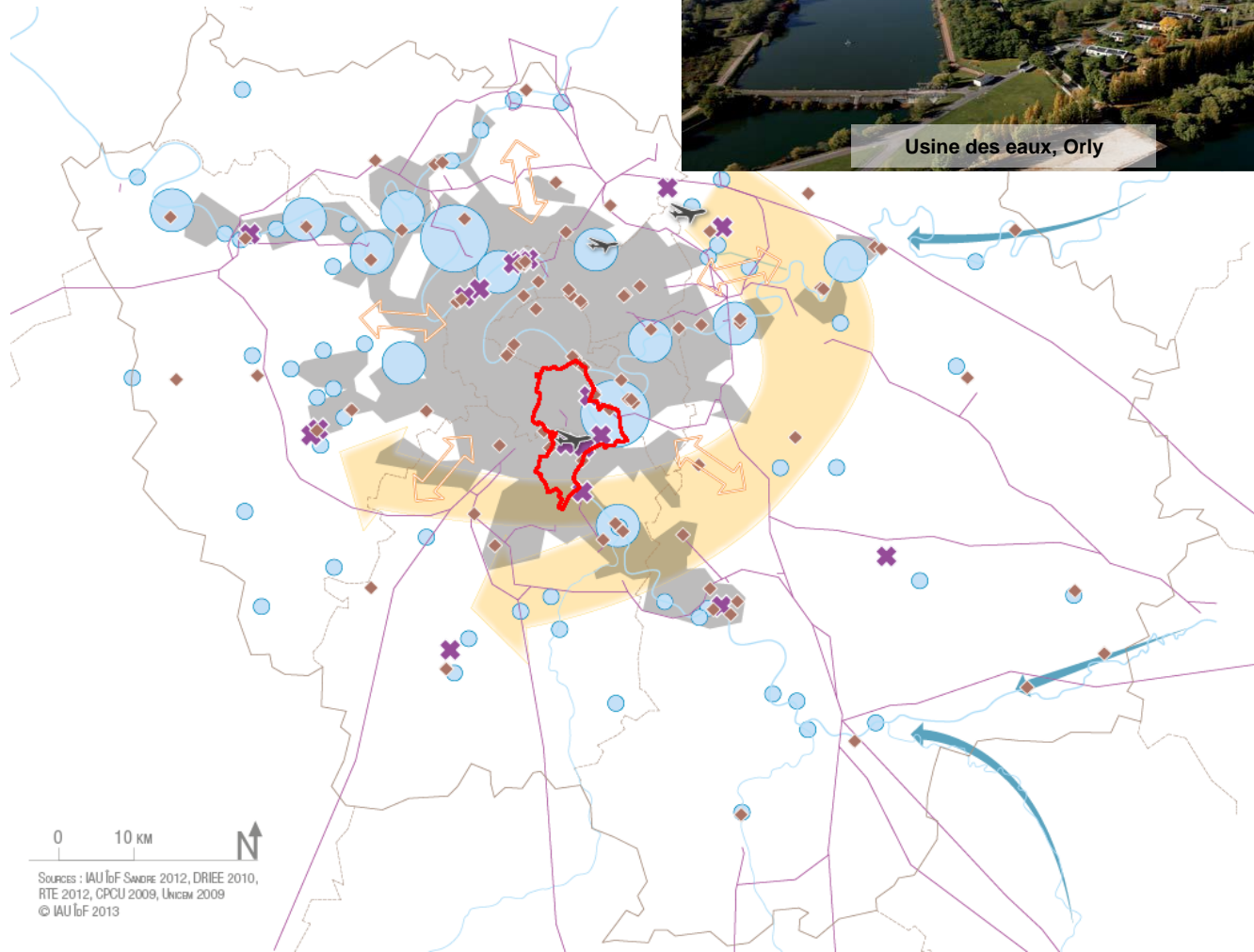


PLAN LOCAL ENERGIE

- ▲ Centrales solaires potentielles (toitures de plus de 5000m²)
- Immeubles de logements collectifs (au moins 30% des m² affectés au logement)
- Maisons individuelles
- Bâtiments de bureaux, de commerces, équipements, activités (plus de 70% des m² affectés)
Ces immeubles sont des immeubles ressources pour les bâtiments à proximité (échanges thermiques, agriculture, centrale solaire)
- Monuments historiques classés ou inscrits
- Réseaux de chaleur existants
- Extension de l'utilisation des réseaux de chaleur (zoom maximum du réseau actuel)
les zones hors « emprises liées aux réseaux de chaleur », (hors jaune) pourront être alimentées par la géothermie ouverte les zones pavillonnaires (en bleu) pourront bénéficier de la géothermie fermée

CARTE EN CONSTRUCTION
A COMPLETER AVEC LES 6 COMMUNES DU 91

Un laboratoire de la transition écologique et énergétique



EAU

Mieux répartir la capacité d'épuration Stations d'épuration en équivalent habitant



Poursuivre le soutien d'étiage par les barrages réservoirs pour garantir la production d'eau potable et les conditions d'épuration

ÉNERGIE

- Dépôt pétrolier existant
- Préserver les lignes aériennes Très haute tension stratégiques parmi le réseau 225 et 400 kV
- Conforter et développer les réseaux de chaleur en agglomération

MATÉRIAUX

- Préserver le maillage de centrales de béton prêt à l'emploi

DÉCHETS

- Conforter la complémentarité des installations de déchets entre agglomération centrale et espace rural
- Rééquilibrer la localisation des installations de stockage vers l'ouest et le sud (ISDND, ISDI)

0 10 KM

Sources : IAU I&F SMORE 2012, DRIEE 2010, RTE 2012, CPCU 2009, Unicef 2009 © IAU I&F 2013



Des espaces remarquables

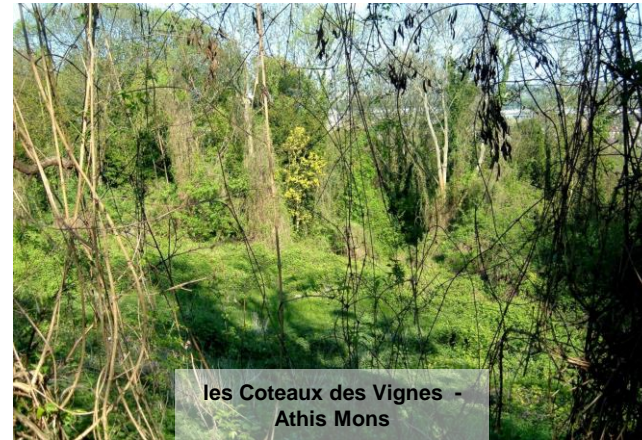


La plage bleue, Valenton

Crédit : AU IdF



Parc des Hautes Bruyères - Villejuif



les Coteaux des Vignes - Athis Mons



Villeneuve -le-Roi

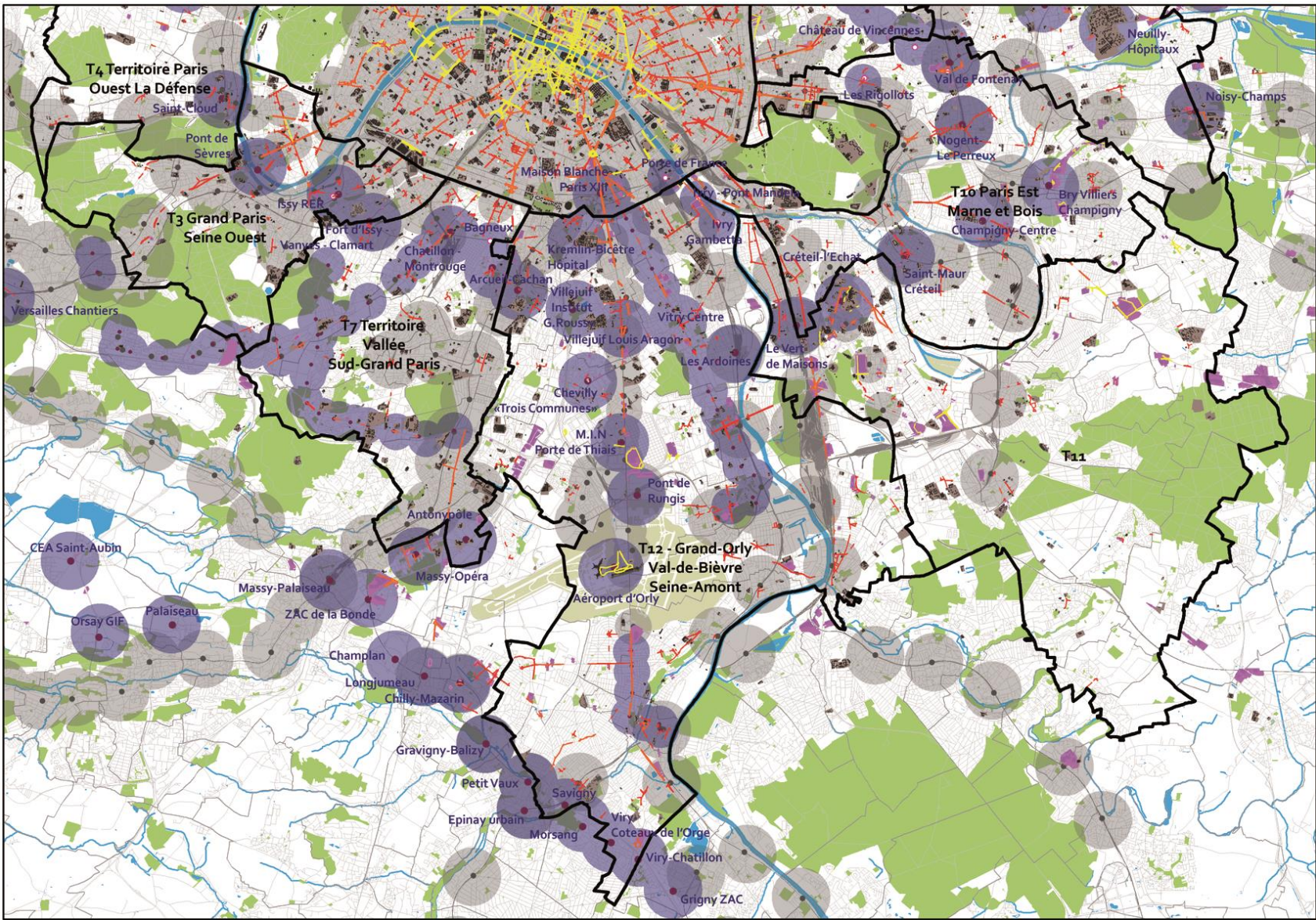
Crédit : S. Barreiro /AU IdF



Les Lilas, Vitry-sur-Seine

Crédit : J.-C. Pattacini/Urba Images/AU IdF

Une transformation majeure du territoire, des centralités anciennes renforcées et une nouvelle attractivité



Centralités

- Locales
- Mixtes
- Globales
- Emprise commerciale
- Equipement majeur

**Accessibilité en transport en commun
Métro – RER – Transilien – Tram
Grand Paris Express (GPE)**

- Gare existante
- Gare en projet
- Desserte à 500 m autour des stations de métro et Tram
- Desserte à 800 m autour des gares du GPE, RER, TGN ou Transilien

2010 – 2020 : Le temps des tramways et de la requalification urbaine

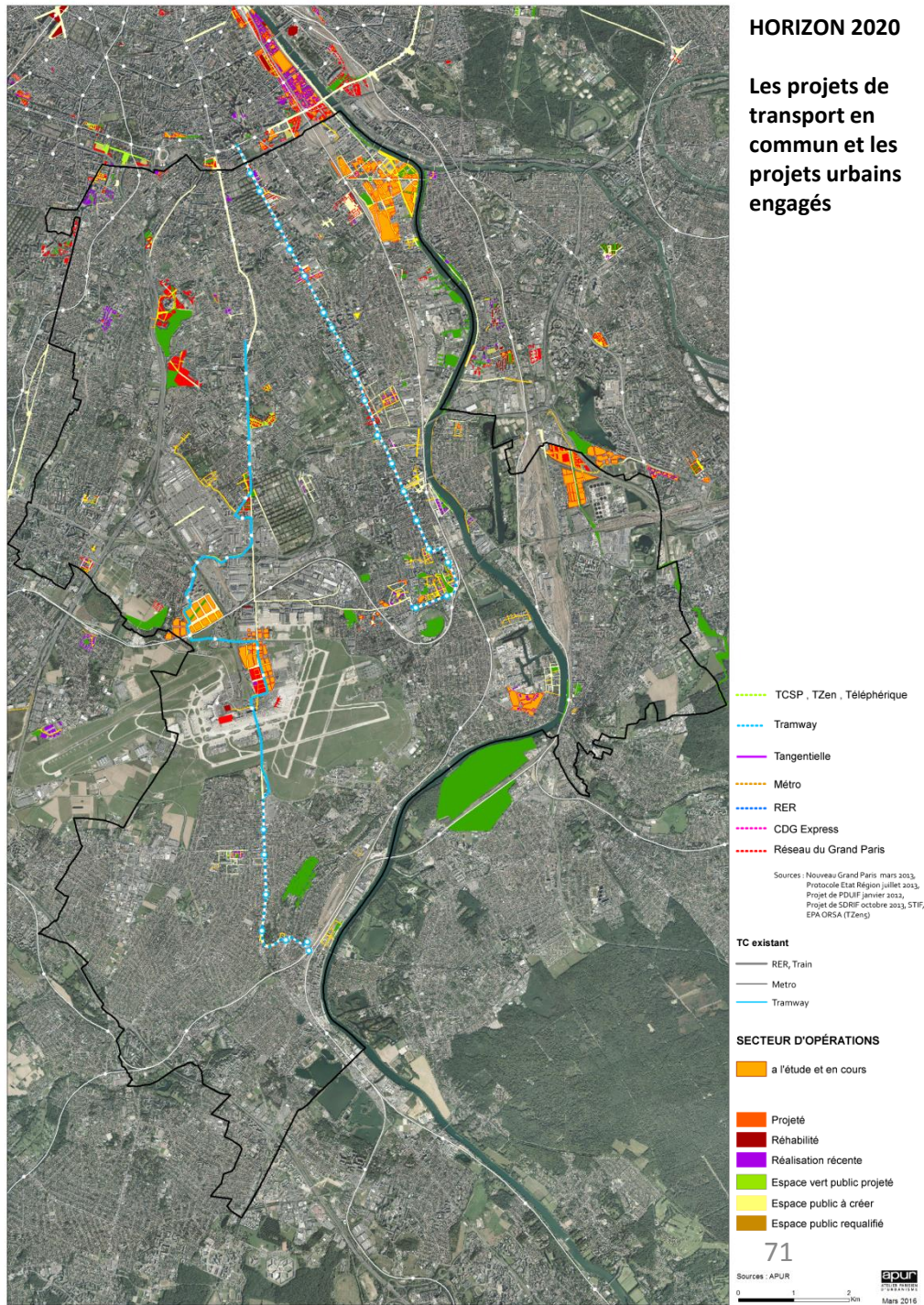
- Des projets pour les grandes infrastructures et les grands services urbains
- Une requalification des grandes routes
- La rénovation des centre-ville et de nouveaux centres commerciaux (Okabé, Vache noire...)
- Des nouveaux lieux culturels et leur mise en réseaux
- La reconquête des bords de Seine ,
- La Découverte et la mise en valeur de la Bièvre



Cœur d'Orly



Ivry Confluence



Des très grands projets d'échelle supra-territoriale engagés

Des centralités liées aux grands équipements

Le pôle de gare Villejuif-IGR et le Campus Grand Parc

Porteurs de projet : CA Val de Bièvre, SGP, Sadev94, la ville de Villejuif et le CG94
Localisation : Villejuif

PROJET OUTIL MÉTHODE



→ Description

Près de l'Institut Gustave Roussy à Villejuif, s'installera une gare d'interconnexion importante (lignes 14 et 15) du réseau Grand Paris Express à compter de 2020. En desservant des quartiers aujourd'hui enclavés et éloignés des bassins d'emplois, ce secteur deviendra rapidement accessible depuis Paris, l'aéroport d'Orly et des différents pôles de la métropole. La combinaison de l'arrivée de la gare GPE avec le pôle de santé de l'université Paris Sud et du CHU de Bicêtre et de Paul Brousse, ainsi que la pépinière Villejuif Bio Park*, constitue un écosystème favorable pour renforcer le territoire de Villejuif comme vitrine internationale pour la médecine française. Aussi, le projet s'appuiera spécifiquement sur l'association Cancer Campus**, dont l'ambition est de développer le premier parc européen d'innovation en cancérologie. Le site accueillera une large gamme d'activités et de services autour de l'innovation de santé et de biotechnologies (imagerie, nouvelles technologies de l'information et de la communication et télémédecine...) ainsi que de nouvelles formations universitaires. En outre, l'enjeu du projet d'aménagement réside dans l'intégration des fonctions d'excellence et des fonctions économiques avec un tissu fort de logement résidentiel. En ce sens, le projet Campus Grand Parc répond aussi à

la qualité du cadre de vie des habitants du territoire et des salariés du site. Les différents éléments remarquables comme les parcs de 8 mai et des Hautes Bruyères, l'ancienne redoute militaire ou les châteaux d'eau du Sedif, seront mis en valeur et intégrés dans un parcours paysager adapté aux cheminements piétons et aux vélos. Les cités populaires Alexandre Dumas et Armand Gouret feront l'objet d'une réhabilitation. Le programme de la ZAC Campus Grand parc de 600 000 m² se répartit entre le pôle d'activités scientifiques et tertiaires (350 000 m²), le pôle d'enseignement et de formation aux métiers de la santé (30 000 m²), les équipements, commerces et services (20 000 m²) et enfin une gamme diversifiée de logements (200 000 m²). La Communauté d'agglomération de Val de Bièvre (CAVB) assure le pilotage stratégique du projet en partenariat avec la ville de Villejuif. L'opération d'aménagement Campus Grand Parc rassemble de multiples partenaires tels l'Association Cancer Campus, la Conférence Territoriale de la Vallée Scientifique de la Bièvre, l'Institut Gustave Roussy et le Département du Val-de-Marne. Il constitue un des cinq sites prioritaires du gouvernement.

* Inaugurée le 16 novembre 2011, Villejuif Bio Park est une pépinière destinée à accueillir de jeunes entreprises pour la plupart spécialisées dans le domaine de la biotechnologie.
** Créée en 2007, l'association Cancer Campus, dont la CAVB est membre, a pour mission de rassembler autour de l'Institut Gustave Roussy des compétences médicales et scientifiques, des entreprises et des centres de formation, au service de la lutte contre le cancer.



→ Ailleurs dans la métropole

- Plusieurs gares du Grand Paris Express vont permettre d'accéder à de très grands équipements comme : Villejuif-IGR, Noisy-Champs, Saint-Denis-Pleyel, Clichy-Montfermeil, Le Bourget, Villepinte, Pont de Sèvres, Palaiseau...

→ Effets induits

- L'accessibilité d'un secteur qui n'est pas desservi par les transports en commun.
- Le développement du bassin de vie métropolitain avec une meilleure accessibilité et une plus forte mixité emploi/habitat.
- Le rayonnement d'un pôle d'excellence et de la médecine française à l'international.
- Le renforcement de l'attractivité économique alliant recherche, services et activités.

Séminaire 1er juillet 2016

Des centralités au rayonnement supra-métropolitain

Le pôle du MIN et de la Cité de la Gastronomie

Porteurs de projet : les villes de Chevilly-Larue et de Rungis, le Conseil Général du Val-de-Marne et l'Établissement Public d'Aménagement Orly Rungis Seine Amont (EPA ORSA)
Localisation : Chevilly-Larue et Rungis

PROJET OUTIL MÉTHODE



→ Description

L'inscription du « repas gastronomique des Français » à l'UNESCO
Le réseau national des Cités de la Gastronomie (Dijon, Lyon, Paris et Tours) répond directement à l'inscription à l'UNESCO du « repas gastronomique des Français » en 2010, au titre de patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Chaque cité gastronomique s'appuie sur un programme spécifique et complémentaire axé sur « la promotion de la culture de la vigne » à Dijon, sur « l'alimentation et la santé » à Lyon, « le domaine des sciences humaines et sociales » à Tours et « la créativité et la mixité des expressions artistiques de la gastronomie » à Paris-Rungis.
Le choix du marché d'intérêt national (MIN) de Rungis
L'implantation de la future Cité de la Gastronomie de Paris-Rungis, aux portes du marché d'intérêt national (MIN) de Rungis (6,5 millions de visiteurs par an), entre de l'aéroport d'Orly (27 millions de passagers) et le centre commercial Belle-Épine (22 millions de visiteurs), place la Cité au cœur du premier pôle économique du sud de la métropole (173 000 emplois) et lui confère un rôle moteur de développement. La Cité se déploie sur 7,5 hectares et s'inscrit dans la dynamique de mutation urbaine du pôle d'Orly-Rungis, parallèlement à l'arrivée de la ligne 14 du métro Grand Paris Express, gare MIN - Porte de Thiais et aux opérations de requalification urbaine le long de la Rd7 à Chevilly-Larue.
Le programme de la Cité de la Gastronomie
En partenariat avec le MIN, La Cité de la Gastronomie Paris-Rungis s'attachera à sensibiliser les publics aux questions alimentaires, à valoriser les

métiers liés à l'alimentation, la restauration et l'hôtellerie et enfin, à promouvoir la diversité des cultures culinaires. Le programme de la cité se décompose en quatre parties :

- Un équipement culturel central de 20 000 m² comprenant un centre de ressources et d'innovation avec une médiathèque, des espaces d'exposition et le « labo gastronomique » sur 6 500 m² au total, les ateliers de Paris-Rungis de 510 places, un auditorium de 1 200 places et une salle d'exposition de 7 000 m².
- La Halle des trésors gastronomiques sur 5 000 m²
- Des centres de formation avec le restaurant-école pour les formations continues et initiales, 300 chambres en hôtel et plusieurs restaurants.
- Plus de 35 000 m² dédiés aux activités économiques annexes.
- Sont également à l'étude, des jardins pédagogiques ouverts au public et en lien avec les écoles d'horticulture et de paysage de Versailles et de Tecamah à Jouy-en-Josas.

Les partenaires
La région Ile-de-France, la Ville de Paris et Paris Métropole soutiennent le projet, aux côtés de la Semmaris* et l'Union des syndicats de grossistes du MIN, du CERVIA**, des chambres consulaires, de nombreux acteurs de l'éducation, de la culture et du monde de la gastronomie.
Le coût de la Cité de la Gastronomie s'élève à 65 M€. Son financement est porté par les collectivités partenaires et les revenus des activités économiques du quartier, avec une estimation de plus de 600 000 visiteurs par an.

* La Semmaris est la société gestionnaire du Marché International de Rungis
 ** Centre Régional (SRF) de Valorisation et d'Innovation Agricole et Alimentaire



→ Ailleurs dans la métropole

- La cité de la gastronomie de Paris-Rungis est unique en son genre mais fonctionne en réseau avec tous les hauts lieux de la gastronomie de la métropole.

→ Effets induits

- Le renforcement de l'attractivité touristique, culturelle et économique de la métropole.
- Le rayonnement de l'excellence culinaire française.
- La sensibilisation aux questions alimentaires et environnementales.
- L'intégration de grands équipements dans les territoires de la métropole.

Un nouveau sens pour les grands territoires industriels

La mutation économique

D'un territoire « servant » à un territoire « ressource »

Porteurs de projet : CA Seine-Amont (CASA), Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine
Localisation : Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine

 **PROJET**  **OUTIL**  **MÉTHODE**

→ Description

Dans un contexte de pression foncière et de programmes de construction élevé (4 000 000 m² de Shon d'habitat, d'activités et d'équipements programmés d'ici 2040), la CASA entend maintenir et développer le tissu économique. Les 12 400 établissements sur le territoire, représentant 72 000 emplois, avec des filières notamment liées à la santé, au vieillissement, au génie urbain, sont autant de points d'appuis pour développer des projets collectifs et d'expérimentation.

Projet collectif: la Silver Valley

À partir de l'hôpital de l'AP HP Charles Foix (le plus grand centre hospitalo-universitaire gériatrique d'Europe) a été créé le « Pôle allongement de la vie Charles Foix » porté par l'Université Pierre et Marie Curie avec le soutien d'Ivry, Vitry, du Conseil général du Val de Marne et de la Région Ile de France. La démarche installée autour de l'allongement de la vie est de structurer et regrouper formation, recherche et application industrielle. Depuis 10 ans, une bourse de financement de projets innovants pour l'autonomie, la qualité de vie des personnes âgées, est attribuée. À ce jour, le cluster Silver Valley compte 120 membres, 50 entreprises et 645 emplois.

La plateforme immobilière et de services Charles Foix, portée par la ville et l'intercommunalité a été réalisée et livrée en septembre 2014. Le bâtiment de 5 000 m² accueille des entreprises innovantes dans le domaine des gérontechnologies et des biotechnologies du vieillissement (bureaux, laboratoires, showrooms) et crée une vitrine de l'innovation technologique et sociale et encourage une mutualisation des équipements.

Projet d'expérimentation urbaine et de développement économique: Cluster Eau Milieu Sols

L'héritage industriel lié à la présence de la Seine et du plus gros producteur d'eau de la métropole, a fait émerger une polarité économique spécialisée « Eau-Milieux-Sols » qui comprend plusieurs ambitions : promouvoir un territoire d'expérimentation, en contribuant au développement d'une éco-Région et faire bénéficier le territoire d'une attractivité économique et environnementale. Le projet engagé depuis 2013 s'appuie sur la rencontre d'une filière économique incluant la recherche et la formation et d'un territoire.

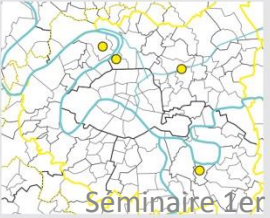
Le pilier formation - recherche y est porté par le projet en développement AquaFutura mené avec la ville de Paris. À terme, le site accueillera plus de 1 300 étudiants.



Usines des eaux d'Ivry-sur-Seine - Projet Aquafutura

Le cluster rassemble l'ensemble des acteurs franciliens de la filière (entreprises, universités, laboratoires de recherche, opérateurs publics...) et développe des synergies et partenariats avec le pôle compétitivité Advancity, Durapôle, Paris Région Entreprises, l'Agence de développement du Val-de-Marne, l'Agence de l'Eau Seine Normandie... Son champ d'action concerne les problématiques de gestion des ressources, de production et de distribution d'eau, d'assainissement des eaux usées, de gestion des eaux pluviales, d'irrigation, de préservation des milieux, de la biodiversité et des espèces, de dépollution, autant de domaines sur lesquels le territoire peut développer des expérimentations urbaines.

La présence de pôle de compétitivité autour du cluster eau-milieu-sols, de l'élastopole, du matériauopole constitue un point d'appui pour le positionnement du territoire sur le domaine dit du « génie urbain » qui englobe au-delà du cycle de l'eau, des domaines très présents en Seine-Amont, l'énergie, les matériaux ainsi que des services urbains, prenant appui sur ceux de la maintenance, de la construction, et de la santé.



→ Ailleurs dans la métropole

- Une multiplication des projets qui allient innovation et industries notamment à Bonneuil, Gennevilliers, la Plaine de l'Ourcq, Saint-Ouen...

→ Effets induits

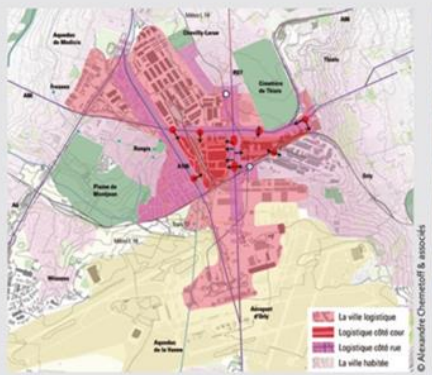
- L'intensification d'un pôle d'excellence et du rayonnement à l'international.
- Le renforcement de l'attractivité économique, scientifique et productive du territoire.
- La préservation et le développement des emplois d'activités et de recherches.
- Le développement d'une mixité programmatique et urbaine.

L'intégration de la logistique en ville

« De la plateforme à la ville logistique », Orly-Sogaris

Porteurs de projet : SOGARIS
Localisation : Chevilly-Larue, Orly, Rungis, Thiais

 **PROJET**  **OUTIL**  **MÉTHODE**



Le triangle logistique



Vue aérienne de la plateforme logistique

→ Description

Une plateforme logistique et un territoire en plein renouvellement

Le schéma directeur de développement engagé par la SOGARIS illustre les enjeux du pôle d'Orly et de ces grands territoires de services, qui se sont développés sous la forme d'emprises « fermées » et connectées aux grandes infrastructures routières (A86). Les plateformes sont appelées aujourd'hui à se réinventer afin de répondre aux enjeux de compétitivité économique, de développement du e-commerce et de maintien de la logistique en zone dense, dans un contexte de renouvellement urbain.

La plateforme Sogaris occupe un triangle de 37 ha situé au cœur d'un réseau d'autoroutes. Sa valorisation foncière a été initiée avec l'arrivée du tramway T7 en 2013, qui donne à la SOGARIS une première accroche urbaine.

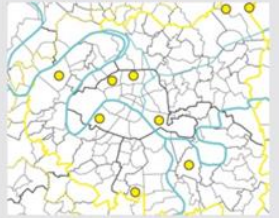
Un concept de « ville logistique » ouverte

Afin d'anticiper ces évolutions et de préparer l'arrivée de la gare Pont de Rungis de la ligne 14 du métro du Grand Paris en 2024, la SOGARIS a élaboré avec l'agence d'Alexandre Chemetoff, architecte, un schéma directeur, qui installe « la ville logistique » autour d'une densification et une diversification de ses programmes.

Inspirés des « freight villages » (Allemagne, Italie, Asie, États-Unis), ce projet de « ville logistique » conforte la vocation première tout en offrant des possibilités pour accompagner la mutation du territoire. Il affirme une ouverture nouvelle sur les territoires environnants, avec les notions de logistiques « côté cour » (magasins, entrepôts, plateforme de ferroutage, salle de tramfret, parkings poids lourds...) et « côté rue » (showrooms, vitrines de l'e-commerce, consignes, points relais...). Un réseau de voies nouvelles, rues sous contrôle et rues ouvertes au public, modifie profondément le rapport de SOGARIS à la ville environnante, en réduisant les emprises d'espaces clôturés.

Un principe de mixité, de qualité d'usages et d'évolutivité

Le projet repose sur des principes de modularité et d'adaptabilité dans le temps. La mixité programmatique se traduit par la proposition de plusieurs typologies d'îlots et de constructions, dont des immeubles bi-faces accueillant des logements sur la RD7 ou des bureaux sur l'A86. Pavillons de restauration, motel, parc, terrains de sport en toiture, services aux employés organisent de nouvelles qualités d'usages et de confort.



→ Ailleurs dans la métropole

- Sogaris travaille sur des programmes de logistique urbaine et des concepts d'hôtels logistiques (Chapelle International, Beau-grenelle...).
- Des projets de zones logistiques : Paris Nord 2 et CARGO/AEROFRET à Roissy, les anciennes Papeteries de Nanterre, la SILIC à Rungis, la halle Gabriel Lamé à Paris - Bercy, le faisceau Est à Paris (Batignolles et Tafel)...

→ Effets induits

- L'intégration urbaine de la SOGARIS au Pôle d'Orly.
- L'intensification urbaine dans un futur quartier de gare du métro du Grand Paris Express.
- La requalification d'une séquence de la RD7.
- La mise en place d'un maillage d'espaces logistiques en zone dense.

Le renouveau du cœur des villes et de la mixité des fonctions urbaines

Le centre-ville de Villeneuve-Saint-Georges

Porteurs de projet : Ville de Villeneuve-Saint-Georges, EPA ORSA et PNRQAD¹
Localisation : Villeneuve-Saint-Georges

 **PROJET**  **OUTIL**  **MÉTHODE**

→ Description

L'opération PRNOAD de Villeneuve-Saint-Georges s'étend sur une grande partie du centre-ville aujourd'hui fortement dégradé (1/3 des logements peuvent être classés comme indignes) malgré des qualités architecturales et paysagères reconnues (ZPPAUP² en cours de transformation en AVAP³). Les enjeux de renouvellement sont multiples. Il s'agit de valoriser les atouts patrimoniaux et paysagers, d'introduire de nouvelles activités et de revitaliser les commerces, de rénover et d'accroître l'offre résidentielle et de requalifier les espaces publics. Pour y parvenir, le projet PRNOAD combine 3 dispositifs :

- **La ZAC multisite**, déployée sur 5 secteurs stratégiques, consiste essentiellement à réaménager les cœurs d'îlots et à recycler le foncier et l'immobilier existants. Ainsi, la démolition de 170 logements permet d'en reconstruire 470, tout en améliorant leurs dessertes par des voies arborées et piétonnes. Par ailleurs, la relocalisation et la création de surfaces d'activités et commerciales (en partenariat avec Epareca⁴ et la mise en place d'un Fisco⁵) permettront de réanimer le quartier. Les réaménagements de la place Saint Georges et du Carrefour du Lion, la création de circulations douces, d'un square et d'une place publique (dent creuse), la modernisation du marché forain ainsi que le nouveau jardin des berges de l'Yerres permettent d'articuler, d'unifier et d'embellir les espaces publics de Villeneuve-Saint-Georges. De plus, afin d'optimiser l'inter-modalité et le fonctionnement du pôle de gare, des études sont en cours pour relocaliser et reconfigurer la gare routière, réaménager la voirie sur la RN6 et la gare du RER D.
- **L'Opah RU⁶** permet de réhabiliter 300 logements en mettant l'accent sur la qualité énergétique des bâtiments. L'opération de restauration est conduite par la ville.
- **Le dispositif coordonné d'intervention immobilière (DC21⁷)**, vise à la reconstruction lourde d'une cinquantaine d'édifices remarquables du centre-ville. L'EPA ORSA conduit cette opération en compte propre.

Le projet prévoit la construction de 52800 m², dont 35000 m² de logements, 4100 m² d'activités, 2400 m² commerces, 1300 m² d'équipements. Le coût global du projet s'élève à 80 M€ dont 58 M€ pour l'opération aménagement et 14,2 M€ pour l'Opah et le DC21. Les financements publics de 59 M€ se répartissent entre l'Etat (ANRU, ANAH, Contrat de plan Etat Région, financement logement social) à hauteur de 27 M€, de Villeneuve Saint Georges à hauteur de 23 M€, le Conseil Général du Val de Marne, 12 M€, et le Conseil régional au titre du GP3⁸ pour 7 M€. Les premiers travaux ont commencé en 2014 et les livraisons s'échelonneront jusqu'en 2017.



Croquis de principe pour l'aménagement du centre-ville

1. Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés établit une convention pluriannuelle 2011-2017 réunissant l'Etat, l'ANRU, l'ANAH, le Conseil Général du Val de Marne, la Ville, l'EPA ORSA et Action Logement.
2. Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager.
3. Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine.
4. L'Établissement Public National d'Aménagement et de Reconstruction des Espaces Commerciaux et Artisanaux accompagne les collectivités locales dans la reconquête de leurs équipements commerciaux et artisanaux de proximité, au sein des quartiers fragiles.
5. Le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce est un dispositif principalement destiné à financer les opérations de création, maintien et modernisation des commerces, de l'artisanat et des services, afin de préserver ou de développer un tissu d'entreprises de proximité.
6. Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain.
7. Le DC21 est un dispositif de recyclage immobilier qui permet à l'EPA Orsa d'acheter des biens immobiliers en compte propre, de les réhabiliter puis de les revendre.
8. La Région participe au financement des espaces publics au titre de la convention d'objectif Grand Projet 3.



→ Ailleurs dans la métropole

- Une multiplication d'opération de renouvellement des centres-villes dans la métropole : Aubervilliers, Arcueil, Montreuil, Bagnolet, Saint-Denis, Saint-Ouen...

→ Effets induits

- La revitalisation des centres-villes.
- Le développement des aménités et de l'attractivité.
- La requalification et l'accroissement de l'offre résidentielle.

Des dispositifs pour le maintien d'activités industrielles et le développement des PME-PMI

Porteurs de projet : CA Seine-Amont (CASA), Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine
Localisation : Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine

 **PROJET**  **OUTIL**  **MÉTHODE**



Zone d'activité à Ivry-sur-Seine



Sanofi, à Vitry-sur-Seine



Usine des eaux de Choisy-le-Roi



Zone d'activité des Gondoles à Choisy-le-Roi



- IVRY-SUR-SEINE :**
01. Michelet
 02. Lespark
 03. Le Petra
 04. Cap de Seine
 05. Ivry-Confluences
 06. Carré Ivry
 07. Plate-forme Charles-Foix
 08. La Minoterie
- VITRY-SUR-SEINE :**
09. Port à l'Anglais
 10. Alpha Park
 11. Espace Métal
 12. Arcades
 13. Zac Rn7
- CHOISY-LE-ROI :**
14. Parc des Gondoles
 15. Commerce centre-ville
 16. Tour Orix
 17. Quartier sud
 18. Quartier du Port
 19. Centre de l'entrepreneuriat
- Source : Seine Amont

→ Description

Dans un contexte de pression foncière élevée, les équilibres des opérations d'aménagement ne permettent plus aujourd'hui de maintenir et développer l'activité économique. Or, le projet de territoire de Seine Amont cherche à décliner deux grands modèles urbains :

- Des fonciers dédiés, par un zonage adapté, qui visent à identifier les secteurs performants (connexions au réseau magistral...)
- Des fonciers mixtes, ciblés pour des opérations imbriquant logements et activités, verticalement et horizontalement.

L'enjeu réside d'une part dans la capacité de fabriquer un immobilier d'entreprise adapté aux PME-PMI, liées au large domaine des activités de transformation et d'autre part, de maintenir les activités productives existantes notamment lorsqu'elles sont impactées par les opérations d'aménagement. Aujourd'hui, le territoire se trouve dans une situation particulière, avec un renouvellement urbain de très grande ampleur. Dans ce contexte, différents leviers d'actions ont été identifiés :

1. **L'enjeu de la fabrication d'un immobilier et des outils opérationnels**
Pour les Ardoines et Ivry Confluences, la programmation d'activités économiques est respectivement de 40 % et 50 %. Pour y répondre, la CASA met en place une ingénierie dédiée et des outils à visée opé-

rationnelle comme « la charte des promoteurs économique » visant à maîtriser les coûts de sortie de l'immobilier, « la garantie publique d'emprunt » pour partager le portage du risque, « la maîtrise d'œuvre urbaine et économique » pour garantir le droit à la relocalisation des entreprises dans un immobilier adapté et enfin la définition des formes innovantes d'immobilier, de mixité et de pérennité urbaine.

2. **L'enjeu de la relocalisation**
Compte tenu de son passé industriel, le territoire comprend un tissu de petites et moyennes entreprises fortement liées aux donneurs d'ordre encore présents sur le territoire, tels que l'usine Renault, le centre de production pharmaceutique de Sanofi, ou l'usine de fabrication de colonne de gaz d'Air Liquide. L'impact du renouvellement urbain de ces sites est donc très fort, notamment à Ivry Confluences et aux Ardoines. Dans ce contexte, la CASA se mobilise autour d'un outil : « Le pack immobilier productif ». Cette ingénierie est commune et utilisable sur toutes les opérations nécessitant et à la demande des villes regroupant :
 - l'analyse des entreprises impactées pour évaluer la capacité de relocalisation selon les sites et aussi au regard de la stratégie économique ;
 - la détermination des m² à produire ;
 - l'accompagnement des entreprises à la relocalisation ;
 - la programmation économique/appui des opérateurs au montage.



→ Ailleurs dans la métropole

- Plusieurs territoires de la métropole seraient susceptibles de développer ce type de dispositifs en faveur des activités industrielles : Gennevilliers, la Plaine de l'Ourcq, Saint-Ouen...

→ Effets induits

- La préservation et le développement du tissu économique et productif existant.
- Le développement de la mixité programmatique et urbaine entre l'emploi et l'habitat.
- La réduction des trajets quotidiens entre les lieux de travail et les lieux de résidence et le développement des circuits courts.
- L'accélération du renouvellement urbain.

Reconquérir les espaces publics, les grandes routes, les berges du fleuve...

La valorisation des berges La Seine en Seine-Amont

Porteurs de projet : CA Seine-Amont, Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, CG 94
Localisation : Seine-Amont



Vue d'Alfortville vers Ivry-sur-Seine



Vue aérienne de la Seine-Amont

→ Description

La Seine est un atout essentiel du territoire de Seine-Amont au regard du paysage et du potentiel de loisirs ou du transport fluvial, mais c'est aussi une contrainte forte en termes d'inondation. Plaine inondable, les villes y ont implanté historiquement les industries et activités de production. Toutes les opérations en cours, (Ivry Confluences, Vitry Seine gare, Vitry Gare Ardoines, Choisy Port et Choisy le Lugo) ont la vocation désormais d'ouvrir les villes sur le fleuve, de valoriser toutes les fonctions liées à la Seine tout en garantissant une accessibilité aux quartiers en temps de crue. En ce sens, la résilience des opérations d'aménagement est le premier objectif de la stratégie environnementale globale.

ou appartenant à la filière bois ont déjà exprimé leur intérêt pour ce projet qui leur permettra d'intégrer le transport fluvial dans leur logistique. Quant au potentiel récréatif du fleuve, la ZAC Ivry Confluences comporte la création d'un grand parc public en bord de Seine où les berges seront destinées aux circulations douces (vélos, piétons...), en respect de la faune et de la flore.

La réhabilitation des berges Quai des Gondoles, sur la rive droite de la Seine à Choisy-le-Roi, participe aussi du couloir écologique que constitue la Seine. La promenade haute, accessible au public, a été repensée dans le sens d'une renaturation des berges avec la création d'espaces naturels et d'une zone humide. Cette berge possède maintenant des dispositifs de lutte contre l'érosion et les inondations.

Enfin, la Seine en Seine-Amont pose la question de ses franchissements pour favoriser les mobilités entre les bassins de vie et d'emploi du quadrant sud-est parisien.



→ Ailleurs dans la métropole

- Une multiplicité des sites de requalification des berges le long de la Seine dans Paris, en Seine-Amont et en Seine-Aval, mais aussi le long de la Marne et des canaux de Saint-Denis et de l'Ourcq.

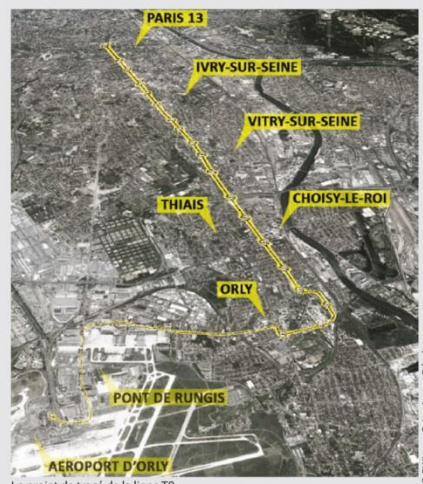
→ Effets induits

- La valorisation de la Seine comme élément géographique fédérateur du Grand Paris.
- La requalification des berges de la Seine qui permet de renouer avec le grand paysage de la métropole.
- Le développement d'une diversité d'usages alternant les secteurs d'activités et de loisirs et de l'habitat.

Séminaire 1er juillet 2016

Des projets La RD5, un axe structurant de Seine-Amont, articulant projets urbains et de transports

Porteurs de projet : CA Seine-Amont, Région IdF, CG 94, STIF, SGP, communes et acteurs économiques et culturels
Localisation : Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Choisy-le-Roi, Orly



Le projet de tracé de la ligne T9



La RD5 et le Musée d'Art Contemporain du Val-de-Marne



Le projet de la ZAC du Plateau et la démarche innovante de Haute Qualité Artistique et Culturelle (HOAC), initiée par l'artiste plasticien Stefan Shankland.

→ Description

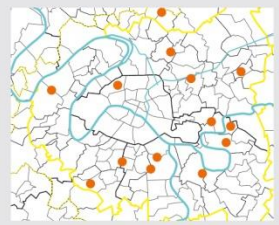
La RD5 est un axe majeur pour le territoire de la Seine-Amont. Aujourd'hui support de fonctionnalités urbaines importantes et parcourue par une ligne de bus (n° 183) saturée, la RD5 a entamé sa transformation. Afin d'accompagner le territoire dans sa densification et l'évolution des mobilités, la réalisation du tramway, sur les 2/3 de son tracé actuel de Paris à Orly ville, amorce d'ores et déjà la requalification de l'espace public. En ce sens, l'ensemble des projets en cours lui confère une véritable visibilité dans la métropole.

En 2010, afin de tirer le meilleur parti de « l'effet tramway », les élus des communes concernées, soutenues par le Conseil général du Val-de-Marne, ont souhaité prolonger le tracé du tramway d'Orly ville à Orly aéroport. Ce prolongement a en outre, le double avantage de desservir le pôle d'emploi du Pôle d'Orly et de raccorder la Seine-Amont. Ainsi

en 2013, la « Charte aménagement-transport », portée par la Région Ile-de-France et rassemblant l'ensemble des acteurs institutionnels, a permis d'améliorer l'articulation entre les politiques régionales et l'action plus locale avec les collectivités territoriales.

La Charte porte les 4 objectifs suivants : accompagner la mutation urbaine déjà engagée ; affirmer la dimension culturelle et artistique de l'axe ; renforcer le caractère structurant et qualitatif de cet axe et enfin, anticiper le prolongement jusqu'à l'aéroport d'Orly.

Cette stratégie territoriale partagée vise à l'affirmation de cet axe comme étant urbain et magistral, lieu de vie et future vitrine du territoire. Elle s'est construite autour de la valorisation de l'existant et de l'identité du territoire, sur la présence des équipements, des œuvres artistiques (Boulevard des arts) et conforte également l'évolution du tissu économique et résidentiel.



→ Ailleurs dans la métropole

- Plusieurs territoires de la métropole en forte mutation urbaine, s'articulent sur des axes majeurs et suscitent une approche globale et partagée comme la Charte Canal de l'Ourcq avec Est Ensemble, le travail en cours sur l'axe de la RN2...

→ Effets induits

- L'inscription de la RD5 comme un site majeur pour la construction de la métropole.
- Une mise en cohérence des projets et du grand paysage.
- Le passage d'une juxtaposition de projets à un projet d'ensemble.
- L'articulation des enjeux métropolitains et des projets locaux.
- Une mutualisation d'actions (culturelles...).

Une dynamique de construction constante depuis plus de dix ans

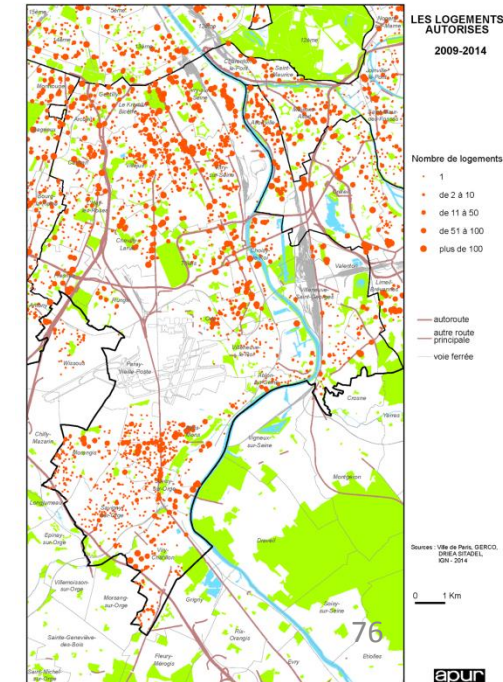
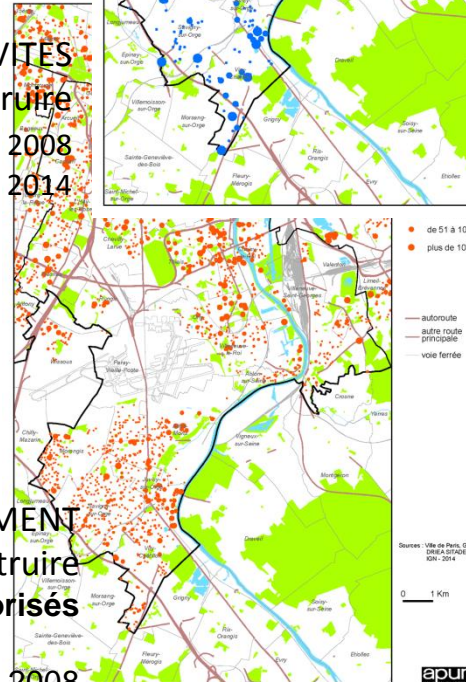
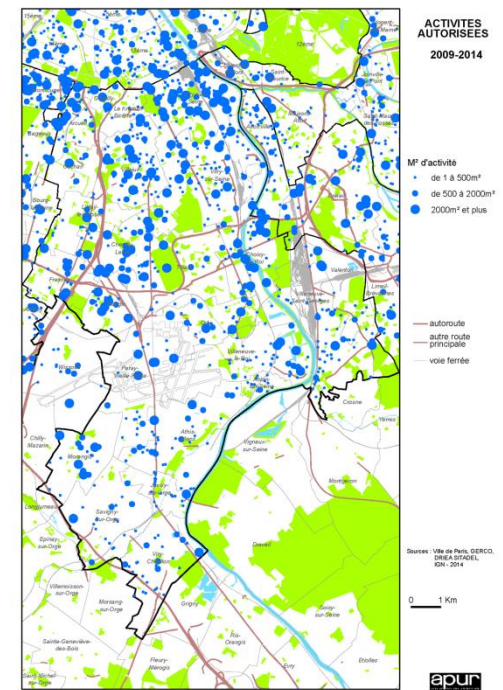
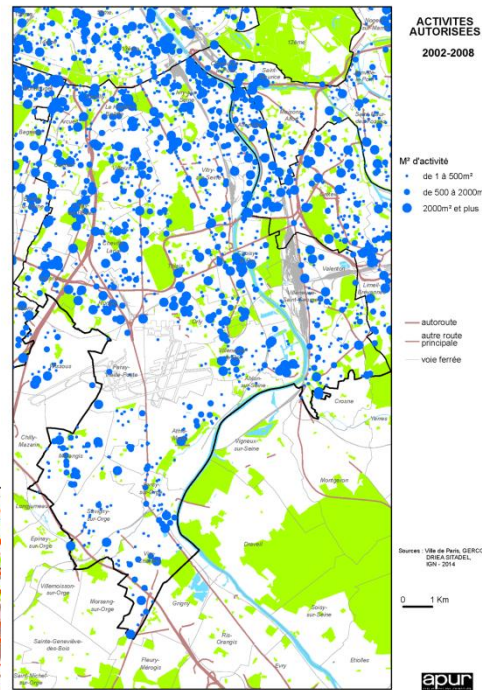
De 2002 à 2008 et de 2009 à 2014

ACTIVITES
Permis de construire
235 000 m² par an de 2002 à 2008
231 000 m² de de 2009 à 2014

LOGEMENT
Permis de construire
nombre de logements autorisés

3 000 log./an en moy. de 2002 à 2008
4 700 log./an en moy. de 2009 à 2014

selon les données des permis de construire
(source : DRIEA IDF)



2020-2030: Le temps du Réseau du Grand Paris Express et de la transformation du territoire

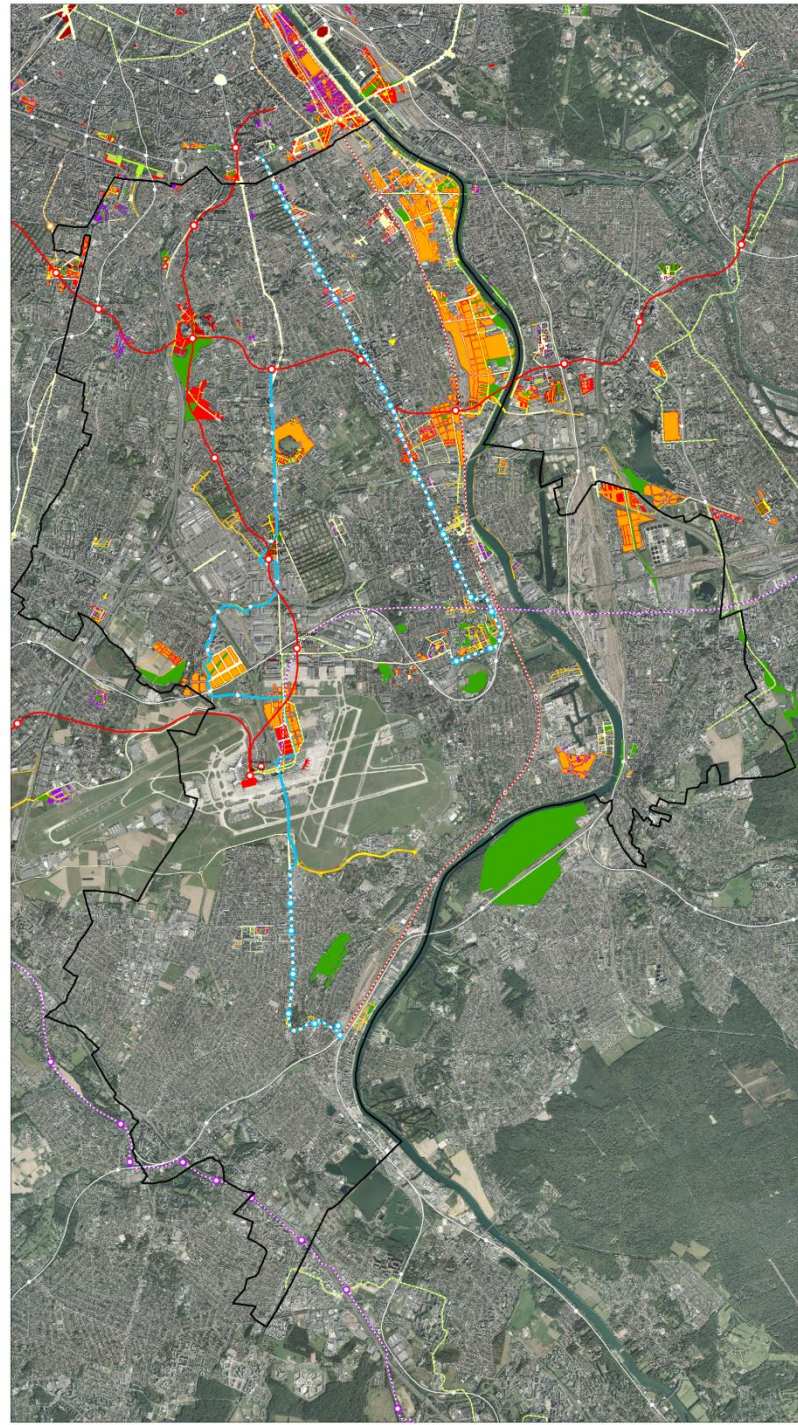
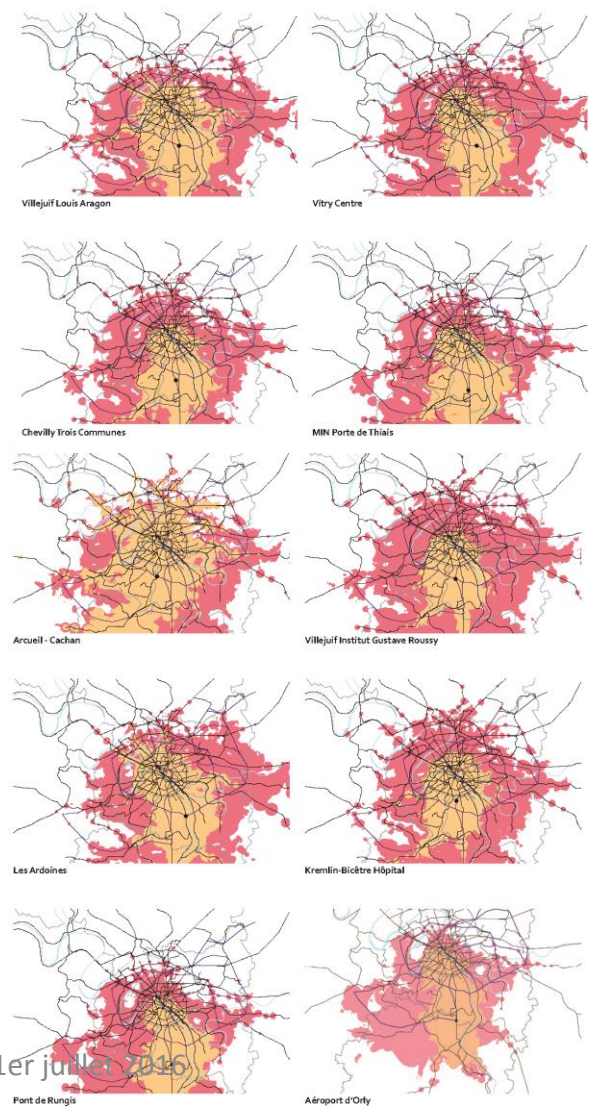
Une redéfinition des lieux de la vie urbaine

Une nouvelle proximité des grandes distances,

Un territoire accessible en moins de 30 mn multiplié par 4

Aller à la gare à pied, en vélo, en bus...

Séminaire 1er juillet 2016



HORIZON 2030

Les projets de transport en commun et les projets urbains à l'étude

- TCSP, TZen, Téléphérique
 - Tramway
 - Tangentielle
 - Métro
 - RER
 - CDG Express
 - Réseau du Grand Paris
- Sources : Nouveau Grand Paris mars 2013, Protocole Etat Région juillet 2013, Projet de PDUF janvier 2012, Projet de SDRIIF octobre 2013, STIF, EPA ORSA (TZengis)

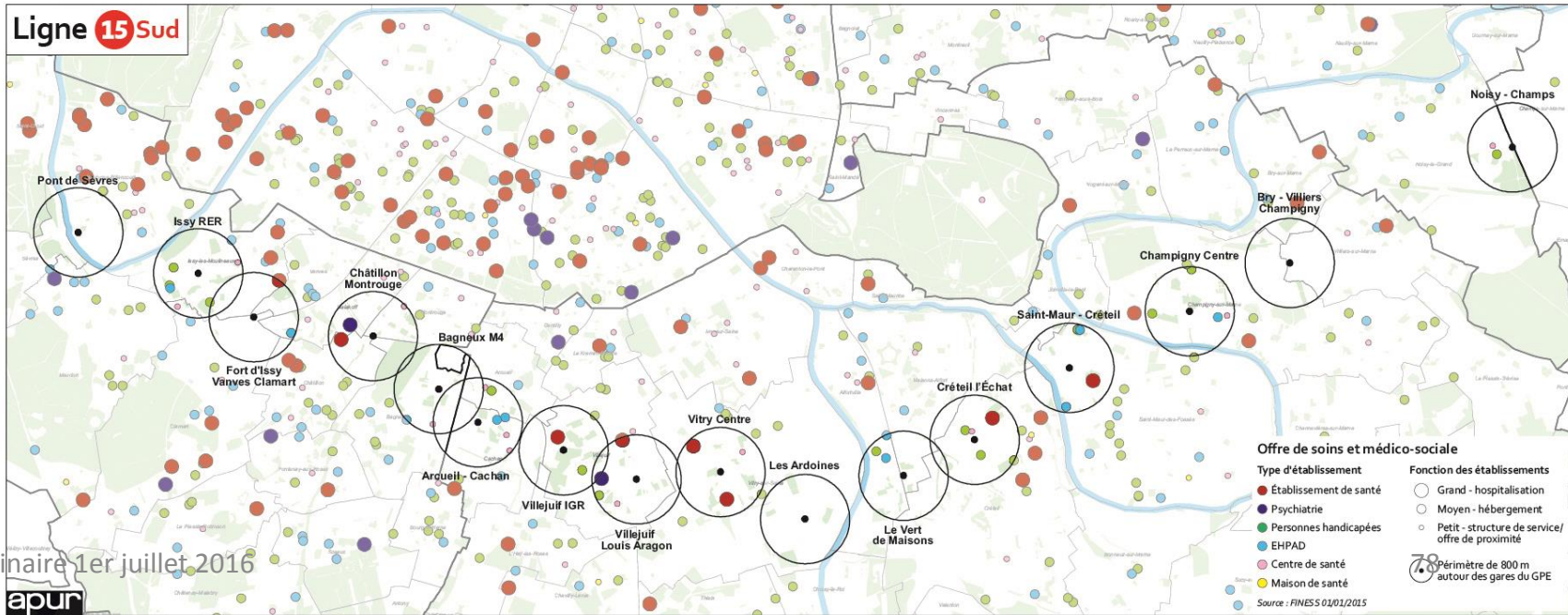
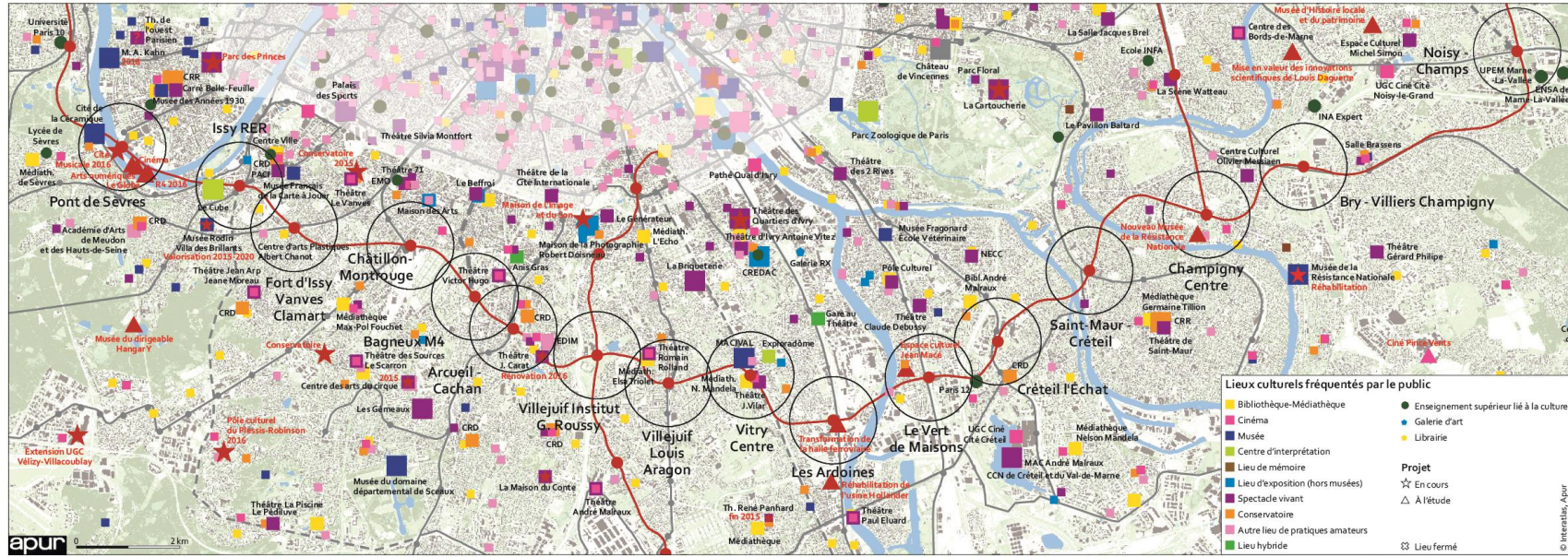
- TC existant
- RER, Train
 - Métro
 - Tramway

- SECTEUR D'OPÉRATIONS
- à l'étude et en cours
 - Projeté
 - Réhabilité
 - Réalisation récente
 - Espace vert public projeté
 - Espace public à créer
 - Espace public requalifié

Une relation renforcée avec les équipements et les services à la population

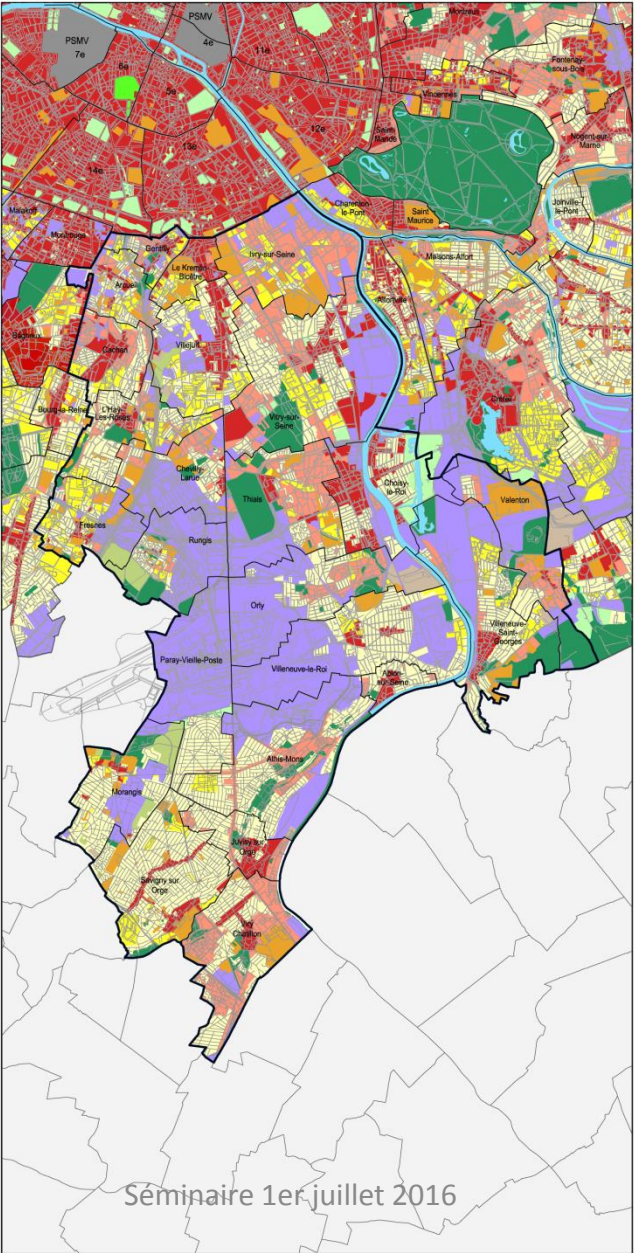
Exemple
autour de
la ligne 15

CULTURE



SANTÉ séminaire 1er juillet 2016

Le récolement des PLU actuels , un outil pour élaborer le PLUI

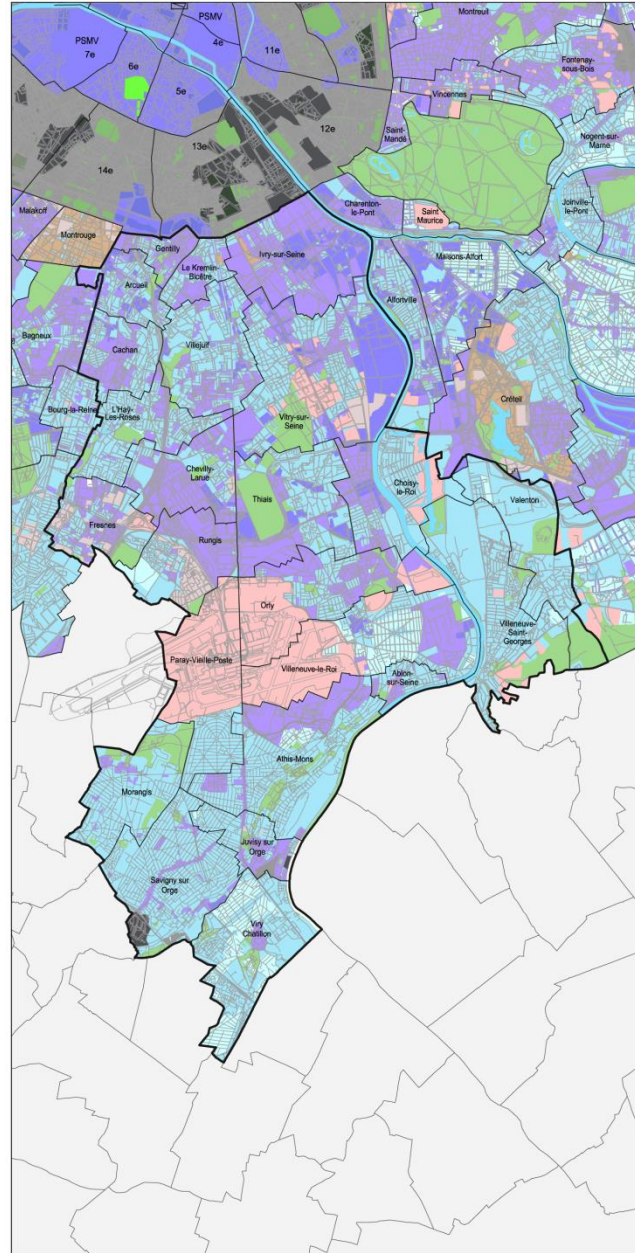


RÉCOLEMENT DES PLU ZONAGES

- zone naturelle
- zone agricole
- zone urbaine verte
- zone mixte dense
- zone semi dense
- habitat collectif discontinu
- habitat pavillonnaire
- équipement public ou collectif
- zone d'activités, aéroportuaire, ferroviaire....
- zone à urbaniser
- secteurs non couverts par les POS(ZAC)
- PSMV

31 mars 2016

Séminaire 1er juillet 2016



RÉCOLEMENT DES HAUTEURS MAXIMALES

- < ou égal à 9m
- hauteur de 10 à 15m
- hauteur de 16 à 24m
- hauteur de 25 à 30m
- hauteur de 31 à 36m
- hauteur 37m et+
- selon la Ht des bâtiments existants ou voisins ou largeur des voies
- hauteur définie selon plan masse
- hauteur selon la largeur des voies
- hauteur non réglementée
- zone naturelle ou agricole

31 mars 2016



MERCI